



© Colourbox.de

RECHERCHE D'EMPLOI ET DE STAGES EN ALLEMAGNE



Ambassade
de la République fédérale d'Allemagne
Paris

DESTINATION L'ALLEMAGNE

Et si vous tentiez l'aventure dans un pays voisin mais finalement assez méconnu ?

Vous y trouverez des kilomètres de plages de sable blond, des montagnes invitant à la randonnée ou au ski, une multitude de parcs naturels et des villes bouillonnantes de culture.

Si vous souhaitez acquérir une expérience enrichissante à l'étranger, l'Allemagne a tout pour vous plaire !

Elle vous offre une qualité de vie sans pareille. Sans compter des opportunités professionnelles par milliers. Pour qui veut se former, acquérir de l'expérience ou s'expatrier durablement, l'Allemagne est encore un eldorado. Elle manque de bras et de cerveaux. Elle recherche des profils variés dans les domaines les plus divers : ingénierie, médecine et professions paramédicales, métiers techniques, artisanat, etc. Elle propose également des formations en alternance mondialement reconnues.

Mais où chercher ? Comment faut-il s'y prendre ?

Postuler efficacement en Allemagne ne s'improvise pas. L'ambassade d'Allemagne à Paris vous propose donc ce guide, fruit d'un travail de recherche minutieux et de nombreuses années d'expérience. Vous y trouverez toutes les clés pour valoriser votre candidature, savoir à quelle porte frapper et recueillir les informations adaptées à votre projet. Bref, de quoi aborder le marché du travail allemand en toute confiance et avec succès !

SOMMAIRE



01. PRÉPARER SA RECHERCHE

- 8 Recommandations pour postuler
- 11 Dossier de candidature et C.V.
- 14 Lettre de motivation
- 16 L'entretien
- 17 Sites de recherche d'emploi / Conseillers EURES
- 18 Salaires



02. S'INFORMER, ENTREPRENDRE

- 22 Salons professionnels
- 23 Répertoires d'entreprises
- 23 Investir en Allemagne/ prospections de marchés
- 24 Créer son entreprise en Allemagne
- 24 Start-up
- 25 Portage salarial et travailleurs indépendants (free-lance)
- 25 Bourses d'emploi pour les séniors



03. BOURSES ET PROGRAMMES DE MOBILITÉ

- 28 Bourses et programmes de mobilité de l'union européenne (emploi, stage, apprentissage)
- 29 Erasmus +
- 30 Réseau européen EURES
- 32 Portail européen de la jeunesse
- 32 Autres programmes européens
- 33 Programme de mobilité des pouvoirs publics français
- 33 Bourses et programmes de mobilité des départements ou conseils régionaux tous publics
- 34 Partenariats entre départements français et Bezirke/Kreise/länder allemands
- 40 Programmes du gouvernement allemand
- 41 Make it in Germany
- 41 Sites d'information (Euroguidance, Programme spécifique pour les étudiant(e) en situation de handicap, Eurodesk/CIDJ)



04. FORMATION EN ALTERNANCE

- 44 Le système dual
- 45 Quels sont les métiers proposés en alternance ?
- 45 Qui délivre les diplômes ?
- 46 Reconnaissance d'un diplôme professionnel étranger
- 46-48 Apprentissage franco-allemand
- 48 Apprentissage transfrontalier



05. RECHERCHE DE STAGE

- 52 Pour les mineurs
- 54 Faire des études et travailler
- 55 Université jumelée
- 55 Indemnités
- 56 Stages et jobs d'été dans la ville / région jumelée
- 58 Stages dans des organismes internationaux
 - 58 - Institution allemande
 - 58 - Le volontariat international
 - 59 - VI, VIE et VIA
 - 60 - Le Trainee
- 60 Le franco-allemand en liberté
 - 60 - Praxes
 - 60 - L'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ)
- 61 Stages dans les secteurs de la culture, de l'enseignement, de la communication
 - 61 - Assistanat de langue
 - 61 - Poste de lecteur/lectrice dans une université allemande
 - 61 - L'animation de centre de loisirs
 - 61 - Formation à l'animation franco-allemande
 - 62 - Formation d'animateur/animateur-interprète
 - 62 - Cours de langue
- 63 Jeunes artistes
 - Stage dans le domaine de la musique
 - Bourse de stage d'étude et de recherche en Bavière
 - Bourse de recherche
 - Bourses pour les enseignant(e)s - chercheurs/chercheuses
- 64 Les fondations
- 64 Apprentissage, artisanat, agriculture
- 65 Public étudiant dans les domaines scientifiques et techniques
 - Juristes
- 66 Volontariat, service civil, chantiers internationaux
- 67 Séjours au pair
- 67 Étudiant(e) en situation de handicap



06. TRAVAILLER DANS LE FRANCO-ALLEMAND

- 71 Réussir sans frontière
- 72 Les chambres de commerce et d'industrie
- 72 Cabinets de recrutement franco-allemands
- 73 Les clubs d'affaires et les réseaux
- 74 La recherche franco-allemande
- 75 Programmes et informations dans le franco-allemand transfrontalier
- 77 INFOBEST



07. RECHERCHE PAR SECTEUR

- 80 Sites généraux pour la recherche d'un emploi
- 81 Travail saisonnier, interim, petits boulots
- 81 Carrières européennes et internationales
- 82 Culture, design et bibliothèque
- 82 Architecture et BTP
- 82 Enseignement, éducation, direction d'établissement
- 83 Recherche
- 83 Ingénierie
- 83 Numérique
- 83 Aéronautique
- 83 Chimie, Biotechnologies
- 83 Développement durable
- 84 Energie
- 84 Finance - Gestion - Comptabilité
- 84 Droit
- 84 Industrie agroalimentaire
- 84 Agronomie
- 84 Logistique, Distribution
- 84 Hôtellerie-restauration
- 84 Sciences sociales
- 85 Tourisme
- 85 Santé (médecine, pharmacie, soins infirmiers)
- 85 Kinésithérapie- physiothérapie- ergothérapie-podologie
- 85 Secteur social
- 85 Métiers du sport
- 85 Industrie de la mode et du textile
- 85 Commerce - Marketing - Économie



08. PRÉPARER SON DÉPART

- 88 Formalités administratives, conditions d'entrée et de séjour
- 89 Assurance maladie
- 91 Le logement
- 92 Les 10 villes dont les loyers sont les plus chers
- 93 Loyers dans les principales villes
- 94 Budget pour un(e) étudiant(e)
- 95 Loyer pour une colocation
- 96 Informations concernant les véhicules
- 97 Droit du travail et contrat de travail
- 98 Information sur les salaires
- 99 Fiscalité et numéro d'identification fiscale
- 101 Guides d'information sur l'expatriation du côté français
- 101 Guides d'information du côté allemand
- 102 Du côté transfrontalier et européen
- 102 Équivalences de diplômes et de qualifications
- 103 Le supplément au diplôme
- 104 Vie étudiante, réductions étudiantes





PRÉPARER SA RECHERCHE

Recommandations pour postuler en Allemagne



MAÎTRISEZ LA LANGUE ALLEMANDE,

et formulez votre candidature dans cette langue (sauf si l'annonce est rédigée dans une autre langue) et faites preuve d'une réelle motivation.



PRÉSENTEZ UN DOSSIER DE CANDIDATURE COMPLET, ACTUALISÉ ET SOIGNÉ.

Il doit être bien présenté, sans faute d'orthographe, et refléter votre personnalité. C'est en effet votre carte de visite auprès des entreprises.



ADAPTEZ AU POSTE QUE VOUS VISEZ VOTRE DOSSIER de candidature. N'hésitez pas à demander conseil aux organismes cités dans cette brochure !



6 secondes

C'est le temps moyen que consacre le recruteur à la lecture d'un CV ! Il faut donc être **EFFICACE** !



Voici tout d'abord quelques astuces

AUJOURD'HUI, LA CANDIDATURE ÉLECTRONIQUE EST DEVENUE LE MOYEN LE PLUS RÉPANDU ET LE PLUS RAPIDE POUR POSTULER.

// Il est recommandé d'envoyer votre lettre de motivation et votre dossier de candidature en fichier joint, en **.PDF** sans dépasser 2 à 3 MB.



- Vérifiez que tous vos documents peuvent être lus et imprimés sans problème.
- Nommez vos documents pour faciliter la lecture du recruteur. (Ex. : « *zeugnisse-vorname-nachname.pdf* »)
- Regroupez et envoyez vos documents ensemble. Évitez de les envoyer un par un.

// L'inconvénient de la candidature électronique réside dans le fait que les entreprises n'y répondent pas systématiquement. Si vous n'avez reçu aucune nouvelle **au-delà de deux semaines**, n'hésitez pas à **téléphoner** et à demander si votre CV est bien arrivé.

// La candidature électronique peut s'effectuer de manière **encore plus simple** : certaines entreprises disposent d'une rubrique consacrée au recrutement. Il suffit alors de compléter en ligne les champs demandés par l'entreprise et de valider.

// Si cette formule paraît relativement simple, elle présente aussi des **inconvénients**. Ainsi, certains recruteurs utilisent des **algorithmes** qui sélectionnent par **mots-clés** les candidatures présentes dans la base de données. Si vous n'avez pas entré les bons mots-clés, vous n'apparaîtrez pas parmi les postulant(e)s. Il faut donc soigneusement choisir les mots-clés.



// Si vous choisissez l'envoi par la poste

- Le dossier envoyé se présentera sous la forme d'une pochette en plastique transparent contenant les différents documents détaillés dans ce chapitre, à la rubrique « Le dossier de candidature ».
- Le papier utilisé doit être blanc et de bonne qualité (90-100 gr / format A4).
- Il est recommandé de ne pas plier la lettre et d'utiliser une enveloppe au format A4 à fenêtre (cela ne se fait pas d'écrire l'adresse à la main sur l'enveloppe).

CONSEILS

Ne pas remplir le champ « *Sonstiges* » car l'algorithme vous mettra à l'écart. Les termes « *Organisationstalent* » et « *Teamfähigkeit* » sont indispensables.

Nous vous suggérons de lire les articles suivants à ce sujet : <https://haufe.de> > digitale Recruiting richtiggutbewerben.de >/Bewerbungstipps

Si 95 % des entreprises et institutions demandent des dossiers en ligne, 5 % demandent encore un envoi par la poste.

Nous vous conseillons de lire les articles suivants sur les CV automatiques :

<https://www.themuse.com/>

<https://www.computerwoche.de/a/wenn-software-in-die-seele-des-bewerbers-schaut,3312154>

<https://www.wila-arbeitsmarkt.de/blog/2017/08/07/wenn-algorithmen-bewerbungen-aussortieren/>

LE DOSSIER DE CANDIDATURE (die Bewerbungsmappe)

// Selon les entreprises, vous devez également joindre les **scans** ou **photocopies des pièces suivantes** :

- vos diplômes universitaires (Hochschulzeugnisse) ou
- vos certificats de formation (Ausbildungszeugnisse)
- vos diplômes de l'enseignement secondaire ;
- vos certificats de langue (Zertifikate) ;
- vos attestations de stage ;
- un échantillon de votre travail (Arbeitsprobe) : pour les professions artistiques un press-book par exemple, pour les journalistes un article. Cela doit correspondre à votre métier.
- vos références (Referenzen)

VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE DOIT CONTENIR :

- une page de présentation (Deckblatt) (pas obligatoire)
- votre lettre de motivation (Bewerbungsschreiben)
- votre CV (Lebenslauf)

La candidature doit avant tout être soignée. En ouvrant votre dossier, l'employeur doit trouver votre CV, puis la lettre de motivation et enfin les documents annexes (Anlagen). Si les documents annexes représentent plus de 6 pages, vous pouvez faire un sommaire.

planet-beruf.de
> wie bewerbe ich mich
karriereakademie.de
> was gehört in eine Bewerbung
Karrierebibel.de
> online Bewerbung

N'envoyez que les documents en adéquation avec le poste proposé. Le document joint ne doit pas dépasser 10 pages. Parfois, le dernier diplôme obtenu peut suffire.

// Vous devez fournir les **justificatifs** concernant votre **formation** et vos **expériences citées** dans le CV :

- scan des diplômes classés du plus récent au plus ancien (*seulement les plus pertinents*)
- justificatifs de stages, lettres de recommandation des employeurs précédents ou certificats de travail allemands (*Arbeitszeugnisse*)
- justificatifs de participation à diverses formations si elles correspondent au poste à pourvoir
- certificats de langue

LA PAGE DE PRÉSENTATION (die Deckblatt)

Pas obligatoire.

Elle comprend une photo « sérieuse » faite en studio et vos coordonnées.



LE CURRICULUM VITAE (Lebenslauf)



La 1^{ère} page doit **capter l'attention**. Le plus important doit y figurer.



Pour les **personnes avec expérience**, il se présente sur 2 pages.



La 3^e page est tolérée pour ceux qui ont une **grande expérience** avec de nombreux projets.

Pour les jeunes sans expérience professionnelle, le CV ne doit pas dépasser une page.

// Le CV doit être clair et bien structuré, avec une information par ligne.

// Évitez les phrases, les conjonctions de coordination telles que « *und* » et « *somit* ».

// Utilisez plutôt des tirets.

// Le « **Lebenslauf** » suit l'**ordre antichronologique** (du plus récent au plus ancien) et est agrémenté d'une **photo récente** et professionnelle, vous mettant à votre avantage (authentique, sérieuse et souriante). Pas de photo en extérieur.

// **Si vous êtes jeune**, commencez votre CV à partir du bac. Dans les autres cas, vous pouvez commencer par citer votre dernière expérience.

Le contenu doit être adapté à la fonction à laquelle vous souhaitez postuler.

Votre CV devra être **signé** en bas de la page, avec vos nom et prénom.

Aa

Le CV doit **respecter une certaine structure et s'intituler « Lebenslauf »**.

Choisissez une **police de caractères sérieuse** : Times new roman 12, Arial 11, Tahoma ou Verdana.
Couleur : noir

// Attendez-vous à recevoir un bref **appel téléphonique**, un **e-mail** ou un **appel sur Skype** après avoir envoyé votre CV.

Indiquez plusieurs moyens de vous contacter : e-mail, adresse postale, numéro de téléphone, numéro de portable, pseudo Skype, etc.

// Préparez-vous à utiliser

Skype avec un micro et une caméra pour un entretien. Vous pouvez télécharger ce logiciel gratuitement. **Pensez à l'arrière-plan**, votre futur employeur ne doit pas, par exemple, voir du linge qui sèche !

Il ne correspond pas vraiment au CV français. Il doit rester sobre (pas de logo ni d'infographie, sauf exception).



STRUCTURE DU CV

CONSEILS

- Votre CV ne doit pas présenter de « lacunes » : si vous n'avez pas travaillé pendant trois mois, il faut savoir le justifier de façon positive.
(Ex. : Vous avez participé à un cours de langue pour parfaire vos connaissances, vous avez assisté un membre de votre famille, vous avez changé de voie professionnelle...)
- Ne dites pas que vous êtes sans emploi (arbeitslos), mais à la recherche d'un emploi (arbeitsuchend).
- N'oubliez pas d'énumérer le nombre de documents annexes et de signer.

<https://karrierebibel.de>

<http://www.bewerbungsdschungel.com>

<http://www.karrierefuehrer.de/bewerben>

<http://www.bewerbungsratgeber24.de/>
Proposition de CV gratuits adaptés à 240 métiers

<http://bwt.planet-beruf.de/jobboerse-bewerbungsmanager/jobboerse/so-erstellst-du-deinen-lebenslauf-in-der-jobboerse.html>



À droite : photo

Bloc 1 : personnelle Daten

Présentation du CV :

Prénom et nom de famille
Date de naissance
Adresse postale
Tél. et e-mail / Pseudo Skype
Nationalité

(En haut à gauche)

Titre : Lebenslauf

Bloc 2 : Hochschule/Schule und Ausbildung

- Votre formation : indiquer en premier ce que vous faites actuellement
- Enseignement secondaire : Nom de l'établissement, type d'école et de spécialité, ainsi que le diplôme obtenu / Baccalauréat avec disciplines de spécialité
Si vous avez fait une formation professionnelle, précisez le nom de l'entreprise formatrice
- Enseignement supérieur : Nom de l'université/école et de ses spécialités. Lieu, date, durée, disciplines, sujet de mémoire...
Type de diplôme (bachelor, licence, master)

// Vous pouvez également joindre une plaquette de présentation de votre établissement de formation. Vous pouvez préciser entre parenthèses l'équivalent du diplôme ou de la formation s'il/elle n'existe pas en Allemagne (voir chapitre sur l'équivalence des diplômes). Indiquez si vous avez effectué un service civil ou militaire.

// Attention, toutes les dates doivent concorder.

Bloc 3 : Praktika et/ou Berufserfahrung

Description précise de votre fonction en quelques mots-clés : Secteur d'activité, société, poste, durée... (pour le nom de l'entreprise, évitez les abréviations). Fournissez les mêmes renseignements pour les formations professionnelles et les stages effectués, en précisant les dates et en joignant les certificats en annexe.

Bloc 4 : Langues et informatique

- Maîtrise des langues étrangères : Sprachen
Langue maternelle / Langues étrangères
 - Quel est votre niveau réel ? Konversationssicher, sehr gut in Wort und Schrift, fundierte Kenntnisse, fließend, gut in Wort und Schrift, Grundkenntnisse.
 - Compétences informatiques : EDV-Kenntnisse.
Différents langages, programmes, logiciels
- Adobe Programme : Illustrator und Photoshop (3 Jahre Erfahrung als Logodesigner bei XYZ, Kenntnisbestätigung im Anhang) / Microsoft Office Programme: Word und Excel (tägliche Nutzung seit der Universität) – Adobe-Programm / Social Media: Facebook, Twitter, Instagram und LinkedIn (4 Jahre Erfahrung als Social Media Manager bei XYZ) / Buchhaltung: Datev (5 Jahre Erfahrung als Steuerfachangestellte bei XYZ, Kenntnisbestätigung im Anhang) / Projektmanagement: Scrum (lizenzierter Scrum-Master, Zertifikat im Anhang) Erfahrung mit digitalen Konferenz-Tool : Teams, Zoom, Wire, Skype ... Virtuelles Praktikum : www.studis-online.de/karriere/virtuelles-praktikum.php

Ne vous vantez pas d'être bilingue, préférez la formule « verhandlungssicher in Wort und Schrift (muttersprachliches Niveau) ».

Vous pouvez indiquer les niveaux du cadre de référence européen (A, B, C, etc...) mais certaines entreprises ne les connaissent pas vraiment. Nous vous invitons à utiliser les deux formulations. Indiquez si vous avez effectué des séjours à l'étranger, notamment de longue durée. L'employeur s'attend en général à ce que votre niveau d'anglais soit excellent, comme celui des postulant(e)s allemands.

Bloc 5 : ehrenamtliche Tätigkeiten und Hobbies ou soziales Engagement und Hobbies

Service civil/civique, volontariat, engagement associatif (compétences sociales)
Voyages (itinérants)
Nommez trois centres d'intérêt concrets À noter : Les sports d'équipe sont appréciés.
Sport (en loisir ou en compétition), musique (spécifier le style, chorale, instrument, orchestre), théâtre, danse, etc...

Style de CV pour les plus jeunes

So kann ein gelungener Lebenslauf aussehen:

Lebenslauf	
Angaben zur Person	
Name:	Max Mustermann
Anschrift:	Musterstr. 16 12345 Musterstadt Tel.: 01234 56789 E-Mail: max.mustermann@muster.de
Geburtstag und -ort:	01.01.2003 in Musterstadt
Eltern:	Manfred Mustermann Margarete Mustermann
Praktische Erfahrung	
18.04.2017 - 21.04.2017	Praktikum als Fachkraft im Gastgewerbe, Hotel Musterhof, Musterstadt
seit 01.02.2017	Kinderbetreuer im Sportverein Muster e.V., Musterstadt
Schulbildung	
Schulabschluss:	Qualifizierender Hauptschulabschluss im Sommer 2018
01.09.2013 - 31.08.2018	Jahn-Schule, Musterstadt
01.09.2009 - 31.08.2013	Martin Grundschule, Musterstadt
Persönliche Fähigkeiten und Kompetenzen	
Computerkenntnisse:	Grundkenntnisse Microsoft Word und Excel
Sprachkenntnisse:	Gute Englischkenntnisse
Persönliche Stärken:	Zuverlässigkeit, Belastbarkeit, Teamfähigkeit, Kommunikationsfähigkeit, Organisationsfähigkeit
Hobbys	
Handball, Schwimmen	
Musterstadt, 5. Mai 2017	
<i>Max Mustermann</i>	

Angaben über deine Familie sind freiwillig!

Nenne deine Erfahrungen mit der Arbeitswelt!

Stelle deine Stärken heraus!

Hobbys sagen etwas über deine Persönlichkeit aus!

LA LETTRE DE MOTIVATION (Bewerbungsschreiben)

// Elle doit se différencier des autres lettres de candidature, attirer l'attention.

Vous êtes en concurrence avec d'autres personnes !

- Lettre de motivation = votre carte de visite
- Pas plus d'une page
- Dactylographiée, police d'écriture sérieuse (Arial, Tahoma ou Verdana) taille 10 ou 12 pts
- Vos coordonnées en haut de la page
- Citez la référence de l'annonce à laquelle vous répondez



MOTS-CLÉS INDISPENSABLES
Teamfähigkeit (capacité à travailler en équipe), flexibel, belastbar, zuverlässig

Votre lettre sera constituée de :

- 3 à 5 paragraphes aérés, présentés en bloc ou alignés à gauche
- Rédigez des phrases courtes.
- Employez des formules positives et orthographiez correctement le nom de la personne à laquelle vous vous adressez.
- Évitez d'utiliser trop de pronoms personnels (je, moi).
- La lettre de motivation doit commencer par « vous » et terminer par « nous ».
- Éviter dans vos phrases les superlatifs et le conditionnel.

Il s'agit de mettre en avant vos compétences en adéquation avec le profil recherché.

Votre profil doit y correspondre à 75 % au moins.

Les compétences comportementales ou *soft skills* (disponibilité, flexibilité, mobilité, compétences interculturelles) sont à mentionner ou doivent transparaître dans la rubrique *Soziales Engagement und Hobbies*.

Vous devez connaître la culture de l'entreprise (Unternehmenskultur), ses valeurs, ses projets. Montrez en une ou deux phrases que vous connaissez l'entreprise/institution auprès de laquelle vous postulez.

LA LETTRE DE MOTIVATION SUIV LE CONCEPT AIDA

A pour attirer l'Attention :
 En deux phrases, expliquez votre motivation. Montrez que vous connaissez les valeurs de la société.

Pourquoi, par exemple, postulez-vous chez Mercedes et pas chez Porsche ?

I pour Intérêt :
 Montrez votre intérêt pour l'entreprise, en deux ou trois phrases, exposez vos qualifications (« *Meine Arbeitsweise ist durch... gekennzeichnet* ») et ne récitez pas votre CV mais indiquez quelles sont vos compétences et comment vous les avez acquises.

D pour Desir :
 C'est la partie capitale de votre lettre. En deux phrases, expliquez pourquoi vous êtes la bonne personne. Il faut donner envie de vous rencontrer.

Ne parlez pas seulement de vos compétences mais précisez en quoi elles sont en adéquation avec le profil recherché (*projets réalisés et chiffres à l'appui*).

A pour Action :
 L'objectif de ce paragraphe est de décrocher un entretien et doit donc conclure la lettre par une phrase comme « *Gerne überzeuge ich Sie persönlich. Auf einen Terminvorschlag dazu freue ich mich.* »

// **En résumé**, la lettre doit répondre aux questions suivantes :

- *Wie habe ich von dieser (Praktikums)stelle erfahren?*
 Comment ai-je appris l'existence/entendu parler de ce poste ?
- *Von welchen meiner Fähigkeiten kann die Firma profitieren?*
 Qu'est-ce que j'apporte comme compétences à l'entreprise ?
- *Warum bin ich der/die Richtige?* Pourquoi suis-je la bonne personne ?
- *Inwiefern kann die Firma von meiner Arbeit profitieren?*
 Dans quelle mesure mon travail profitera-t-il à l'entreprise ?

Elle précise :

- votre expérience professionnelle
- votre projet professionnel
- vos atouts
- l'intérêt que vous portez à cette entreprise et ce que vous pouvez lui apporter
- votre disponibilité et vos souhaits.

// **Intéressez-vous à ce que fait la société et personnalisez votre lettre** en l'adressant à une personne précise. Vous pouvez obtenir cette information en téléphonant à l'entreprise ou en consultant son site Internet. S'il s'agit d'une réponse à une offre d'emploi, envoyez exactement ce qui est demandé et n'hésitez pas à demander conseil aux organismes spécialisés dans le traitement des offres ou à consulter différents sites Internet spécialisés.

Aufbau des Bewerbungsansprechens (Beispiel einer Variante)



- <https://karrierebibel.de/bewerbung-schreiben/>
- <https://www.jobisjob.de/blog/category/bewerbungstipps/>
- <https://www.meinebewerbung.net/lebenslauf/>
- Bewerbungstraining.de
- Karrierebibel.de/online-bewerbung
- Karriereakademie.de>was gehört in eine Bewerbung
- Richtiggutbewerben.de >Bewerbungstipps
- Einstieg.com

ASTUCES

Faites preuve de rigueur et gardez une copie de chacune de vos lettres de motivation.

Rangez-la avec l'offre d'emploi et les informations que vous avez recherchées sur l'entreprise.

Si l'employeur souhaite vous rencontrer lors d'un entretien, ces documents vous seront très utiles.

L'ENTRETIEN (Vorstellungsgespräch)

// Félicitations !

Vous avez décroché un entretien et faites donc partie d'une poignée de personnes sélectionnées.

Il s'agit à présent de convaincre l'entreprise de vous choisir.

// Préparation sur la forme :

Les premiers entretiens peuvent avoir lieu virtuellement via différentes plateformes (Skype, Zoom, Webex, etc.)

- Assurez-vous de savoir comment utiliser votre caméra d'ordinateur, de disposer d'une connexion Internet fiable et d'un bon éclairage pour produire une bonne première impression virtuelle professionnelle. Habillez-vous comme pour un entretien en présentiel et vérifiez l'arrière-plan.

// Sur le fond :

Relisez votre lettre de motivation, analysez vos points forts, en particulier ceux qui sont les plus intéressants pour l'entreprise.

- Quelle est votre motivation, quelles sont vos attentes ?
- Qu'est-ce qui vous a incité à postuler auprès de cette entreprise en Allemagne ?
- Votre famille est-elle prête à vous suivre ?
- Combien de temps pensez-vous rester en Allemagne ?
- Que connaissez-vous de l'entreprise ?
- Quels sont vos atouts pour le poste proposé ?
- Demandez-vous dans quelles conditions vous souhaitez travailler, quelles sont vos limites (lieu de travail, horaires, flexibilité, mobilité).
- Demandez-vous ce que vous attendez en termes de salaire et comparez avec ce qui se fait sur le marché. Si l'employeur demande une « vollständige Bewerbung », vous devez mentionner le salaire dans votre lettre.

CONSEILS

Préparez une présentation orale de 5 min. comprenant :

- 3 points forts et 3 points faibles avec exemples concrets
- Où vous voyez-vous dans cinq ans ?
- Qu'aimez-vous dans votre travail ?
- Raconter un succès / un échec
- Quelle est votre plus grande source de fierté dans la vie ?

Pour éviter de passer à côté de l'emploi idéal du fait du critère géographique, demandez aux employeurs potentiels quelle est leur politique en matière de travail à distance ou de travail hybride afin de comprendre leur niveau de flexibilité.

// Les questions

Très souvent, l'employeur demandera si vous avez des questions. Si vous répondez ne pas en avoir, le recruteur pensera que vous déclinez l'offre ! Les questions sont primordiales et confirment votre intérêt pour la société. Préparez-en toujours à l'avance.

// Les tests préalables à une embauche

Votre employeur peut vous demander de passer une série de tests (*Einstellungstest*). Leur durée peut varier entre 20 min. et 3h. Vos réponses devront correspondre à peu près à 70 % des attentes de l'employeur pour pouvoir passer à l'étape suivante.

<https://karrierebibel.de/einstellungstest/>

// Candidature en vidéo

Vous souhaitez vous démarquer et attirer l'attention d'un recruteur ? La vidéo peut être une solution, mais elle n'est pas forcément adaptée à toutes les annonces.

<https://talentcube.de>

Sites de recherche d'emploi

<https://truffls.de/>

www.stepstone.de

<https://de.indeed.com/>

Les conseillers et conseillères EURES sont des **spécialistes français(es) et allemand(e)s du placement en Allemagne** qui fournissent gratuitement des informations.

<https://ec.europa.eu > conseiller eures>

https://ec.europa.eu/eures/public/index_fr

<https://www.eures-t-rhinsuperieur.eu/a-propos-deures-t/equipe-de-conseillers>

<https://emploi-allemande.de/>

Qu'est-ce qu'EURES ?

UN RÉSEAU DE COOPÉRATION

EURES (European Employment Services - services européens de l'emploi) est un réseau de coopération formé par les services publics de l'emploi qui couvre 32 pays. Son objectif est de faciliter la libre circulation des travailleurs dans l'Espace économique européen (EEE).



EURES EST UN SERVICE GRATUIT

qui cible à la fois les demandeurs et demandeurs d'emploi souhaitant se rendre dans un autre pays pour y travailler ou y étudier, et les employeurs qui souhaitent recruter à l'étranger.

+850
CONSEILLERS ET
CONSEILLÈRES
EURES DANS TOUTE
L'EUROPE

Leurs coordonnées et adresses se trouvent sur la page « Recherche de conseillers EURES » dans la section « EURES » du portail ou en cliquant sur le bouton « Contacter un conseiller EURES »



© picture-alliance/dpa

**SALAIRE MÉDIAN BRUT ANNUEL
DANS LES 10 PLUS GRANDES VILLES ALLEMANDES
EN 2022**



44 074 €

SALAIRE MÉDIAN BRUT EN 2022

Source: stepstones.de
(Gehaltsreport)

**TAUX DE CHÔMAGE EN %
EN SEPTEMBRE 2022**



Valeurs	Quantité
3,3% < 4,7%	2
4,7% < 6,1%	7
6,1% < 7,5%	5
7,5% < 8,9%	0
8,9% < 10,5%	2

Source : www.arbeitsagentur.de



02

**S'INFORMER,
ENTREPRENDRE**



LES RÉSEAUX SOCIAUX
JOUENT UN RÔLE DE PLUS
EN PLUS IMPORTANT DANS LE
MONDE DU RECRUTEMENT.

Certains se sont spécialisés et sont devenus des réseaux sociaux professionnels de networking. En France, **LinkedIn** et **Viadeo** sont les plus connus. Dans l'espace DACH (Allemagne, Autriche et Suisse), le plus utilisé est **Xing** (xing.com ou www.mach-dein.xing.com), avec **plus de 20 millions de membres** (contre 16 millions chez LinkedIn).

SALONS PROFESSIONNELS

Les salons sont souvent un moyen de rencontrer des entreprises et des recruteurs. De nombreux forums pour l'emploi (*Jobmesse*) sont organisés en Allemagne, généralement dans les villes universitaires. Ils sont très fréquentés par la communauté étudiante et appréciés des employeurs allemands.

En voici une liste non exhaustive :
www.connecticum.de/karrieremesse
<https://bonding.de>
www.konaktiva.tu-darmstadt.de
www.karrierefuehrer.de/jobmesse
www.berufsstart.de/jobmessen
yourfirm.de/karriere-ratgeber/jobmessen



INVESTIR EN ALLEMAGNE ET FAIRE DE LA PROSPECTION DE MARCHÉS

BERUFSINFOMESSE (BIM)

Le salon *Berufsinfomesse* est le plus grand salon annuel d'information sur les études, la formation et le monde du travail. Il se tient à Offenbourg, dans le sud de l'Allemagne.

www.berufsinfomesse.de

Fédération allemande des salons
et des foires :

www.auma.de/fr/
www.messen.de

RÉPERTOIRES D'ENTREPRISES ALLEMANDES

- www.hoppenstedt-firmendatenbank.de/
- www.firmendatenbank.de/
- www.firmenfinden.de
- www.branchenbuchdeutschland.de
- www.wlw.de (wer liefert was)
- www.gelbeseiten.de > branchenbuch
- www.europages.de
- www.de.kompass.com
- www.industrystock.de/
- www.listenchampion.de/

Pour connaître l'évaluation d'une entreprise :

- www.kununu.com
- www.jobatmo.com
- www.greatplacetowork.de

// La Fédération allemande des chambres de commerce et d'industrie

(*Deutscher Industrie- und Handelskammertag*) regroupe les chambres de commerce et d'industrie des différentes régions d'Allemagne. Le site suivant peut vous renseigner sur les entreprises, sur les formations en alternance, la formation professionnelle, la création d'entreprise et la prospection de marchés.

www.ihk.de
<https://www.francoallemand.com/fr/>
<https://www.gtai.de/gtai-en/invest>
(Germany trade & invest)

// Chambres de commerce et d'industrie françaises (CCI)

www.allemagne.cnccef.org/
www.cci-france-allemande.fr/
www.cci-international-grandest.com/
www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/international

// Le site d'information des CCI sur les aides aux entreprises

www.les-aides.fr/

// Recherche par land ou région

Les agences de développement économiques des länders (*Wirtschaftsförderung*) peuvent vous aider dans vos recherches d'implantation ou de prospection de marchés. Il n'y a pas d'adresse centralisée ; vous pouvez effectuer une recherche avec ces mots-clés : nom du land + *Wirtschaftsfoerderung* ou *Invest* ».

En Bavière :

www.invest-in-bavaria.com/fr/

En Rhénanie du Nord-Westphalie :

www.nrwinvest.com/fr/accueil/

En Bade-Wurtemberg :

www.bw-invest.de
www.leadingcompanies.de

S'informer auprès des fédérations :

Fédération de l'artisanat allemand par exemple :

www.zdh.de/

CRÉER SON ENTREPRISE EN ALLEMAGNE

L'Union européenne propose un programme pour aider les jeunes à la création d'entreprise : www.erasmus-entrepreneurs.eu/?lan=fr

// EXIST (*Existenzgründungen aus der Wissenschaft*)

Programme du ministère fédéral de l'Économie et de la Protection du climat (BMWK) d'aide à la création d'entreprise dans le domaine scientifique : www.exist.de

Autre programme de ce ministère :

www.existenzgruender.de/FR/Home/inhalt.html
www.foerderdatenbank.de/FDB/DE/Home/home.html

// Programme d'aides de la région Berlin-Brandebourg **Businessplan-Wettbewerb pour les créateurs d'entreprise** : www.b-p-w.de/

Réunissant de nombreuses institutions, fédérations et entreprises, le Businessplan-Wettbewerb (BPW) de Berlin-Brandebourg est la plus grande initiative régionale d'accompagnement à la création d'entreprise en Allemagne.

> Si vous avez une bonne idée et souhaitez la concrétiser, le BPW vous aidera gratuitement.

// L'association **CyberForum e.V.** est un des plus grands réseaux régionaux d'entrepreneurs de nouvelles technologies d'Europe. Elle soutient les entreprises dans toutes les étapes de leur évolution, participe à des projets franco-allemands et européens.

www.cyberforum.de/
www.cyberforum.de/jobboerse/

// Autres sites :

www.emploi-allemande.de/blog/show/58/entreprenariat
www.karrierebibel.de/gruender-foerdermittel/
www.fuer-gruender.de/

START-UP

Bundesverband Deutsche Startups e.V.

<https://deutschestartups.org/>

Autres sites dédiés aux start-up

<https://inside.startup-insider.com/>
www.thefamily.co/

Offres de stage et d'emploi dans une start-up

www.digitale-leute.de/jobs/
www.deutsche-startups.de/startups-jobs/stellenangebote/
www.germanystartupjobs.com/
www.berlinstartupjobs.com/
www.cyber-valley.de/ > jobs

PORTAGE SALARIAL ET TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS (*free-lance*)

Une entreprise française peut embaucher un salarié allemand en Allemagne même si elle ne dispose pas de filiale sur place. Certaines conditions sont à remplir : établir un contrat de travail de droit local et gérer les aspects sociaux et fiscaux avec les autorités allemandes locales. Le portage salarial (*Lohnträgerschaft*) n'est pas vraiment connu en Allemagne.

On parle en effet de portage salarial lorsqu'il existe une relation tripartite : d'un côté un contrat de travail établi entre un salarié et une entreprise de portage et de l'autre, un contrat commercial de mise à disposition conclu entre l'entreprise de portage salarial et l'entreprise cliente.

www.se-developper-en-allemande.fr/tout-savoir-sur-la-gestion-salariale-en-allemande/
www.societeportagesalarial.eu/guide-portage-salarial/definition-portage-salarial/
www.didaxis.fr/portage-salarial/definition

Seule grande fédération des associations et des chambres professionnelles des travailleurs indépendants en Allemagne, le Bundesverband der Freien Berufe e. V. (BFB) représente les intérêts des travailleurs indépendants en Allemagne.

www.freie-berufe.de

POUR LES SENIORS

// *Wirtschaftsseniorennetzwerk*

Cette association a pour vocation d'assister bénévolement des jeunes ou des entreprises grâce à l'expérience professionnelle de ses membres. Anciens managers, spécialistes en économie et en administration à la retraite transmettent ainsi leurs compétences.

Le « réseau des seniors du secteur économique » est organisé sous différents noms dans des associations régionales. Celles-ci travaillent indépendamment les unes des autres, parfois avec des priorités différentes.

<https://wirtschaftssenioren.net/>

// L'association **Bundesarbeitsgemeinschaft Seniorenburros** soutient le même type de projets.

www.seniorenbueros.org/

// Bourse d'emploi

www.jobs-rentner.de/
www.wohnen-im-alter.de/leben/arbeiten
www.gelegenheitsjobs.de/stellenangebote/jobs-ab-50-jahren.php?
www.seniorenportal.de/service/jobs

POUR CONTINUER À SE FORMER

**Akademischer Verein der Senioren
in Deutschland**

www.avds.de/
www.seniorenstudium.marta-adelmann.com/
www.bildung-ab-50.de/



03

**BOURSES ET
PROGRAMMES
DE MOBILITÉ**

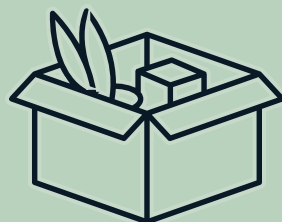
BOURSES D'EMPLOI ET PROGRAMMES DE MOBILITÉ DE L'UNION EUROPÉENNE (EMPLOI, STAGE, FORMATION, APPRENTISSAGE)

// L'autorité européenne du travail (AET) EURES, le réseau européen de la mobilité de l'emploi (cité chapitre 1), est rattaché depuis mai 2021 à l'Autorité européenne du travail (AET ou ELA – European Labour Authority). Créée en juillet 2019 (et installée à Bratislava (Slovaquie)), cette instance sera pleinement opérationnelle en 2024.

L'AET promeut et accompagne la libre circulation des travailleurs dans le respect des règles, veillant ainsi à une mobilité efficace et équitable et à la protection sociale.

Elle facilite la coopération entre États membres dans la lutte contre le travail non déclaré et contre les fraudes et les abus en matière de mobilité, notamment dans le cadre du détachement.

<https://ela.europa.eu>



ERASMUS +

// Vous souhaitez partir dans le cadre de vos études ou aussitôt après ?

Erasmus+ encourage les personnes inscrites en licence, master ou doctorat dans des établissements d'enseignement supérieur des pays participant au programme à effectuer des stages (placements en entreprises, stages de formation, etc.) à l'étranger. Les jeunes diplômé(e)s peuvent également en bénéficier.

En effectuant un stage à l'étranger dans le cadre d'Erasmus+, vous pouvez améliorer vos compétences linguistiques, interculturelles et en communication, mais aussi des compétences non techniques très appréciées des employeurs, tout en stimulant votre esprit d'entreprise.

Vous pouvez également combiner votre stage Erasmus+ avec une période d'études à l'étranger. Vous pouvez commencer à apprendre la langue utilisée sur votre lieu de travail grâce au soutien linguistique en ligne d'Erasmus+.

<https://erasmus-plus.ec.europa.eu/fr/possibilites/possibilites-pour-les-particuliers/etudiants/stages-pour-etudiants>

SI VOUS ÊTES EN RECHERCHE D'EMPLOI,

percevez des allocations chômage de Pôle emploi et souhaitez partir en Allemagne, sachez que votre allocation chômage peut être maintenue en Allemagne sous certaines conditions :

www.cleiss.fr/reglements/u2.html

SI VOUS DÉMISSIONNEZ POUR SUIVRE VOTRE CONJOINT EN ALLEMAGNE,

vos démission est considérée comme légitime au regard des règles d'assurance chômage. Il vous faut demander le **formulaire U2** et **vous inscrire à Pôle emploi** avant votre départ .

LE PROGRAMME EUROPÉEN ERASMUS+ (2021-2027)

// Le programme européen Erasmus+ (2021-2027) s'adresse dorénavant à tous les publics https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/individuals_fr#tab-1-0



Aux apprenti(e)s -alternant(e)s

Le CFA peut mettre en place un dispositif leur permettant de travailler dans une entreprise européenne.



Aux étudiant(e)s

Le programme Erasmus+ permet de suivre des études dans un pays européen ou dans un pays partenaire, mais aussi d'effectuer un stage conventionné en entreprise.



Aux jeunes

déjà sur le marché du travail, aux personnels d'enseignement et de formation.



Aux personnels, aux volontaires et bénévoles du domaine du sport, aux athlètes et responsables d'entraînement sportif :

https://erasmusplus-jeunesse.fr/cest-quoi/erasmus_sport



Aux personnels et responsables du secteur de la jeunesse

Erasmus+ offre la possibilité d'enseigner dans un établissement d'enseignement à l'étranger, ainsi que de suivre des formations destinées au personnel éducatif, enseignant ou non. Celui-ci peut ainsi suivre des stages d'observation ou des formations spécifiques à l'étranger, créer des réseaux, ou participer à une visite d'études.

Guide en ligne du programme Erasmus+ :

<https://agence.erasmusplus.fr/>

<https://erasmus-plus.ec.europa.eu/fr/node/2699>

<https://info.erasmusplus.fr/>

<https://touteurope.eu/dossier/financements-europeens>



NOUVEAU : L'INITIATIVE ALMA

(Aim, Learn, Master, Achieve — Orientation, Apprentissage, Maîtrise, Réussite) vise à aider les jeunes à trouver leur place sur le marché du travail, en particulier les jeunes les plus défavorisés(e) entre 18 et 30 ans qui ont des difficultés à accéder au monde du travail ou à des formations pour des raisons individuelles ou structurelles (par exemple : handicap, chômage de longue durée, performances scolaires/compétences professionnelles insuffisantes, origine migratoire). ALMA complètera ainsi les programmes existants en faveur de la mobilité des jeunes, tels qu'Erasmus Plus et le Corps européen de solidarité, en ciblant les jeunes qui ne bénéficient pas de ces programmes.

Avant leur séjour à l'étranger, les participant(e)s recevront une formation personnalisée intensive dans leur pays d'origine.

Un séjour supervisé comprenant un stage accompagné d'un service de mentorat pendant une période de 2 à 6 mois dans un autre pays de l'UE leur sera proposé.

À leur retour, un soutien continu les aidera à s'orienter et à utiliser leurs nouvelles compétences dans leur pays d'origine pour obtenir un emploi ou poursuivre des études. Les autorités compétentes et les organisations intéressées peuvent écrire à :

empl-agma@ec.europa.eu

RÉSEAU EUROPÉEN EURES

// Les services européens de l'emploi EURES (European Employment Services) comptabilisent près de 4 millions de postes à pourvoir dans toute l'Europe. L'Allemagne en propose à elle seule plus de 807 500 en 2022.

En France, des euroconseillers et euroconseillères peuvent vous aider à postuler à ces emplois. Vous pouvez les rencontrer à Pôle Emploi international et à l'APEC.

Une fonction de recherche vous permet de trouver le conseiller ou la conseillère EURES le ou la plus proche de votre domicile.

<https://ec.europa.eu/eures/public/fr/homepage>

Vous êtes à la recherche d'un emploi, d'un stage ou d'un apprentissage ?

Des aides sont accessibles dans le cadre de programmes européens de mobilité professionnelle.

Sur le site de Pôle Emploi international, vous avez accès aux offres de mobilité :

<https://www.pole-emploi.fr/international/mobilite-internationale.html#>

ERASMUS+, C'EST AUSSI POUR LES PERSONNES EN RECHERCHE D'EMPLOI

Erasmus+ permet de bénéficier d'une immersion linguistique et professionnelle dans une entreprise, association ou autre organisation, au sein de l'Union européenne.



// Ce dispositif s'adresse à toutes les personnes en recherche d'emploi, **sans conditions d'âge, de niveau de diplôme ou de qualification**. Il s'agit d'un accompagnement qui peut être considéré comme une formation. C'est Pôle emploi qui vous propose le stage/la formation, le logement, les cours de langue.

Quels services ?

- Un stage dans une organisation professionnelle (de 3 ou 6 mois)
- Une préparation au départ : informations sur les conditions de vie et de travail dans le pays d'accueil et sur les moyens mis à disposition
- L'accompagnement par l'accompagnement par Pôle emploi pendant la période de mobilité et au retour
- Le maintien de l'indemnisation chômage (pour les personnes éligibles) pendant la durée du stage en Europe
- Des aides financières pour couvrir les frais de voyage et d'hébergement
- Une évaluation linguistique et des cours de langue via la plateforme OLS (Online Linguistic Support) mise en place par la Commission européenne et l'agence Erasmus+

NOUVEAU ! LE PROGRAMME DE MOBILITÉ CIBLÉ (TMS) - EN LIBERTÉ

Vous êtes autonome, avez trouvé un emploi en Allemagne par vous-même et avez besoin d'une aide financière ponctuelle ? Le programme EURES TMS (Targeted Mobility Scheme ou programme de mobilité ciblée), un dispositif financé par la Commission européenne et dont Pôle emploi est partenaire, est fait pour vous.

La demande doit s'effectuer sur la plateforme : EURESmobility.anpal.gov.it

Quelles sont les conditions d'accès ?

- avoir plus de 18 ans ;
- avoir la nationalité d'un pays de l'Union européenne, de la Norvège ou d'Islande ;
- être dans un processus de recrutement : un contrat de travail de plus de 6 mois ou un stage de plus de 3 mois.

* Les ressortissant(e)s d'un pays tiers doivent être en possession d'une carte de résidence de longue durée - CE.

Quelles sont les aides financières accordées ?

Vous pourrez bénéficier de la prise en charge d'une partie des frais liés à votre projet pour :

- passer un entretien (montant de 110 € à 385 € selon l'éloignement géographique),
- faire reconnaître vos diplômes (montant forfaitaire de 440 €),
- déménager une fois un contrat de travail signé (montant de 770 € à 1 540 € en fonction du pays de destination). La demande doit être faite avant la prise de poste. Un complément pourra être accordé si un membre de votre famille vous accompagne,
- apprendre la langue du pays de destination (dans la limite de 2 200 € selon le tarif des cours), pour les stagiaires et apprenti(e)s, une allocation de subsistance est versée.

J'OSE L'EUROPE ?



Je peux faire un stage en Europe avec Erasmus+

La mobilité européenne pour acquérir de nouvelles compétences ! Avec Erasmus+, bénéficiez d'un stage professionnel de 3 à 6 mois en Europe, sans conditions d'âge, ni de diplôme.



Des aides pour mon projet en Europe

Si vous partez en Europe, sachez que l'Union européenne propose, sous certaines conditions, des aides et des programmes pour vous aider à financer votre déménagement, des cours de langue ou faciliter votre projet professionnel.



Je souhaite travailler en Europe

Si vous avez la nationalité française, vous n'avez pas besoin d'un permis de travail pour exercer une activité professionnelle en Europe. Vos démarches sont simplifiées grâce au principe de libre circulation des travailleurs au sein de l'Espace économique européen.



Je cherche en Europe avec EURES

EURES, c'est le site de référence pour chercher un emploi en Europe. Chaque jour, le portail du réseau européen des services publics de l'emploi propose plus de 2 millions d'offres.

Pour vous aider à constituer votre dossier, consultez le site :

<https://www.pole-emploi.fr/international/mobilite-internationale/jose-leurope/des-aides-pour-mon-projet-en-eur.html>

Agence nationale : <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/fr/agences-nationales>

PORTAIL EUROPÉEN DE LA JEUNESSE



// À partir de 13 ans et jusqu'à 30 ans

Des échanges Erasmus+ d'une durée de 5 à 21 jours sont possibles :

<https://erasmusplus-jeunesse.fr/cest-quoi/mobilite>

Les volontariats sont dorénavant consultables sur <https://www.erasmusplus-jeunesse.fr/>

// À partir de 18 ans : CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ

<https://www.corpeuropeensolidarite.fr/>

Le Corps européen de solidarité est une nouvelle initiative de l'Union européenne qui vise à donner aux jeunes de **18 à 30 ans** la possibilité de se porter volontaires ou de travailler dans le cadre de projets organisés dans leur pays ou à l'étranger et destinés à aider des communautés et des personnes dans toute l'Europe.

Il leur est possible de prendre part à un large éventail de projets (prévention de catastrophes naturelles, travaux de reconstruction, aide dans des centres de demandeurs d'asile ou assistance sociale auprès de populations dans le besoin, par exemple).

Les projets ont une durée de 2 à 12 mois.

Au terme de votre contribution à un projet, vous recevrez un certificat de participation que vous pourrez utiliser pour postuler à un emploi ou poursuivre votre apprentissage.

Si vous décidez de vous porter volontaire, vous ne percevrez pas de rémunération, mais vos frais de voyage, de logement, de nourriture et d'assurance seront pris en charge pour toute la durée de l'activité. Vous recevrez une formation avant de partir et à votre arrivée sur place.

Les personnes choisissant un apprentissage ou un stage signeront, dans certains pays, un contrat de travail établi conformément à la réglementation nationale du pays d'accueil. Elles percevront des indemnités journalières.

Celles recrutées pour un placement professionnel bénéficieront toujours d'un contrat de travail et seront rémunérées conformément à la législation, à la réglementation et aux conventions collectives locales.

https://europa.eu/youth/solidarity/benefits_fr

AUTRES PROGRAMMES EUROPÉENS

// LIFE

Le programme pour le climat et l'environnement :

https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_21_6178

// Copernicus

Le programme d'observation de la terre

// Horizon 2020

Le programme pour la recherche et l'innovation

// Europe créative

Le programme pour les secteurs audiovisuel, culturel et créatif

// Coopération euro-méditerranéenne

L'agence Erasmus+ Jeunesse et Sport héberge le centre de ressources SALTO-Youth EuroMed & bonnes pratiques qui soutient et amplifie la coopération euro-méditerranéenne en faveur de la jeunesse en développant les programmes Erasmus+ Jeunesse et Corps européen de solidarité dans les pays de la rive sud de la Méditerranée. Il propose des formations, des événements ainsi que divers outils aux acteurs du domaine de la jeunesse.

<https://www.salto-youth.net/rc/euromed/>

PROGRAMME DE MOBILITÉ DES POUVOIRS PUBLICS FRANÇAIS

// Stage professionnel sans condition d'âge ni de diplôme

Vous cherchez un emploi ? Vous pouvez percevoir des aides ou des bourses de mobilité, en soumettant votre projet à des organismes nationaux ou régionaux :

<https://www.pole-emploi.fr/parcoursInternational/>

Un conseiller ou une conseillère spécialisé(e) peut vous accompagner dans votre projet professionnel : préparation au départ, cours de langue, recherche d'offres d'emploi, rédaction de candidatures, démarches administratives...

Il existe également des aides financières européennes pour soutenir votre projet. (voir page 30)

Quel que soit votre lieu de résidence en France, vous pouvez bénéficier d'un suivi facilement accessible par visioconférence, téléphone ou mail. Parlez-en à votre conseiller ou conseillère Pôle emploi International qui vous orientera vers l'équipe de mobilité internationale spécialiste de l'Allemagne.

<https://www.pole-emploi.fr/international/mobilite-internationale.html#>
www.eures.europa.eu

// Stage professionnel et recherche d'emploi - enseignement supérieur

Vous êtes titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau Bac+3 minimum ? Vous pouvez vous adresser à l'APEC :

L'Association pour l'emploi des cadres (APEC) dispose de 47 centres en France dont les personnels spécialisés en expatriation pourront vous renseigner. Les postes à pourvoir en Allemagne via l'APEC sont à 80 % des postes techniques (ingénieurs), 10 % des postes de commerciaux et 10 % des postes dans les RH ou le marketing. L'APEC propose également des stages ainsi que des VIE et VIA. (voir chapitre 5) www.apec.fr

// Bourses et programmes de mobilité des départements ou conseils régionaux pour les jeunes

<https://jeunes.gouv.fr/-Sejours->

Les conseils régionaux proposent des programmes de mobilité internationale : <http://decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr/>

N'hésitez pas à consulter celui de votre région.

BOURSES ET PROGRAMMES DE MOBILITÉ DES DÉPARTEMENTS OU CONSEILS RÉGIONAUX TOUS PUBLICS

La plupart des régions françaises sont jumelées avec un land et **plus de 2220 villes sont également jumelées** avec une ville allemande. Il faut noter que les villes d'une région peuvent être jumelées avec celles d'un autre land que celui du jumelage régional.

<http://afccre.org/fr/nos-membres/annuaire-des-villes-jumelees.Ys01QPdCTmw>

https://www.rgre.de/partnerschaft/online-datenbank/listenansicht?tx_fpartnerschaftsdb_show%5Bsearch%5D=250494&cHash=efb1b1e8dd40fdbeaa5b23a0881a1775#fpartnerschaftsdb_list_results

Près de 20 départements français entretiennent aujourd'hui des liens de coopération avec un partenaire allemand, qui peut être selon les cas un Kreis (canton), un Bezirk (district) ou encore un land. Plutôt centrée sur les relations de jumelage traditionnelles (échanges scolaires,

culturels et sportifs), la coopération départementale concerne également des projets techniques dans des domaines qui se diversifient, tels que l'environnement, l'inclusion sociale, le développement territorial, les transports ou la gestion commune de projets européens.

PARTENARIATS ENTRE DÉPARTEMENTS FRANÇAIS ET BEZIRKE/KREISE/ LÄNDER ALLEMANDS

<https://www.france-allemande.fr> > jumelages > coopération départementale

Grâce à l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ), des bourses sont allouées aux jeunes qui partent dans le cadre de ces jumelages. <https://www.ofaj.org/programmes-formation/jumelages-0.htm>

Auvergne-Rhône-Alpes

Les villes de la région Rhône-Alpes et du Bade-Wurtemberg, qui ont conclu un accord de partenariat, ont noué plus de 60 accords de jumelage. Les programmes de bourses et d'échanges entre universités et dans le cadre de la formation professionnelle ainsi que les jumelages entre écoles, accompagnés d'échanges scolaires, sont ainsi devenus monnaie courante. <https://www.auvergnerrhonealpes.fr/128-etudes-et-stages-a-l-etranger.htm>

AFAPE Auvergne Rhône-Alpes

(Acteurs franco-allemands pour l'Europe)
L'association a pour but le partage d'expérience et la promotion des initiatives dans le franco-allemand, ainsi que de celles de ce partenariat en direction d'autres pays de l'Europe. Vous y trouverez les jumelages par département et les actions qu'ils mènent. <https://www.afape-aura.eu/>

Partenariat du Territoire de Belfort et du Landkreises du Harz

<https://www.territoiredebelfort.fr/la-cooperation-decentralisee/allemande>

Bourgogne-Franche-Comté

Partenariat avec la Rhénanie-Palatinat
Plusieurs dispositifs d'aide à la mobilité internationale sont proposés par la région. Les aides proposées sont répertoriées dans le « Guide des aides » à l'adresse suivante : Accueil > En pratique > Les aides de la Région > Europe et international <https://www.bourgognefranche-comte.fr/Les-jeunes-a-l-international,1158,10572>
mobilite.jde@franche-comte.fr
mobilite.internationale@bourgognefranche-comte.fr

Afin d'apprendre à connaître le land jumelé avec votre région, nous vous proposons le portrait des différents länder en français ici : <https://allemandeenfrance.diplo.de/fr-fr/-/2481132>

Maison de Rhénanie-Palatinat à Dijon

La Maison de Rhénanie-Palatinat est à l'initiative de nombreux projets dans toute la France (Mobiklasse par exemple).

Grâce à son équipe, vous pouvez :

- apprendre l'allemand ou simplement tester votre niveau,
- effectuer un stage professionnel en Rhénanie-Palatinat,
- vous engager en tant que volontaire en Allemagne dans les domaines culturel et écologique,
- nouer des contacts économiques avec des entreprises en Rhénanie-Palatinat,
- trouver une bourse de mobilité scolaire, universitaire ou professionnelle,
- participer aux manifestations culturelles ou aux projets avec l'Allemagne et la Rhénanie-Palatinat,
- mettre en place un projet franco-allemand,
- vous informer sur l'Allemagne actuelle ou sur les sites touristiques en Rhénanie-Palatinat par exemple,
- solliciter les services du consul honoraire d'Allemagne.

N'hésitez pas à les contacter pour toute autre demande sur la mobilité.

Tél. : 03 80 68 07 00

<http://maison-rhenanie-palatinat.org/>
info@maison-rhenanie-palatinat.org

Bretagne

La mission de JTM : favoriser la mobilité internationale par le biais de dispositifs d'accompagnement (dispositifs Ariane et CES) pour l'aide à la réalisation d'un séjour ou d'appuis financiers (bourse JTM35 et bourse Projet Citoyen) pour soutenir financièrement un projet autonome. JTM s'adresse aux jeunes sans distinction de

formation, de diplôme ou de niveau de langue. Quel(le) que soit votre projet ou votre situation, JTM peut vous informer, vous accompagner dans vos démarches et éventuellement vous apporter un soutien financier. Les départs peuvent être individuels.

N'hésitez pas à consulter son site où figurent de très nombreuses offres tant pour une expérience professionnelle, un stage, un volontariat, que pour un séjour au pair, un projet citoyen, du woofing...

Jeunes à travers le monde (JTM)

Tél. : 02 99 78 35 36

jtm.info@international-jtm.com

www.international-jtm.com/

Maison de l'Allemagne à Brest

Affiliée à la Fédération des associations franco-allemandes, la MDA est également en lien avec les acteurs économiques, le Club d'affaires franco-allemand de Brest et d'autres partenaires institutionnels comme la Chambre de commerce franco-allemande. Brest est notamment jumelée avec Kiel.

Tél. : 06 71 48 21 84

<https://www.mda-brest.fr/>

maisonallemagnebrest@gmail.com

Partenariat du département du Morbihan et de l'arrondissement de Rhin-Erft.

Centre-Val-de-Loire

La région est jumelée avec la Saxe-Anhalt.

Le Centre franco-allemand de Touraine à Tours

Il entretient des relations suivies et des échanges réguliers avec Mülheim-an-der-Ruhr, la ville jumelle de Tours, et avec le land de Saxe-Anhalt, partenaire de la région Centre-Val de Loire. L'association est reconnue par l'Ambassade d'Allemagne à Paris et soutenue entre autres par le Goethe-Institut, l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ), la Ville de Tours, le conseil départemental et la région Centre-Val-de-Loire.

Tél. : 02 47 66 05 77

contact@franco-allemand-touraine.fr

<https://www.franco-allemand-touraine.eu/>

La ville d'Orléans est jumelée depuis 62 ans avec Münster et de nombreux échanges sont possibles.

Par le biais de l'association de loi 1901 JEUNES À TRAVERS LE MONDE (JTM),

les conseils départementaux d'Ille-et-Vilaine et des Côtes d'Armor soutiennent des programmes de mobilité destinés aux jeunes adultes de 16 à 35 ans.

La plupart des programmes sont réservés aux jeunes résidant dans le département d'Ille-et-Vilaine et dans le département des Côtes d'Armor en Bretagne (pour le programme Ariane).



Corse

Au printemps 2022, l'OFAJ a signé deux conventions de coopération avec l'association Emma Lab' en Corse – qui est également devenu un Point Info OFAJ – et le Landesjugendring Mecklenburg-Vorpommern e. V. Leur objectif est de donner une impulsion aux échanges interculturels de jeunes dans chacun de ces deux régions.

Association Emma Laboratoire Culturel à Feliceto

Tél.: 07 83 51 56 52

contact@emmalab.fr

Facebook : assoemmalab

Point Info OFAJ sur Facebook : picorse

Région Grand Est

Se reporter au chapitre « Programmes trans-frontaliers »

Hauts-de-France

Partenariat avec la Thuringe et la Rhénanie du Nord-Westphalie. Partenariat du département de l'Oise et du Bezirk de Basse-Bavière. Jumelage de Lille avec Cologne et Erfurt. Les Hauts-de-France et la Rhénanie du Nord-Westphalie mettent en commun leurs expériences dans le travail interculturel et pédagogique pour permettre à un plus grand nombre de jeunes d'expérimenter la mobilité, au profit de leur développement individuel.

Vous étudiez ou effectuez un apprentissage dans l'enseignement supérieur et vous prévoyez un stage, un séjour d'études ou de

recherche en Europe ou à l'international pendant l'année scolaire 2022-2023 ? Pensez à la bourse Mermoz !

Région Hauts-de-France

Tél. : 03 74 27 00 00

<https://www.hautsdefrance.fr/mermoz-2022-23/>

https://guide-aides.hautsdefrance.fr/spip.php?page=dispositif&id_dispositif=929

Région Île-de-France (et alentours)

Partenariats avec le Brandebourg et de Paris avec Berlin.

Des bourses de mobilité internationale sont proposées aux étudiant(e)s :

<https://www.iledefrance.fr/bourses-mobilite-ile-de-france-informations-aux-etudiants-de-dut-licence-master>

<https://www.iledefrance.fr/bourses-mobilite-ile-de-france-bts>

Vous avez plus de 18 ans, êtes apprenti(e)s, en recherche d'emploi ou en reconversion ? Vous souhaitez partir dans le cadre de votre Compte personnel de formation (CPF), du Congé individuel de formation (CIF), de l'Aide individuelle de formation (AIF) ou bien en stage pour acquérir une expérience à l'étranger ? N'hésitez pas à contacter l'Institut européen de recherche et de formation (IERF), un centre agréé de formation continue au statut d'association sans but lucratif.

Elle donne de nombreux conseils et offre aux personnes à la recherche d'un emploi ou aux apprenti(e)s résidant en Île-de-France et plus largement en France) des opportunités de stage / de formation en Europe dans le cadre d'Erasmus+. Les départs sont collectifs ou individuels, une bourse et une convention de stage sont également allouées.

(Programme sans limite d'âge et aucun niveau de diplôme requis.)

IERF (Institut européen de recherche et de formation)

Tél. : 01 48 46 37 68

contact@ierf.net

<http://ierf.net/candidats>

<https://www.facebook.com/IERF.PARIS>

Nouvelle Aquitaine

Jumelage de Bordeaux avec Munich. Partenariat de la région avec la Hesse.

Depuis 1995, cette coopération n'a cessé de se développer, portée par un réseau d'acteurs toujours plus dense. Ce partenariat contribue à l'amitié franco-allemande par la réalisation de projets concrets dans les domaines de la recherche, de la protection de l'environnement, de la culture ou encore de la jeunesse.

Hôtel de Région – Site de Bordeaux

Tél. : 05 57 57 80 00

Moritz KUMMER, représentant du land de Hesse en Nouvelle Aquitaine

Tél. : 05 56 56 38 24

moritz.kummer@nouvelle-aquitaine.fr

Autres aides possibles :

Avec **BAGAGES**, la région Nouvelle Aquitaine vous aide pour le financement de vos stages ou de vos séjours d'études à l'étranger.

Lycéen(ne)s, apprenti(e)s, étudiant(e)s, personnes à la recherche d'un emploi ou stagiaires de la formation professionnelle, BAGAGES vous accompagne !

<https://jeunes.nouvelle-aquitaine.fr/formation/partir-letranger-avec-bagages>

Région Nouvelle Aquitaine

Direction de la jeunesse et de la citoyenneté

Service Mobilités internationales

Tél : 05 49 60 28 28

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/>

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/mobilite-internationale>

ALCA Nouvelle Aquitaine

L'Agence culturelle de la région Nouvelle-Aquitaine, l'ALCA (Agence livre, cinéma et audiovisuel) présente à Bordeaux, Limoges, Angoulême et Poitiers, est l'interlocutrice privilégiée des professionnels du livre et de l'écrit, du cinéma et de l'audiovisuel. Elle invite les autrices et auteurs (fiction, illustration, BD etc.) de la région Nouvelle Aquitaine à soumettre leur candidature pour partir en résidence de création à Wiesbaden, en Hesse. Dans le même temps, un(e) lauréat(e) de Hesse sera accueilli(e) en résidence en Nouvelle Aquitaine.

<https://alca-nouvelle-aquitaine.fr/en/node/13588>

Institut Heinrich Mann à Pau

Membre de la Fédération des maisons franco-allemandes, l'Institut organise des animations pour et avec les scolaires : rencontres avec des écrivain(e)s, initiations ludiques, linguistiques par le théâtre, échanges avec les villes allemandes jumelées, expositions thématiques dans les établissements. Pau est jumelée avec Göttingen.

Tél. : 05 59 34 93 82

contact@institutmann.org

Normandie

Partenariat avec la Basse-Saxe et jumelage entre le Calvados et la Basse-Franconie. Partenariat du département de l'Orne et du Landkreis de Kusel.

La région de Normandie a mis en place une aide spécifique : Pass Monde. Ce dispositif est destiné aux jeunes résidant en Normandie et dès la fin du collège et jusqu'à 5 années après le baccalauréat (lycéen(ne)s, étudiant(e)s en formation initiale, apprenti(e)s, stagiaires de la formation professionnelle) qui partent pour un stage ou un séjour d'étude à l'étranger s'inscrivant dans leur parcours de formation. Un forfait de 200 € est attribué pour les stages ou séjours d'étude effectués en Europe et de 40 € pour toutes les autres destinations, auxquels s'ajoutent 40 € par semaine. Pass Monde, c'est aussi la possibilité d'obtenir une aide équivalente pour son volontariat à l'international (Service volontaire européen, Corps européen de solidarité ou Volontariat de solidarité internationale) ou encore de bénéficier de 500 à 3 500 € pour porter un projet citoyen individuel ou collectif à l'étranger.

<https://www.normandie.fr/pass-monde>

Le **Bezirk de Basse-Franconie** offre aux étudiant(e)s (université/IUT) du Calvados la possibilité de faire un stage de 1 à 3 mois en Basse-Franconie afin de découvrir le monde du travail, mais aussi la région jumelle.

Ce stage s'adresse aux personnes inscrites à l'université, en IUT ou en école supérieure, venant du Calvados, recherchant un stage d'une durée de 1 à 3 mois en Allemagne pour améliorer leurs connaissances en allemand, ayant entre 18 et 30 ans et un niveau d'allemand

suffisant à la réalisation du stage. Le service des jumelages du Bezirk de Basse-Franconie propose des stages volontaires et des stages obligatoires dont le but principal est la progression en allemand (dans le cadre d'études en LEA, etc.). Pour les stages spécialisés, le service peut donner des pistes, conseils et adresses d'entreprises potentielles.

En outre, le service des jumelages aide (gratuitement) les stagiaires à la recherche d'un logement.

Les stages ne sont, en général, pas rémunérés et les frais de transport, de séjour et de logement restent à la charge des stagiaires.

Les stagiaires peuvent déposer une demande de bourse auprès de l'OFAJ mais ne peuvent prétendre à l'obtention systématique de celle-ci, l'OFAJ ne pouvant satisfaire toutes les demandes.

Contact : Silke Burdack

Tél. : 0049 - (0)931-79591419

s.burdack@bezirk-unterfranken.de

<https://www.bezirk-unterfranken.de/unsere-leistungen/partnerschaftjumelagetwinning/jumelage/jeunesse/13717.Le-reseau-de-stages.html>

<https://www.calvados.fr/jumelages>

Occitanie

La région se mobilise pour favoriser la mobilité vers l'Allemagne.

- Partenariat de la région avec Hambourg
- Partenariat du département de l'Aveyron (ville de Rodez) avec la ville de Bamberg
- Partenariat de la ville de Montpellier avec Heidelberg

Depuis 2018, elle organise ainsi tous les deux ans la Quinzaine franco-allemande.

<https://15francoallemandeoccitanie.fr/>

Elle propose de nombreuses aides que ce soit pour les étudiant(e)s, les personnes à la recherche d'un emploi ou pour des échanges.

<https://www.laregion.fr/-Toutes-les-aides->

<https://www.laregion.fr/Aides-mobilite-etudiants>



Maison de Heidelberg à Montpellier

Propose entre autres un coaching individuel. Chaque projet de mobilité est individuel. Afin de vous aider dans vos démarches pour trouver le stage, l'université ou l'emploi de vos rêves, l'équipe de la Maison de Heidelberg vous

- aide pour la rédaction de votre CV et de votre lettre de motivation,
- conseille pour trouver des bourses et financements pour votre projet,
- met à disposition des prospectus et la documentation,
- donne des conseils interculturels.

Ce service gratuit s'adresse aux élèves, étudiant(e)s ou jeunes en recherche d'emploi qui veulent partir en Allemagne.

Pour avoir plus de renseignements et/ou pour demander un premier rendez-vous :

Tél. : +33 (0)4 67 60 48 11

echanges@maison-de-heidelberg.org

<https://maison-de-heidelberg.org/>

Pays de la Loire

Partenariat du département de la Mayenne avec le Bezirk de la Souabe.

[https://www.paysdelaloire.fr/les-aides/la-](https://www.paysdelaloire.fr/les-aides/la-mobilite-internationale)

[mobilité-internationale](https://www.paysdelaloire.fr/les-aides/la-mobilite-internationale)

Le Centre culturel franco-allemand de Nantes (CCFA)

Dans le domaine du travail et de la formation professionnelle, le Centre culturel entretient des liens étroits avec la Chambre de commerce et d'industrie Nantes-Saint-Nazaire et la Chambre franco-allemande de commerce et d'industrie à Paris. Un bureau des stages propose une aide concrète pour la recherche et la préparation de stages dans des entreprises ou organismes allemands, et plus particulièrement à Sarrebruck, ville jumelée avec Nantes.

Un partenariat avec le land du Schleswig-Holstein et la région Pays de la Loire permet également de nombreuses mobilités dès le lycée.

<http://www.ccfa-nantes.org/>

Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA)

La région soutient de nombreux programmes de mobilité pour les jeunes inscrits dans une formation sanitaire ou sociale ainsi qu'en BTS, les jeunes diplômé(e)s (de bac+2 minimum) en recherche d'emploi.

Service Vie étudiante et Mobilité internationale

imars@regionpaca.fr

Tél. : 04 91 57 50 57

[https://www.maregionsud.fr/jeunes/mon-](https://www.maregionsud.fr/jeunes/mon-experience-a-letranger)

[experience-a-letranger](https://www.maregionsud.fr/jeunes/mon-experience-a-letranger)

Le Centre franco-allemand de Provence à Aix-en-Provence

assure activement la présence culturelle franco-allemande dans toute la région PACA. Aix-en-Provence est jumelée avec la ville de Tübingen.

Tél. : 04 42 21 29 12

info@cfaprovence.com

<https://www.cfaprovence.com/>

Le Centre culturel franco-allemand de Nice (CCFA)

propose, entre autres, des programmes de mobilité avec Nuremberg, la ville jumelée à Nice. D'autres programmes existent également.

Tél. : 04 93 81 48 16

info@ccfa-nice.fr

<https://ccfa-nice.fr/>

Dans les Hautes-Alpes, la ville de Briançon est jumelée avec celle de Rosenheim (Bavière). La ville de Marseille est jumelée avec Hambourg.

À Marseille, un nouveau programme est proposé : le PROGRAMME IMAJINA « Insertion par la Mobilité, l'Apprentissage et le Jobcoaching »

Ce projet vise à soutenir l'**insertion professionnelle des jeunes ayant moins d'opportunités** en utilisant la mobilité internationale comme un outil de découverte de soi. Ce projet offre la possibilité à 24 jeunes par an d'effectuer un **stage professionnel de 2 mois en Allemagne**.

En coopération avec la mission locale de Marseille, le projet débute par 1 mois de préparation au départ avec une initiation à l'allemand, des formations à l'interculturalité, des ateliers de créations de CV et lettres de motivation, des simulations d'entretiens d'embauche, des activités d'éducation non formelle. La formation au départ a pour but de donner tous les outils

nécessaires au bon déroulement du stage.

Les domaines de stage sont très divers, en fonction du projet professionnel de chaque participant(e) et déterminés au cours de la phase de préparation. Les différents groupes sont accueillis par des structures partenaires d'Eurocircle dans les villes de Leipzig, Dresde, Schwerin et Stuttgart.

Ce programme est élargi grâce à un échange franco-allemand financé par l'OFAJ.

Celui-ci permet aux jeunes, à la suite de leur stage de préparation, de rencontrer d'autres jeunes allemand(e)s de leur âge et issu(e)s d'environnements socio-économiques similaires au leur à Leipzig et Dresde.

À l'issue de la mobilité, chaque groupe participe à un séminaire de 2 semaines axé sur valorisation de l'expérience et le retour à l'emploi. Coordination :

Eurocircle et Une Terre Culturelle (UTC)

Tél. : 04 91 06 63 18

info@uneterreculturelle.org

<https://uneterreculturelle.org/>

Eurocircle Tél. : 04 91 42 94 75

contact@eurocircle.info

eurocircle.fr/les-stages/

Échange sportif franco-allemand

Le Comité national olympique et sportif français (CNOFS), pour le compte de l'OFAJ, est aujourd'hui chargé de promouvoir les échanges franco-allemands dans le domaine sportif. Chaque année, 200 rencontres franco-allemandes sont organisées entre associations et fédérations sportives.

Échanges et services civiques sont proposés tout au long de l'année.

<https://francoallemand.franceolympique.com/>

Échanges franco-allemands : ofaj@cnoisf.org

Multiplier les échanges de jeunes entre associations sportives des villes jumelées.

Initié en 2019, le projet « Fais bouger ton jumelage » s'adresse aux associations sportives, mais aussi aux villes et aux comités de jumelage.

L'idée : profiter de l'expérience de villes jumelées dans les échanges franco-allemands pour monter ensemble des projets entre associations sportives de villes jumelées.



PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT ALLEMAND

// L'Allemagne fait face à un vaste problème démographique et à un manque de main-d'œuvre qualifiée. Son marché du travail fourmille donc d'opportunités.

Où trouver des emplois vacants ?
Fachkraefte-offensive. Si vous parlez allemand : www.fachkraefte-offensive.de
<https://www.kofa.de/daten-und-fakten/ueberblick-fachkraeftemangel/>

Ces sites permettent de visualiser les emplois vacants par secteur d'activité.

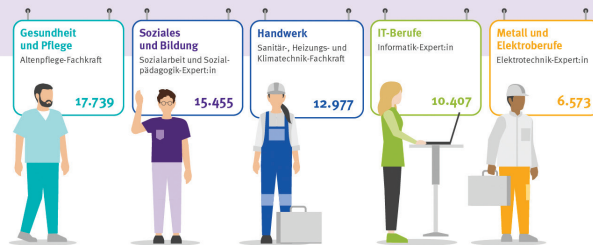
MÉTIERS EN PÉNURIE DANS LES PME

L'Allemagne a besoin de personnel qualifié. Découvrez ici les professions les plus demandées en Allemagne :

- Secteur de la santé
- Secteur du social et de la formation
- Artisanat
- Secteur informatique
- Techniciens

Die Top-Berufe mit den größten Fachkräftelücken aus ausgewählten Berufsbereichen

Aktuell gibt es 281 Engpassberufe, die mindestens 100 offene Stellen bundesweit verzeichnen. In diesen Berufen gibt es bundesweit nicht genügend passend qualifizierte Arbeitslose, um alle offenen Stellen zu besetzen. Zu den besonders betroffenen Bereichen zählen die Pflege und das Handwerk.



Die Zahl der Engpassberufe ist im Zuge der Corona-Pandemie deutlich gesunken, 2019 waren noch 310 Berufe von Fachkräftemangel betroffen. Nach Erholung der Wirtschaft kann mit einem weiteren Anstieg der Fachkräftemangelprognosen gerechnet werden.

source : kofa.de

Les métiers les plus recherchés sont :

- ingénieur(e)s,
- spécialistes en électronique, mécanique,
- spécialistes en informatique, technique, mathématiques,
- spécialistes en sciences de la nature,
- artisanat- personnel qualifié, par exemple, installateur/installatrice, électricien(ne),
- médecin ; pharmacien(ne),
- personnel de santé ;

À SAVOIR :

Fachkraft : salarié(e) avec qualification professionnelle
Spezialist : salarié(e) avec diplôme de l'enseignement supérieur (Bachelor)
Expert : minimum bac+4 (Master)

MAKE IT IN GERMANY

Le portail <https://www.make-it-in-germany.com/fr/> vous donne toutes les informations nécessaires pour candidater à un emploi proposé par les employeurs allemands. Le site détaille, en français, toute la marche à suivre.
<https://www.make-it-in-germany.com/fr/travailler-en-allemande/emploi/candidature>
 Hotline (en anglais et en allemand) du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00.
 Tél. : (0049) 301 815 – 1111
www.make-it-in-germany.com
Incoming@arbeitsagentur.de
www.twitter.com/MakeItInGermany

Jobbörse

La « *jobbörse* » est un outil formidable pour rechercher un emploi, un stage ou une formation en alternance en Allemagne. Sélectionnez votre région, votre secteur d'activité, puis postulez !
<https://jobboerse.arbeitsagentur.de/vamJB/startseite.html>



SITES D'INFORMATION

Euroguidance

Vous êtes au lycée ou dans un établissement de l'enseignement supérieur, vous travaillez, êtes en recherche d'emploi, en formation et à la recherche d'informations sur les stages en Europe, les études, les cours de langues ?
<http://www.euroguidance-france.org/> vous donne des informations sur les études en Europe, les stages, les programmes européens, les lieux de ressources utiles, les réseaux pertinents.

Si vous souhaitez travailler en Allemagne, vous pouvez vous mettre en relation avec un **agence pour l'emploi** sur place (*Arbeitsamt* d'une ville, par exemple) ou avec la **Zentralstelle Auslands- und Fachvermittlung (ZAV)**, agence spécialisée dans le placement des étrangers ; Tél. : (00 49) 228 713 1313
Incoming@arbeitsagentur.de www.zav.de
<https://www.arbeitsagentur.de/vor-ort/zav/startseite>

L'Arbeitsagentur

(Agence fédérale pour l'emploi) vous donne aussi un aperçu des principales règles relatives à l'attribution des :

- Allocations chômage et chômage partiel
- Allocations chômage II / allocation sociale
- Allocations familiales
- Indemnités d'insolvabilité

Ce site donne également des informations sur la :

- Création d'entreprise
- Formation professionnelle
- Formation professionnelle continue

<https://www.arbeitsagentur.de/fuer-menschen-aus-dem-ausland/leben-und-arbeiten-in-deutschland-kompaktinformationen-fuer-eu-angehoerige>

<https://www.eu-gleichbehandlungsstelle.de/eugs-fr/citoyens-de-l-ue/vivre-et-travailler-en-allemande/recherche-d-emploi>

Pour les personnes diplômées de l'enseignement supérieur et porteurs de handicap(s) : un programme spécifique facilite leur intégration sur le marché de l'emploi :

<https://www.arbeitsagentur.de/vor-ort/zav/zavde/schwerbehinderte-akademiker>

Eurodesk/CIDJ

Eurodesk est un service d'information qui s'adresse aux jeunes. C'est un lieu de ressources documentaires qui propose un panorama complet des dispositifs facilitant la mobilité des jeunes en Europe. Ce service vous guide dans votre recherche d'aides financières et met à disposition des informations pertinentes sur la mobilité en Europe.

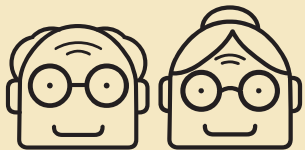
Eurodesk est coordonné par le CIDJ de Paris au niveau national, les BIJ (Bureaux information jeunesse) et les CRIJ (Centres régionaux d'information jeunesse) au niveau régional.
<http://www.cidj.com/>



04

**FORMATION EN
ALTERNANCE**

À SAVOIR



EN ALLEMAGNE, IL N'Y A PAS DE LIMITE D'ÂGE

pour faire une formation en alternance. Elle est **ouverte à toutes et à tous** indépendamment des certificats et diplômes précédemment obtenus.

Les alternant(e)s titulaires d'un diplôme ont une garantie d'accès à l'enseignement supérieur.

Un(e) alternant(e) qui a débuté dans une entreprise pourra évoluer et prendre des postes à responsabilité quelques années plus tard.

20% des entreprises

ALLEMANDES PARTICIPENT À LA FORMATION DUALE

Les entreprises formatrices sont conscientes des avantages de ce mode de formation et présentent les compétences et capacités exigées dans ce cadre en s'adaptant à l'évolution du marché.

+ de 324 métiers

PROPOSÉS EN ALTERNANCE SUR TOUT LE TERRITOIRE

L'enseignement théorique de certains métiers n'est parfois proposé que dans un land donné. Dans ce cas, les élèves peuvent suivre les cours théoriques en bloc (trois - quatre semaines à la fois) dans le centre de formation (la *Berufsschule*) spécialisé et effectuer la partie pratique dans le lieu de leur choix/dans le land où se trouve leur entreprise.

LE SYSTÈME DUAL

c'est-à dire **de formation en alternance**, est très ancré dans l'histoire du pays et bénéficie d'une large reconnaissance sociale. L'expérience professionnelle en Allemagne est primordiale.



QUELS SONT LES MÉTIERS PROPOSÉS EN ALTERNANCE ?

Ils sont répertoriés sous le lien suivant :

<https://www.bibb.de/berufesuche>

// **Les secteurs concernés sont :**

l'industrie et le commerce, l'artisanat, l'agriculture, le service public, les métiers indépendants et le travail d'employé(e) de maison.

Voici quelques exemples : informaticien(ne), électronicien(ne), photographe, assistante sociale, logisticien(ne), commercial(e), podologue, orthoptiste, laborantin(e), assistant(e) vétérinaire, sage-femme, les métiers de l'artisanat, de l'agriculture, etc.

<https://planet-beruf.de/schuelerinnen/berufefinden/berufsfelder>

N'hésitez pas à consulter ce site, la diversité des métiers proposés en apprentissage vous surprendra !

QUI DÉLIVRE LES DIPLÔMES ?

// La formation en alternance en Allemagne est sous la responsabilité des **Chambres de commerce et d'industrie, les IHK** (*Industrie- und Handelskammer*).

Celles-ci accompagnent et soutiennent la formation en alternance dans les entreprises de leur région, organisent les examens et délivrent aux candidats ayant réussi les examens les certificats IHK reconnus par l'État.

Les certificats délivrés attestent des compétences professionnelles requises pour exercer immédiatement un métier à l'échelle nationale. La loi sur la formation professionnelle (BBiG) régit les normes de qualité applicables à la formation professionnelle. Concernant les programmes, ce sont les besoins des entreprises qui déterminent leur contenu, le ministère fédéral compétent définissant par sa part des chartes et réglementations.

<https://www.ihk.de/>

C'est une grande différence avec la France dont la formation en alternance dépend de l'Éducation Nationale qui délivre les diplômes.

CONCRÈTEMENT

Temps de formation ≈

70 % + **30 %**
en entreprise en centre de formation

600 à 900 €/mois
= indemnités d'apprentissage*

Sécurité de l'emploi :

88 % des diplômé(e)s ont reçu une offre d'emploi

à l'issue de leur formation.

* en fonction de la convention collective (*Tarifvertrag*) de la branche professionnelle dont dépend l'entreprise ; les alternant(e)s ont droit à un salaire minimum dont le plancher de rémunération s'élève à 620 €/mois en 2023)

À SAVOIR

Les places d'apprentissage sont proposées à partir de l'été !



RECONNAISSANCE D'UN DIPLÔME PROFESSIONNEL ÉTRANGER

// **L'IHK FOSA** (*Foreign Skills Approval*) est le centre de compétences fédéral des Chambres de commerce et d'industrie allemandes chargé de la vérification et de la reconnaissance des diplômes professionnels étrangers.

Cet organisme reçoit les demandes de reconnaissance et vérifie dans quelle mesure les qualifications étrangères peuvent être considérées comme équivalentes aux qualifications allemandes correspondantes.

Vous pouvez demander une attestation de comparabilité de diplôme à cet organisme.

Le siège de l'IHK FOSA se trouve à Nuremberg. <https://www.ihk-fosa.de/fr/>

// **Le Bundesinstitut für Berufsbildung** (BIBB), l'Institut fédéral de la formation professionnelle, vous informe des dernières évolutions concernant l'apprentissage en Allemagne et dispose de nombreux outils en ligne.

APPRENTISSAGE FRANCO-ALLEMAND

Apprentissage et stage de 3 semaines à 3 mois en Allemagne

// **Berufsbildung ohne Grenzen**

Le programme « formation professionnelle sans frontières » a mis en place un réseau de plus de 80 spécialistes en mobilité des Chambres des métiers et des Chambres d'industrie et de commerce.

<https://www.berufsbildung-ohne-grenzen.de/fr/ueber-bog/formation-professionnelle-sans-frontieres/>

// **IHK Saarland**

En Sarre, Charlotte Schneiders est la conseillère en mobilité spécialisée dans ce programme qui aide les apprentis français à vivre une expérience en Allemagne.

Elle peut vous apporter son soutien dans la conception, la réalisation, l'analyse et le financement du séjour, la concertation entre les

<https://www.bibb.de/ausbildungplus/de/index.php>

Sous ce lien, vous trouverez un **diaporama en français sur le système dual allemand**.

<https://www.govet.international/de/54880.php>

Le BIBB travaille en coopération avec le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CÉREQ).

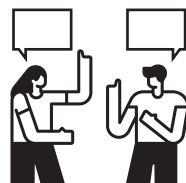
<https://www.bibb.de/de/8975.php>

Autres sites utiles : <https://www.azubi.de/>

// **IMOVE**

<https://www.imove-germany.de/en/index.htm>

La base de données Imove recense plus de 200 profils d'entreprises et des partenaires de formation allemands.



différents acteurs de l'apprentissage, la recherche d'une entreprise, la recherche de fonds et l'offre de stages.

Tél. : 0049 681 / 9520-757

charlotte.schneiders@saarland.ihk.de

APPRENTISSAGE TRANSFRONTALIER

// Dans le cadre de l'apprentissage transfrontalier franco-allemand, les apprenti(e)s peuvent effectuer la partie pratique de leur apprentissage ou de leurs études en alternance en Allemagne et la partie théorique en France.

Vous pouvez trouver des informations à ce sujet auprès de :

// **EURES -T Rhin** supérieur vous accompagne dans toutes les étapes de la procédure jusqu'à la signature d'un contrat d'apprentissage transfrontalier.

<https://www.eures-t-rhinsuperieur.eu/apprentissage/informations-pour-les-apprentis-et-les-etudiants-en-alternance/>

• **Pour le territoire du Rhin Supérieur (Bade-Wurtemberg & Sud du Palatinat)**

Trois spécialistes EURES-T de la *Bundesagentur für Arbeit* répondent à vos questions sur l'apprentissage transfrontalier sous le « *One-Stop-Shop Eures-T Rhin Supérieur* » :

Tél. : 0033 (0)3 67 68 01 00

conseil@eures-t-rhinsuperieur.eu

• **Pour le territoire de Sarre-Lorraine**, la partie théorique a lieu dans un Centre de formation d'apprentis (CFA) lorrain, la partie pratique dans une entreprise en Sarre ou vice versa.

Des chargé(e)s de mission informent et accompagnent les jeunes intéressé(e)s et les entreprises :

Bundesagentur für Arbeit

Tél. : 0049 (0)681 944 54 37

saarbruecken.apt@arbeitsagentur.de

// **Réussir sans frontière**

La Région Alsace a lancé le projet « Réussir sans frontière » afin de faciliter l'accès à l'emploi transfrontalier dans le Rhin supérieur.

<https://reussirsansfrontiere.eu>

Ce site Internet regroupe tout ce que vous devez savoir pour construire votre avenir professionnel, que vous soyez en recherche d'emploi, en alternance ou élève.

Informations pour les alternant(e)s et les étudiant(e)s d'Alsace :

<https://www.apprentissage-alsace.eu/lapprentissage-transfrontalier.html>

// **Frontaliers Grand Est** :

<https://frontaliers-grandest.eu/accueil/etudiants/apprentissage-transfrontalier/>

// **L'apprentissage transfrontalier Sarre-Lorraine dans le cadre de la « stratégie France » du land de Sarre**

L'objectif de cette stratégie est d'élargir les activités mises en place à l'ensemble de la Lorraine et au Palatinat occidental. En s'adressant aux lycées professionnels, elle vise à promouvoir la mobilité individuelle, ainsi que les compétences interculturelles et linguistiques des adolescent(e)s et des jeunes adultes.

https://www.saarland.de/FR/histoire/strategie-france/strategie-france_node.html

La bourse d'apprentissage de la Sarre propose des places d'apprentissage :

<https://www.saarland.ihk.de/p/Lehrstellen-suche-1553.html>

Groupe Facebook « Stage dans le pays voisin / *Praktikum im Nachbarland* »

<https://www.facebook.com/groups/stage.en.sarre/>

Conventions transfrontalières possibles à destination des élèves de lycée pro et de BTS pro de l'Académie de Nancy-Metz et de Lorraine : <http://www4.ac-nancy-metz.fr/camt/>

// **Le projet Euregio**

Le projet EUREGIO permet une première expérience professionnelle dans l'un des pays voisins du Rhin supérieur.

Il s'adresse aux apprenti(e)s ou élèves d'un CFA ou d'un lycée professionnel, du public ou du privé et inscrit(e)s dans une filière professionnelle (CAP, Bac professionnel ou BTS).

<https://mobileuregio.org/france/nm/actualites.html>

// **Certificat Euroregio**

Ce certificat est délivré aux jeunes qui ont effectué une période de formation en entreprise de quatre semaines minimum dans la zone du Rhin supérieur (Pays de Bade et sud du Palatinat côté allemand). L'expérience professionnelle à l'étranger est validée par ce certificat qui permet l'obtention de l'Europass Mobilité.

<http://www.mobileuregio.org/france/accueil.html>

APPRENTISSAGE FRANCO-ALLEMAND

La plate-forme franco-allemande « Écoles - Entreprises » a pour but d'instaurer des partenariats durables et féconds entre des établissements scolaires (collèges, lycées d'enseignement général, technologique et professionnel), des CFA et des entreprises actives sur les marchés français et allemand.

Avec sa base de données d'offres et de recherches de coopération dans divers secteurs d'activités, elle constitue un dispositif de mise en relation entre partenaires.

Les offres de stages et d'apprentissage sont proposées gratuitement :

www.ee-francoallemand.com
ldaguerre@francoallemand.com
Tél. : 01 40 58 35 42

// Formations franco-allemandes Formation courte commerciale et interculturelle

La Chambre franco-allemande de commerce et d'industrie à Paris propose une formation courte commerciale.

Elle s'adresse à des jeunes de moins de 31 ans à la date du début du programme, titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou ayant suivi une filière courte, à des salarié(e)s dans une entreprise en France ou en Allemagne, ou à de jeunes professionnel(le)s en voie d'insertion (stages de 6 mois minimum un an après obtention du diplôme). Les places sont limitées. Cette formation intensive (2 x 4 jours à Paris et à Düsseldorf) est prise en charge à 90 % par l'OFAJ.

Tél. : 01 40 58 35 20
<https://www.francoallemand.com/fr/formations-emploi/formations/formation-courte-commerciale-et-interculturelle>

Chargé(e) de développement commercial franco-allemand en alternance (Master 1)

Cette formation en alternance s'adresse aux jeunes titulaires d'une Licence 2 ou 3 en LLCE allemand (Langues, littératures et civilisations étrangères), LEA allemand / anglais (Langues

étrangères appliquées), sciences humaines ou sciences sociales, économie, droit, études interculturelles et DUT ou BTS (sur dérogation, après examen du dossier).

Elle permet d'**intégrer rapidement des entreprises franco-allemandes et d'acquérir des compétences professionnelles concrètes.**
Tél. : 01 40 58 35 93

<https://www.francoallemand.com/fr/nos-services-vieux/formations-seminaires/formation-en-alternance>

>> Attention : les places sont limitées.

La Chambre franco-allemande de commerce et d'industrie à Paris propose également un **BTS Technicien de maintenance digital et international en alternance** pour aider les entreprises allemandes en France à trouver des spécialistes dans ce domaine :

<https://www.francoallemand.com/fr/nos-services-vieux/formations-seminaires/bts-technicien-de-maintenance-digital-et-international>

// PROTANDEM

C'est le nom de l'Agence franco-allemande pour les échanges dans l'enseignement et la formation professionnels.

Elle subventionne et organise des échanges franco-allemands de jeunes et d'adultes en formation professionnelle depuis 1980. L'agence bénéficie du soutien financier, du côté français, du ministère de l'Éducation nationale, du ministère du Travail et du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, et du côté allemand, du ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche. Elle est chargée, en leur nom, d'attribuer des subventions aux partenaires du programme d'échange, de les conseiller et de les accompagner dans le cadre des mobilités. Elle organise également des cours de langue.
Tél. : 0049 681 501-1180
info@protandem.org
<https://protandem.org/fr/accueil>

Association franco-allemande des stagiaires professionnel(le)s :
<https://www.afasp.net/veranstaltungen/>

Organisme de référence en Allemagne pour la formation professionnelle
<https://www.deqa-vet.de/>

// Association française du Conseil des communes et régions d'Europe (AFCCRE)

Les partenariats entre collectivités territoriales basés sur la réciprocité des échanges et des apprentissages peuvent impliquer l'ensemble des acteurs locaux : associations, établissements scolaires et de formation, missions locales, entreprises, etc. En s'appuyant sur les relations de confiance établies entre les partenaires, ils constituent un vecteur idéal pour développer la mobilité internationale et européenne des jeunes des territoires, en particulier des moins favorisé(e)s.

On compte actuellement 2 220 jumelages franco-allemands.
<http://afccre.org/fr/nos-membres>annuaire-des-villes-jumelees>

// Trouver des études en fonction d'un métier Si vous avez interrompu vos études ou votre apprentissage :

Une formation professionnelle en alternance est proposée dans des petites et moyennes entreprises grâce au programme SWITCH porté par la ville d'Aix-la-Chapelle (Aachen), la Chambre de commerce et l'agence pour l'emploi d'Aix-la-chapelle.
www.agentur-fuer-loesungen.de
<https://www.ihk.de/aachen/bildung>

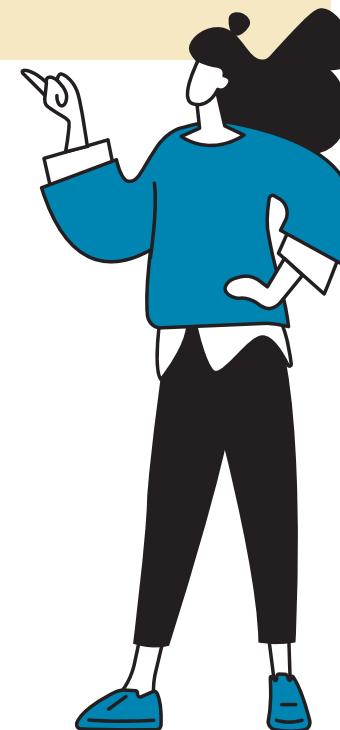
et au programme JOBSTARTER lancé par le **Bundesinstitut für Berufsbildung** (BIBB) et co-financé par le ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche et le fonds social européen.
https://www.jobstarter.de/jobstarter/de/home/home_node.html

À consulter également :

<https://www.schulewirtschaft.de/mitmachen/?open>
<https://www.arbeitsagentur.de/Menü>Ausbildungsstellen>
www.ihk-lehrstellenboerse.de
<https://studienwahl.de/>
<https://www.hochschulkompass.de/home.html>
<https://www.arbeitsagentur.de/kursnet>
<https://www.berufskunde.de/de>

Sites proposant des places en alternance :

<https://www.ausbildungsstelle.com/>
<https://www.aubi-plus.de/>
<https://www.jobware.de> > Ausbildung
<https://www.berufsstart.de/>
<https://www.stark-fuer-ausbildung.de/projektauftrag>





05

**RECHERCHE DE
STAGES**

POUR LES MINEURS

Das Schnupperpraktikum correspond au stage de découverte effectué au lycée (d'une durée de deux semaines à un mois).

Avec **das Job** ou **Nebenjob**, on cherche avant tout à gagner de l'argent, ce qui correspond en France à un « *petit boulot* » et souvent à un job d'été.

Selon le code du travail allemand, les jeunes scolarisé(e)s peuvent travailler pendant leurs vacances scolaires sous certaines conditions.

15 ans

Âge minimum requis



Travail à la chaîne
INTERDIT



Le Job doit être effectué pendant les vacances scolaires et ne pas dépasser 4 semaines dans l'année.



Horaires de travail :
8 heures / jour
entre 6h et 20h
5 jours / semaine

Les jeunes qui effectuent un Job bénéficient systématiquement d'une assurance souscrite par l'entreprise. Le contrat avec l'entreprise doit être écrit, déclaré au service de l'Agence fédérale pour l'emploi et signé par le ou la jeune et ses parents. Certaines entreprises peuvent exiger des parents une déclaration écrite dans laquelle ils donnent leur accord (« *Einverständniserklärung* »).

La présence quotidienne d'un parent ou d'un(e) adulte référent(e) peut être également demandée pour accompagner le ou la jeune mineur(e) pendant sa période de stage ou de job (si son lieu de travail ne lui permet pas de rentrer à son domicile tous les jours).

N'hésitez pas à consulter les informations du site de l'**Agence fédérale pour l'emploi (BA)** dédié aux jeunes :

<https://planet-beruf.de/schuelerinnen>

ou le site spécialisé *Schuelerjob* :

<https://schuelerjobs.de/ratgeber/detail/jugendarbeitsschutzgesetz.html>

L'APPELLATION FRANÇAISE « STAGE » CORRESPOND À PAS MOINS D'UNE DIZAINE DE DÉFINITIONS BIEN DIFFÉRENTES EN ALLEMAGNE.

Aussi faut-il bien les distinguer pour pouvoir entrer les bons mots-clés dans un moteur de recherche par exemple.



Loi sur la protection des mineur(e)s :

<https://www.gesetze-im-internet.de/jarbschg/>

Le ministère a publié une brochure concernant le **droit du travail des mineur(e)s** à télécharger ici :

<https://www.bmas.de/DE/Service/Publikationen/Broschueren/a707-klare-sache-jugendarbeitsschutz-und-kinderarbeitsschutzverordnung.html>

La **Chambre de commerce et d'industrie de la Sarre** fournit des fiches d'information sur la législation du travail sur son site Internet www.saarland.ihk.de, (en allemand).

À lire notamment, les fiches :

- **A07** Jugendarbeitsschutz (protection des jeunes au travail),
- **A38** *Schüler als Praktikanten* (élève stagiaire),
- **A40** *Schüler und Ferienjobs* (petits boulots),
- **A15** *Studenten als Praktikanten* (étudiant(e) stagiaire),
- **A01** *Worauf Sie beim Abschluß eines Arbeitsvertrages achten sollten* : *Checkliste* (« Tout ce qu'il faut savoir avant de signer un contrat de travail »),
- **A08** *Beschäftigung von Schwerbehinderten* (emploi des personnes en situation de handicap).

Pour les trouver sur le site, saisissez le numéro de la fiche qui vous intéresse ou les chiffres 891 dans la barre de recherche.

Il existe une **hotline concernant le droit du travail** administrée par le ministère fédéral du travail à Berlin :

Tél. : +49 30 221 911 004

Concernant votre situation vis-à-vis de la sécurité sociale, vous pouvez trouver des informations ici :

<https://frontaliers-grandest.eu/accueil/salaries/france-allemande/droit-du-travail/contrat-de-travail/titulaire-dun-mini-job/>

CONSULTEZ NOTRE CHAPITRE SUR LA SÉCURITÉ SOCIALE.

Autres conseils pour trouver un stage ou un premier emploi :

Brochure « Faire un stage en Allemagne, vos droits et devoirs »

<http://www.eures-grandereion.eu/fr/elevés-et-etudiants>

Checklist très complète pour un premier emploi : <https://www.studis-online.de/Karriere/checkliste-berufseinstieg.php>



© picture-alliance/dpa

FAIRE DES ÉTUDES ET TRAVAILLER

// Vous êtes majeur(e) et souhaitez faire un/une :

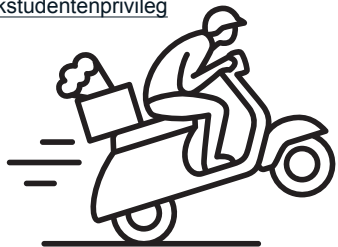
- Ferienjob
- Freiwilliges Praktikum
- Kurzfristige Beschäftigung
- Pflichtpraktikum
- Studienfachbezogenes Praktikum
- Werkstudententätigkeit
- Projektarbeit
- Abschlussarbeit
- Promotion
- Trainee
- Volontariat

D'après une étude du *Studentenwerk*, 68 % des personnes qui suivent des études en Allemagne travaillent parallèlement à leurs études.

Faire des études et travailler en même temps, c'est possible !

// En tant qu'étudiant(e), vous avez la possibilité de travailler en semaine, mais votre travail ne doit pas empiéter sur vos heures de cours. Vous pouvez travailler jusqu'à 20 heures par semaine et pendant 26 semaines par an au maximum.

Vous avez également le droit d'exercer une activité rémunérée pendant les vacances semestrielles (*kurzfristige Beschäftigung* - à ne pas confondre avec la *geringfügige Beschäftigung* qui correspond au mini-job à 520 €). Cette activité ne doit pas dépasser deux mois dans l'année, soit 50 jours par an. Il est courant d'exercer une *Werkstudententätigkeit*, c'est-à-dire une activité rémunératrice (généralement) au sein de l'université, en théorie en rapport avec vos études.
<https://www.studentenwerke.de/de/werkstudentenprivileg>



// Il est donc possible de travailler au sein de l'université en tant que *Werkstudent* (jusqu'à la L2) ou en tant que *studentische Hilfskraft* (à partir de la L2) dans les laboratoires, les secrétariats des *Lehrstühle* (les chaires), pour l'accueil des personnes de nationalités étrangères venues étudier en Allemagne, l'organisation de manifestations publiques et de congrès. Ces postes sont pratiques car ils permettent de travailler entre les cours tout en restant sur le campus.

Il est fortement conseillé aux personnes inscrites dans une université allemande de consulter son site car celui-ci regorge d'informations. Pour avoir une idée des jobs proposés au sein de l'université, vous pouvez consulter les sites suivants à titre d'exemple :

<https://www.uni-bremen.de/universitaet/die-uni-als-arbeitgeber/offene-stellen>
<https://uni-freiburg.de/universitaet/jobs/>
<https://www.stellenwerk.de/bonn-rhein-sieg/>
<https://www.jobmensa.de/studentenjobs/tuebingen>
<https://asta.uni-kiel.de/>

Le sigle AStA signifie « Allgemeiner Studierendenausschuss »
(Commission générale des étudiants).

// La plupart des universités allemandes ont un service destiné à vous aider dans vos recherches : le « **Career Service Center** ». Vous pourrez consulter les annonces sur le site de votre université !

CONTRAT ET STATUT

Veuillez vous reporter au chapitre 8, page 97.

N'hésitez pas à consulter le site d'informations dédié aux étudiants :
<https://www.studis-online.de/jobben/#111aaa>

UNIVERSITÉ JUMELÉE

Si votre université en France est jumelée avec une université allemande, vous pouvez éventuellement effectuer un stage pratique soit à l'université même, soit dans une entreprise. Renseignez-vous auprès des secrétariats des **U.F.R** et du **CROUS** de votre académie.

// Lorsque le mot *Praktikum* est employé, on met l'accent sur la formation, l'apprentissage du futur métier. En général, l'employeur s'investit pour que vous en appreniez le plus possible. La durée du stage doit être de **2 à 6 mois**. En revanche, il n'est pas rémunéré. Une **indemnité** peut éventuellement vous être accordée.
<https://www.absolventa.de/praktikum>

// Le *studienfachbezogenes Praktikum* s'adresse aux personnes inscrites dans une université ou un établissement de l'enseignement supérieur français ou européen ayant déjà effectué au moins deux années d'études supérieures (4 *Fachsemester* - Bac+2) et souhaitant effectuer un stage dans une entreprise ou une institution allemande.

La durée du stage ne peut excéder **12 mois, en continu ou répartie** sur la durée de vos études. Les personnes inscrites auprès d'une université allemande peuvent effectuer un stage de 90 jours au maximum ou de 180 demi-journées par année civile.

Ce stage doit vous permettre de mettre en pratique l'aspect théorique de vos études. Il peut entrer dans le cadre des programmes LEONARDO, SOKRATES, TACIS OU ERASMUS. Les sites d'ERASMUS + et de l'OFAJ peuvent vous renseigner.

Le *Pflichtpraktikum* est un stage obligatoire. Le *freiwilliges Praktikum* est un stage qui peut ne pas avoir de rapport avec vos études.

La « **Jobbörse** » de l'Agence fédérale pour l'emploi (BA) offre aussi de nombreuses pistes pour la recherche de stages ou de jobs.
<https://www.arbeitsagentur.de/jobsuche/>

INDEMNITÉS

// Les stages sont-ils rémunérés ?

Vous allez effectuer un stage en Allemagne et vous vous demandez si vous percevrez une rémunération ? S'il s'agit d'un stage obligatoire, conventionné avec votre école ou université, l'accent sera mis sur la formation. L'employeur n'aura donc pas l'obligation de vous rémunérer, mais il pourra vous verser une indemnité.

En revanche, si vous effectuez un stage volontaire de **plus de trois mois**, le salaire minimum s'appliquera dès le premier jour. Sur une durée inférieure à trois mois, l'employeur n'aura pas l'obligation de vous payer au salaire minimum.

<https://www.bmas.de/DE/Arbeit/Arbeitsrecht/Mindestlohn/mindestlohn.html>
<https://www.bmas.de/DE/Arbeit/Arbeitsrecht/Mindestlohn/mindestlohn-praktikum.html>

Si le stage est obligatoire et dure moins de six mois, l'établissement d'enseignement doit assurer les accidents du travail et la responsabilité civile. Il est vivement recommandé d'établir une **convention de stage** entre le ou la stagiaire (ou l'établissement de formation) et l'entreprise.

// **Sécurité sociale pour la communauté étudiante et les personnes expatriées**

Voir chapitre 8, page 89.

<http://www.cfe.fr/pages/cfe/brochure.php>

Sur le site www.jobber.de ainsi que sur le site du DGB (*deutscher Gewerkschaftsbund für Jugend*), vous trouverez des informations sur le **statut d'étudiant(e), le droit du travail pour les étudiant(e)s**, la réglementation concernant les mini-jobs à 520 €, les midi-jobs (jusqu'à 1600 €), la sécurité sociale et la fiscalité pour les étudiant(e)s qui travaillent, les astuces pour présenter son CV...
<https://jugend.dgb.de/studium/beratung/students-at-work>
<https://www.jobber.de/tipps-studenten-jobs/info@jobber.de>

Autre site très bien fait sur les mini et midi-jobs :
<https://www.jobmensa.de/work/der-850-euro-job>

SITES DE RECHERCHE DE STAGE ET DE JOB D'ÉTÉ

// Public étudiant (toutes disciplines confondues)

Bourses proposées dans le cadre d'une mobilité pour les jeunes (études ou stages) :
<https://www.education.gouv.fr/la-mobilite-des-eleves-3191>

Portail proposé par le gouvernement français pour informer sur toutes les possibilités de mobilité : <https://decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr/>

Le CROUS attribue des bourses de voyage sur critères sociaux aux étudiant(e)s qui doivent effectuer un stage obligatoire au cours de leur cursus universitaire. Renseignez-vous auprès du CROUS de votre région.

// Recherche de stage en Europe d'une durée de 2 à 12 mois
<http://erasmusintern.org>
<https://www.ofaj.org/>

Le Service central de placement de l'Agence fédérale pour l'emploi (ZAV) peut vous servir d'intermédiaire dans votre recherche de stage en entreprise. Il s'agit alors d'un *studienfachbezogenes Praktikum*. Ce dernier doit obligatoirement être en rapport avec vos études et vous devez impérativement être inscrit(e) dans une université (ou établissement équivalent).

Si vous avez terminé vos études, vous pouvez effectuer un stage appelé *Weiterbildungspraktikum*.

<https://www.arbeitsagentur.de/unternehmen/arbeitskraefte/praktika-auslaendische-studierende>

Zentrale Auslands- und Fachvermittlung (ZAV)-
Team 323

Tél. : 0049 228 713 1560

ZAV.Bonn.Studenten@arbeitsagentur.de

// Le ZAV propose également des **emplois saisonniers (Ferienjob ou Ferienbeschäftigung) aux membres de la communauté étudiante étrangère** qui désirent gagner un peu d'argent pendant leurs études. En général, il s'agit de travailler dans l'hôtellerie, la restauration ra-

pide, l'agriculture, le nettoyage industriel ou les chaînes de montage.

Ce sont des emplois à plein temps dont la durée est de deux mois minimum et trois mois maximum. Aucune connaissance préalable n'est exigée. Il suffit d'être inscrit(e) dans une université (ou établissement équivalent), d'avoir entre 18 et 35 ans, d'être mobile et flexible et surtout de disposer de bonnes connaissances en allemand.

<https://www.arbeitsagentur.de/unternehmen/arbeitskraefte/ferienbeschaeftigung-dokumente-hochladen>
Tél. : 0049 228 713 1330

Sites utiles et informatifs pour les étudiant(e)s de l'enseignement supérieur **recherchant un stage ou un job :**

<https://www.berufstart.de/>
<https://www.unicum.de/>
<https://www.e-fellows.net/>
<https://www.staufenbiel.de/>
<https://www.stellenwerk.de/>
<https://www.wesser.de/>
<https://akademiker-online.de/index>
<https://www.campusjaeger.de/>
<https://www.audimax.de/>
<https://www.jobmensa.de/>
<https://www.squeaker.net/>
<https://www.connecticum.de/>
<https://www.absolventa.de/>
<https://www.studentenwerke.de/>
<https://www.c2n.de/index.htm> (campus career network)
<https://www.jobcafe.de/>
<https://www.praktika.de/>
<https://www.praktikum.de/>
<https://www.praktikum.info/>
<https://www.karriere.de/>
<https://karrierebibel.de/studentenjobs/>
<https://de.gigajob.com/>
<https://www.studentenjobs24.de/>
<https://www.ee-francoallemmand.com/fr>
<http://www.cursusmundus.com/>

// Job, stage et volontariat dans la ville ou la région jumelée

Savez-vous combien de jumelages existent entre la France et l'Allemagne ?

En France comme en Allemagne, l'Association française du conseil des communes et régions d'Europe (AFCCRE) et le *Rat der Gemeinden und Regionen Europas* (RGRE), animent, depuis leur création, le mouvement des jumelages européens dans chaque pays et soutiennent les collectivités locales dans leur engagement en faveur de l'Europe du citoyen.

<http://www.afccre.org>
<http://www.afccre.org/fr/nos-membres/annuaire-des-villes-jumelees>

// Si vous avez entre 16 à 30 ans, vous pouvez postuler pour un job ou un stage d'une durée de 4 semaines dans la **municipalité partenaire de votre ville ou de la région jumelée à la vôtre**. Renseignez-vous auprès du **comité de jumelage** de votre ville ou de votre région, qui prend

// Volontariat franco-allemand des territoires

Dans le cadre des jumelages franco-allemands, les collectivités territoriales membres de l'AFCCRE jumelées en Allemagne ou ayant une collectivité partenaire dans ce pays, proposent aux jeunes de 18 à 25 ans un « volontariat franco-allemand des territoires ». Vous effectuez alors une mission de 12 mois (à partir de septembre) dans une collectivité territoriale (mairie, école, musée, théâtre, hôpital) en Allemagne et votre expérience est reconnue comme un service civique.

<https://volontariat.ofaj.org/fr/devenir-volontaire/en-collectivite-territoriale-2/>

Reportez-vous aussi au chapitre concernant les bourses et programmes régionaux.

Sites pour une recherche de job en Allemagne :

<https://www.studentjob.de/ferienjob>
<https://www.gelegenheitsjobs.de/stellenangebote/ferienjobs.php?>
<https://ferienjobber.net/jobs/listing/all/1-default-default.html>
<https://www.jobmensa.de/ferienjob>
<https://jobvalley.com/de-de/>
<https://www.jobsuma.de/studentenjobs>

+ de 2 220 jumelages
franco-allemands sont actuellement
comptabilisés !

**VOUS CHERCHEZ UN JOB D'ÉTÉ
EN ALLEMAGNE ?
PENSEZ AUX JUMELAGES !**

généralement en charge l'organisation de votre stage et contactez l'**OFAJ (Office franco-allemand pour la jeunesse)** :


<https://www.ofaj.org/>
Les candidatures doivent être soumises deux mois avant le début du séjour.

Vous pouvez également vous rapprocher des **Maisons franco-allemandes** :

<https://www.maisons-franco-allemandes.fr/>
Les Maisons sont soutenues et financées par des villes, des régions et des länder ou des universités en France et en Allemagne.



 Vous souhaitez travailler dans des **clubs de vacances** en Europe ?
<https://www.eurocampjobs.de/>

 Si vous aimez vous **mettre sur votre 31**, pensez aux agences événementielles, qui recherchent souvent des jeunes pour les salons :
<https://www.messen.de/>
<https://intercris.de/>

Vous souhaitez effectuer un stage **dans une région précise** ? Il existe des sites officiels d'offres régionales, par exemple :
<https://www.backinjob.de/praktikum/>
<https://jobs-im-nordschwarzwald.de/>



La Bavière a mis en place des plateformes pour recruter du personnel :
https://jobs.justlanded.com/en/Germany_Bavaria
<https://www.stmwi.bayern.de/mittelstand-handwerk> > fachkraeftestrategie > work-in-bavaria
<https://www.bavariaworldwide.de/en/opportunities/>

STAGES DANS DES ORGANISMES INTERNATIONAUX

// Vous souhaitez travailler dans une institution allemande ?

- dans une ambassade (à condition d'avoir la nationalité allemande), envoyez votre candidatures au moins 6 mois à l'avance
<https://www.auswaertiges-amt.de/de/karriere/io/personal/nachwuchs-node>
- dans les services municipaux ou territoriaux allemands
https://www.service.bund.de/Content/DE/Home/homepage_node.html

// Faire un stage au Bundestag

C'est possible grâce au programme d'échange franco-allemand d'assistant(e)s parlementaires stagiaires à Berlin.
<https://www.bundestag.de/praktikum>
<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr>
<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/appele-candidature-relatif-au-programme-d-echange-franco-allemand-d-assistants-parlementaires-83059>

N'hésitez pas à consulter le site du **DAAD** (Office allemand d'échanges universitaires)
<https://www.daad-france.fr/fr/>

// Pour un stage dans une organisation internationale

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/>

[emplois-stages-concours/travailler-dans-les-organisations-internationales/les-jeunes-en-oi-emplois-et-stages/les-stages-en-organisation-internationale-oi/](https://www.emplois-stages-concours/travailler-dans-les-organisations-internationales/les-jeunes-en-oi-emplois-et-stages/les-stages-en-organisation-internationale-oi/)
<https://www.jobs-io.de/>
<https://programmes.eurodesk.eu/internships>

// Stage à la Commission européenne

<https://traineeships.ec.europa.eu/fr/about/recruitment-procedure>
<https://epso.europa.eu/fr/job-opportunities/traineeships>

UNE OCCASION À SAISIR !

Partir plus de 6 mois grâce au volontariat international en entreprise ou en administration

// Le volontariat international

Pour votre expérience professionnelle en Allemagne, avez-vous pensé au volontariat ? Avec le volontariat international en entreprise (VIE) ou en administration (VIA), vous bénéficiez d'une indemnité nette d'impôt d'environ 2000 € (pour un VIE), d'une couverture sociale française et assumerez des responsabilités tout en mettant vos compétences au service d'une organisation française à l'étranger.

Le volontariat international est placé sous la tutelle de l'ambassade de France. La durée des missions s'étend de **6 à 24 mois**. Celles-ci s'effectuent :

- en entreprise ;
- au sein d'une structure française publique ou parapublique, relevant du ministère des Affaires étrangères ou du ministère de l'Économie ;
- dans une structure publique locale étrangère (centres de recherche et universités publiques),
- auprès d'une organisation internationale ou d'une association agréée.

Destiné principalement aux jeunes de 18 à 28 ans,

le volontariat international constitue une expérience professionnelle enrichissante, véritable tremplin pour une carrière internationale. Tous les secteurs sont concernés :

- **en entreprise** : finance, marketing, commerce international, contrôle de gestion, comptabilité, mécanique, électronique, télécommunications, informatique, BTP, agronomie, tourisme, droit, RH...
- **en administration** : animation culturelle, enseignement, veille économique, commerciale ou scientifique, informatique, sciences politiques, droit, économie, recherche, médecine...

Vous devez être :



de nationalité française ou européenne et en règle avec les obligations de service national de votre pays



en situation de recherche d'emploi : dressez votre profil, définissez vos compétences et vos objectifs professionnels



Niveau de langue :
B1- B2 de préférence



Niveau de diplôme :
à partir du BTS

// Le VIE (volontariat international en entreprise)

Les volontaires effectuent leur mission au sein d'une entreprise française à l'étranger. Ils et elles occupent un emploi d'ordre commercial, technique, scientifique, etc....

Les jeunes peuvent trouver leur mission par leurs propres moyens en démarchant les entreprises ou en consultant les offres sur le site <https://mon-vie-via.businessfrance.fr/>. Il est vivement conseillé d'élargir sa recherche à l'ensemble des entreprises françaises exportatrices.

BUSINESS FRANCE, l'organisme gestionnaire, instruit la demande d'affectation et assure la gestion du VIE.

Il existe de très nombreux postes en VIE pour l'Allemagne, n'hésitez pas à consulter le site. Les jeunes parlant allemand sont désormais des profils rares alors vous avez toutes vos chances ! Un emploi est proposé à 90 % des VIE à l'issue de leur mission.

// Le VIA

(volontariat international en administration) Le volontaire peut travailler dans des ambassades de France à l'étranger, auprès des services et missions économiques français, des services de coopération et d'action culturelle, des Alliances françaises, des instituts et centres de recherche, des bureaux BUSINESS France. Un millier de postes sont actuellement occupés par des VIA relevant du ministère des Affaires étrangères (MAE) dans les organismes parapublics.

Il faut répondre à une offre précise publiée sur le site et ne pas démarcher directement les administrations en France ou les ambassades à l'étranger. Visitez régulièrement le site et, au besoin, après avoir créé votre profil, paramétrez des alertes, car les offres sont fréquemment renouvelées.

Pour les VI, VIE et VIA,
un site unique vous renseigne :
<https://mon-vie-via.businessfrance.fr/>

// Le Trainee

Le stage de fin d'études rémunéré (Traineeprogramm/ graduate-Programme)

Il n'existe pas vraiment d'équivalent en France. Ce programme concerne les jeunes ayant terminé leurs études supérieures (un Bachelor est le diplôme minimum requis) et souhaitant recevoir une formation en entreprise. Il se situe entre le stage et le premier emploi.

Il permet aussi de se réorienter et de découvrir de nouveaux métiers.

Lors d'un **Trainee**, dont la durée s'étend de **6 mois à 2 ans**, vous allez **travailler dans tous les services de l'entreprise**. Il s'agit pour vous d'avoir une **vue d'ensemble** et de pouvoir ensuite vous orienter vers un métier donné.

LE FRANCO-ALLEMAND EN LIBERTÉ

// PRAXES

Jusqu'à récemment, il était très difficile, voire impossible d'obtenir un statut de stagiaire pour un stage non obligatoire. C'est désormais possible grâce à l'OFAJ et à son programme « PRAXES ».

Il s'adresse aux jeunes de **18 à 30 ans** souhaitant effectuer à titre personnel un stage de **un à six mois** en Allemagne. Vous pouvez postuler à tout moment de l'année.

L'OFAJ propose :

- un cadre juridique (convention et assurances),
- le suivi et le placement des stagiaires,
- la délivrance d'un certificat de stage,

mais c'est à vous de trouver le stage !

Office franco-allemand pour la jeunesse
Tél. : 01 40 78 18 41 ou 23
praxes@ofaj.org
<https://www.ofaj.org/programmes-formations/praxes-stages-hors-cursus.html>

Ce programme est très apprécié par les jeunes pour qui c'est une manière de mettre le pied à l'étrier, comme par les employeurs pour qui c'est une façon de recruter du personnel déjà formé. Selon les entreprises, ce programme peut jouer comme un accélérateur de carrière pour les jeunes qui s'y investissent.

Pour la grande majorité des entreprises, le programme **Trainee** est mentionné sur la page d'accueil de l'entreprise. Il faut vérifier si certaines conditions sont respectées.

Vous devez par exemple bénéficier au minimum d'une formation et d'un tuteur. Une charte a été créée pour encadrer ce programme et vous éviter de mauvaises surprises.

<https://www.trainee-gefuehler.de/tipps/trainee-alltag/beste-traineeprogramm>
<https://www.absolventa.de/trainee>



Vous n'êtes pas ou plus inscrit(e) dans un établissement supérieur, vous souhaitez partir vivre une expérience professionnelle en Allemagne et vous avez besoin d'une convention de stage et d'une assurance maladie,

LE PROGRAMME PRAXES EST POUR VOUS !

L'**Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ)** offre de très nombreuses bourses qui s'adressent aussi bien aux jeunes en alternance, en établissement ou en insertion qu'aux étudiant(e)s de diverses disciplines. Des bourses sont également proposées pour des **cours de langue, des séjours sportifs, des échanges, etc...**

L'OFAJ attribue aussi des **bourses au personnel enseignant** :
<https://www.ofaj.org/programmes-formations.html>

Offres de stages et petites annonces :
<https://www.ofaj.org/espace-recrutement.html>

STAGES DANS LES SECTEURS DE LA CULTURE, DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA COMMUNICATION

// **L'OFAJ** accorde des bourses de stage sous certaines conditions et organise des stages spécifiques avec des partenaires pour les animateurs/animateuses de rencontres, animateurs/animateuses linguistiques, animateurs/animateuses-interprètes, traducteurs et traductrices littéraires, jeunes professionnel(le)s du livre, jeunes professionnel(le)s des musées et jeunes journalistes.

// Assistantat de langue

Vous avez envie de tester votre capacité à transmettre, à enseigner même si vous ne vous destinez pas forcément à l'enseignement, et bénéficier d'une rémunération de 850 € net par mois ? Et si vous deveniez assistant(e) de langue ?

Vous avez entre **20 et 35 ans**, avez validé au moins une première année d'université et souhaitez partir vivre une expérience en Allemagne, ce programme est une opportunité :

<https://www.france-education-international.fr/partir-letranger/devenir-assistant-de-langue-francaise-letranger/votre-candidature#calendrier>

- Niveau de langue requis : A2
- Nombre d'heures de cours à donner : 12h
- Durée du programme : 8 mois... et plus si affinités !

<https://www.france-education-international.fr/partir-letranger/devenir-assistant-de-langue-francaise-letranger>

// Poste de lecteur/lectrice dans une université allemande

Il faut être titulaire au minimum d'un master 1. Étant donné qu'il n'existe pas d'organismes centralisant les postes, il faut s'adresser au département universitaire concerné par l'enseignement du français (Romanistik) au

sein de l'université qui vous intéresse ou consulter les annonces de postes proposés sur les sites suivants : <https://jobs.zeit.de/>
<https://www.romanistik.de/aktuelles/stellen>

Que ce soit pour obtenir ou échanger un poste d'enseignant(e), d'assistantat ou de lectorat tout tout en faisant partie du corps enseignant (enseignement primaire ou secondaire) ou non-titulaire de l'Éducation nationale, jeune éducateur/éducatrice en milieu préscolaire, ou encore pour enseigner dans une école primaire allemande ou faire un stage dans un jardin d'enfants, adressez-vous à l'**OFAJ**, au **DAAD**, au **CIDJ** et au **CIO** de votre région ou consultez le site d'Euroguidance :
<https://www.euroguidance-france.org/>

// L'animation de centres/colonies de vacances

Vous désirez travailler dans des associations pour la jeunesse en Allemagne ? L'OFAJ subventionne ce type de séjours dans le pays partenaire.

Office franco-allemand pour la jeunesse
Tél. : 01 40 78 18 18 www.ofaj.org/

BAFA=JULEICA

Vous souhaitez encadrer des enfants ou des jeunes dans le franco-allemand, alors cette formation est faite pour vous !

L'OFAJ propose un programme de formation franco-allemande pour obtenir le **BAFA et son équivalent allemand, la Jugendleiter-Card (Juleica)**. Les animateurs peuvent ainsi encadrer des rencontres franco-allemandes ou internationales d'enfants et de jeunes.

<https://www.ofaj.org/programmes-formations/bafa-juleica.html>

// Formation à l'animation franco-allemande

Chaque année, le **Bureau International de Liaison et de Documentation (BILD)** et son association-sœur, la *Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit* (GüZ), organisent en

étroite collaboration avec l'OFAJ des rencontres franco-allemandes pour des jeunes de 10 à 18 ans en France et en Allemagne.

Pour assurer l'encadrement de ces séjours, ils recherchent des animateurs et animatrices pour prendre en charge à la fois les cours de langue et les activités de loisirs. Ils proposent donc de participer à une formation franco-allemande, assurée par leurs soins, qui prépare des jeunes de France et d'Allemagne de 20 à 28 ans à travailler en équipe binationale.

<http://www.bild-documents.org/index.php/formations/animateur-sejour-linguistique>

// Formation d'animateur/animatrice-interprète

Un(e) animateur/animatrice-interprète est un(e) médiateur/médiatrice de communication capable de mettre en relation des personnes de langue et culture différentes.

Ils et elles doivent donc s'entraîner à l'interprétation, faire preuve de qualités pédagogiques dans des situations interculturelles et gérer, le cas échéant, la dynamique d'un groupe pluri-national.

Il ou elle peut intervenir, en fonction de ses compétences, dans :

- > des rencontres franco-allemandes
- > des jumelages
- > des formations
- > des cours de langue, etc.

<http://www.bild-documents.org/index.php/formations/animateur-interprete>

// Cours de langue pour les personnels de l'animation/de la formation/de l'enseignement

Pro Tandem organise des cours de langues intensifs de huit jours deux fois par an, en Allemagne au mois de juillet, et en France en octobre ou novembre. Ces cours s'adressent aux personnes impliquées dans les échanges franco-allemands financés par le Secrétariat franco-allemand, à savoir : **accompagnateurs/-trices pédagogiques, enseignant(e)s, responsables de stage, directeurs/-trices etc.**, mais également à toute personne souhaitant apprendre l'allemand ou le français de manière interactive.

Les cours de langues ont lieu selon la méthode dite « en tandem », en « binôme binational ». Chacun(e) enseigne - avec l'aide de professeur(e)s de langues - sa langue maternelle, tout en apprenant celle de son ou sa partenaire.

L'Office franco-allemand pour la Jeunesse finance une partie de ces cours. Pour une prise en charge partielle ou intégrale, vous pouvez l'intégrer aux droits à la formation.

<https://protandem.org/fr/etablissements-de-formation/cours-de-langues-tandem>

Ces formations sont subventionnées par l'Office franco-allemand pour la Jeunesse.



JEUNES ARTISTES

Le Forum franco-allemand des jeunes artistes met en place des projets internationaux et pluridisciplinaires pour les jeunes artistes qui souhaitent acquérir une expérience professionnelle pratique dans le cadre d'un stage.

Sont concernés : les arts vivants (théâtre, cirque, danse) mais aussi la musique et le théâtre musical, le journalisme culturel et les arts plastiques. L'OFAJ est le principal sponsor du forum.

<https://www.forum-forum.org/actualites.html>

// Stage dans le domaine de la musique

<https://cnm.fr/international/developpement-international/>

// Bourse de stage d'étude et de recherche en Bavière

Le Centre de coopération universitaire franco-bavarois (CCUFB) propose un soutien financier pour les projets dont l'objectif est d'initier, de développer et d'intensifier des coopérations dans le domaine de la recherche et de l'enseignement supérieur entre institutions françaises et bavaroises.

Il intervient également auprès de la communauté étudiante et assure une aide à la mobilité pour des séjours d'études et des stages de recherche. Le soutien constitue une aide supplémentaire à d'autres financements et sert à couvrir les frais initiaux de la période passée à l'étranger.

<https://www.bayern-france.org/fr/subventions-bourses/notre-subvention-pour-etudiants/>

Autres liens très informatifs sur les bourses d'études :

<https://www.bayern-france.org/fr/subventions--bourses/subventions-dautres-institutions/etudiant/index.html>



// Bourse de recherche

Missions de recherche, stages d'enseignement ou de découverte pour enseignant(e)s, échanges d'assistant(e)s parlementaires, voyages et stages d'études

L'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD - *Deutscher Akademischer Austauschdienst*) met à disposition d'excellentes brochures concernant les différents types de missions proposées en Allemagne.

Le DAAD publie tous les ans une brochure sur les bourses d'études et de recherche en Allemagne.
<https://www.daad-france.fr/fr/>

Le **CIERA** (Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne) propose lui aussi des **aides à la mobilité** pour effectuer en Allemagne ou dans un autre pays de langue allemande :

- un stage (de niveau master 1) dans le domaine des sciences sociales et humaines
- un séjour de recherche (de niveau master 2 ou thèse)
<http://www.ciera.fr/fr>

// Bourses pour les enseignant(e)s - chercheurs/chercheuses

<https://www.science-allemande.fr/la-recherche-en-allemande/>
<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr>

Listes des bourses sur le site du ministère français des Affaires étrangères :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/emplois-stages-concours/>

LES FONDATIONS

// Bourses de fondations allemandes

De nombreuses fondations allemandes accordent des bourses aux personnes étrangères souhaitant effectuer tout ou partie de leurs études en Allemagne.

Elles subventionnent les étudiant(e)s particulièrement brillant(e)s et engagé(e)s dans la vie sociale et politique.

Sous ce lien, vous trouverez la liste des bourses selon votre pays et votre spécialité :

<https://www2.daad.de/deutschland/stipendium/datenbank/de/21148-stipendiendatenbank/>

Studienstiftung des deutschen Volkes
<https://www.studienstiftung.de/>

Plate-forme regroupant des bourses dans tous les domaines :

<https://www.mystipendium.de/stipendien/begabtenfoerderungswerke>
<https://www.deutschlandstipendium.de/>

Des fondations privées attribuent également des bourses, mais il s'agit essentiellement de bourses d'études.

La Fondation de France, par exemple, propose des bourses « *déclat jeunes* » pour aider les jeunes de **18 à 30 ans** à réaliser leur vocation **dans les domaines les plus divers** (art, artisanat, culture, sciences, technologie, action sociale, humanitaire, environnement...).

Ces bourses sont attribuées sur concours, (ouvert du 1^{er} septembre au 15 novembre de l'année en cours).

<https://www.fondationdefrance.org/fr/>

APPRENTISSAGE, ARTISANAT, AGRICULTURE

ProTandem est l'agence franco-allemande pour les échanges dans l'enseignement et la formation professionnels. Elle subventionne et organise des échanges franco-allemands de jeunes et d'adultes en formation professionnelle.

Pro Tandem propose un programme d'échanges pour les groupes d'élèves de lycées professionnels et techniques ou les groupes d'apprenti(e)s effectuant une formation en alternance dont les contenus sont comparables à ceux dispensés en Allemagne, ainsi que pour les étudiant(e)s en BTSA et les titulaires d'un diplôme dans un métier d'art.
<https://protandem.org/fr/eleves-et-apprentis/echange-de-groupe-en-formation-initiale>

Reportez-vous aussi à notre chapitre sur la formation en alternance.

// Aides à la mobilité pour les élèves de l'enseignement agricole

Selon les formations, il existe plusieurs **types d'aides à la mobilité pour les stages à l'étranger**. Elles sont accordées soit sous forme de séjour linguistique, soit sous forme de stage en entreprise. Elles s'adressent aux élèves de bac pro, techno, et aux étudiant(e)s préparant un BTSA.

Renseignez-vous auprès du bureau des relations internationales de votre établissement et de la personne chargée de la coopération internationale du service régional de la formation et du développement (SRFD) de votre région.
<https://educagri.fr/action-educ/mobi-internationale>

// Espace web des professionnel(le)s de l'enseignement agricole français

Depuis de nombreuses années, l'enseignement agricole a construit des liens durables avec ses partenaires. Les échanges et les mobilités sont ainsi encouragés pour tout apprenant(e) et tout membre du personnel éducatif agricole.

La mobilité européenne, fortement encouragée par le programme ERASMUS+, représente 85 % de la mobilité sortante de l'enseignement agricole.

<https://chlorofil.fr/reforme-app-fpc/plan-accomp/mobilite>
<https://chlorofil.fr/actions/coopint>

Association œuvrant pour la protection de l'environnement et de la nature
<http://www.eco-jobs.info/fr/accueil/>

// Jeunes professionnel(le)s du monde agricole
L'association **Expérience internationale** travaille en partenariat avec la Fédération des agriculteurs et agricultrices allemand(e)s (*Deutscher Bauernverband*).

Elle propose des stages rémunérés de 3 à 12 mois en Allemagne. Les jeunes entre 18 et 30 ans doivent avoir une formation technique en agriculture, horticulture, viticulture ou œnologie et être titulaires d'un bac pro au minimum ainsi que disposer d'une expérience pratique en exploitation.

PUBLIC ÉTUDIANT DANS LES DOMAINES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

L'IAESTE (*International Association for the Exchange of Students for Technical Experience*) est une association internationale créée en 1948 et présente dans plus de 80 pays actuellement. Elle a pour objectif de faciliter les échanges internationaux pour les étudiant(e)s en sciences de niveau bac+3 à bac+5. Renseignez-vous auprès de votre université, IUT ou école pour effectuer un stage ou un volontariat.
<https://www.facebook.com/iaesteofficial>
<https://iaeste.org/>

// Association d'étudiant(e)s pour les stages dans le management, le développement, la technologie et l'éducation

L'AIIESEC est une association loi 1901 à but non lucratif, apolitique, indépendante et gérée par des étudiant(e)s. Elle s'adresse aux jeunes qui souhaitent découvrir et exploiter leur potentiel afin d'avoir un impact positif sur la société.

Le programme des stages s'adresse aux membres de l'AIIESEC qui se sont déjà impliqués et ont pris des responsabilités au sein de l'association avant de partir. Les stages

L'OFAJ peut éventuellement accorder une bourse pour un cours intensif d'allemand de 3 à 4 semaines à raison de 25 heures de cours par semaine. Le cours de langue doit avoir lieu immédiatement avant le séjour de travail (stage) en Allemagne, uniquement dans l'un des centres agréés par l'OFAJ.

L'association propose également des stages en commerce & gestion, hôtellerie-restauration - placements au pair - volontariat
<https://www.experience-internationale.fr/allemande>

Sites allemands :
<https://jobs.bauernverband.net/de>
<https://www.krassgruen.de/finde-ein-praktikum/ins-ausland>



s'effectuent dans les domaines du management, du développement, de la technique et de l'éducation.

AIIESEC-France : <https://aiesec.org/>
<https://www.facebook.com/AIESECFrance>

// Juristes

L'Association des juristes franco-allemands (DFJ) en Allemagne et son organisation partenaire en France, **l'Association des juristes français et allemands (AJFA)**, s'efforcent de promouvoir les relations professionnelles et personnelles entre les juristes allemand(e)s et français(es).

Ces deux associations viennent en aide aux étudiant(e)s en droit français et aux *Refendare* allemand(e)s pour la recherche de stages. Une bourse peut être attribuée par l'OFAJ.

Deutsch-französische Juristenvereinigung (DFJ) <https://www.dfj.org/>

Association franco-allemande AJFA/DEFTA
<https://www.ajfa.fr/>
<https://www.afasp.net/praktikum-jobs/>

VOLONTARIAT, SERVICE CIVIL, CHANTIERS INTERNATIONAUX

Le Service volontaire européen (SVE)
Vous avez entre 18 et 30 ans et avez envie de découvrir une autre culture, un autre pays, tout en vous rendant utile : **le SVE vous permet de vivre cette expérience.**

Les champs d'action sont larges :

- Culture et patrimoine
- Éducation et sport
- Environnement
- Droits humain et genre
- Collectivités territoriales
- Mobilités croisées
- Outre-Mer
- Santé

<https://france-volontaires.org/>

Liste des organismes et associations proposant un service volontaire en Europe sur le portail européen de la jeunesse : https://youth.europa.eu/home_fr

Réseau européen spécialiste des questions de volontariat, de citoyenneté active et de justice sociale
<https://volonteurope.eu>

Certaines régions allouent une **aide financière et linguistique** aux volontaires. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre conseil régional.

// Volontariats franco-allemands

Vous voulez faire une année de césure à l'étranger ? Vous souhaitez passer une année au service des autres, que ce soit dans un centre hospitalier, un foyer pour personnes âgées ou un centre d'accueil pour personnes en situation de handicap, une crèche, ou bien exercer une activité dans le domaine culturel ou celui de l'environnement ? L'OFAJ vous apporte son soutien grâce au volontariat franco-allemand ! Il aide aussi les associations concernées à organiser des séminaires de préparation ou d'évaluation.

Vous pouvez devenir volontaire :

- En établissement scolaire
- Dans l'enseignement supérieur
- Dans le domaine social
- Dans le domaine écologique
- Dans le domaine sportif
- Dans le domaine culturel
- En collectivité territoriale

<https://volontariat.ofaj.org/fr/devenir-volontaire/>

Ce programme permet aux jeunes de nationalité française de s'engager à plein temps dans une association pour une mission de 12 mois en Allemagne. Les volontaires de nationalité française partent dans le cadre du service civique. <https://www.service-civique.gouv.fr/>

WOOFING, CHANTIERS

// Chantiers en Allemagne

Si vous souhaitez participer à un chantier en Allemagne, que ce soit dans le domaine de l'environnement, de la construction, de la rénovation, du social, de l'éducation ou de l'artisanat, les organisations suivantes proposent divers séjours en partenariat avec des organismes allemands : <https://volontariat.org/>
<https://www.ofaj.org/programmes-formations/chantiers.html>
<https://sci-france.org/>

// Woofing

Pour travailler dans une ferme en Allemagne <https://www.woof.de/fr/>
<https://www.farmarbeit.de/farmarbeit-deutschland.html>
Vous trouverez des renseignements dans votre **CIDJ** (Centre d'Information et de Documentation Jeunesse) sur les différentes possibilités de mobilité à l'étranger : <https://www.cidj.com/partir-a-l-etranger>

Il existe également des **CIDJ** ou des **CRIJ** dans la plupart des grandes villes. Pour en trouver la liste : <https://www.cidj.com/nous-rencontrer>

SÉJOURS AU PAIR

Verein für internationale Jugendarbeit (VIJ)

Cette association allemande d'entraide et d'assistance aux jeunes est spécialisée dans le placement au pair et soutenue par le ministère allemand de la Famille. Elle place les jeunes en Allemagne et son sérieux est attesté par une charte de qualité. Elle propose sur son site une fiche en français (rubrique « *Au-Pair in Deutschland* »). <https://www.au-pair-vij.org/au-pair-in-deutschland/au-pair-en-allemande.html>
www.vij.de

Charte de qualité pour les organismes de séjour au pair

Il existe une **charte de qualité** certifiant le sérieux des agences au pair en Allemagne. Vous pouvez consulter le site allemand : <https://www.guetegemeinschaft-aupair.de/de/> et rechercher toutes les agences auxquelles a été attribué ce label de qualité. Vous pouvez également télécharger un contrat-type. <https://www.aupair-society.de/>
<https://www.aupair-agentur-stern.de/pages/de/home.php>

Pour les étudiant(e)s en situation de handicap :

<https://www.cidj.com/handijeunes-aidez-les-jeunes-handicapes-etre-acteurs-de-leurs-choix>
<https://www.behinderung-und-studium.de/behinderung-und-studium-ein-blog-voller-ratgeber-fur-studierende-mit-einschrankung.html>
www.behinderung-und-studium.de
<https://www.studis-online.de/Studieren/studieren-mit-behinderung.php>

ORGANISMES pouvant être utiles

Froodel est une plate-forme pour les institutions, projets et événements franco-allemands. Elle a pour but de faciliter l'orientation entre les nombreuses organisations et idées aussi bien pour les personnes déjà engagées que pour celles qui souhaitent l'être prochainement. Par le biais de cette plate-forme, vous pouvez rechercher des projets et des associations dans leur région et contacter directement les responsables. <https://www.froodel.eu/fr/>

Le Fonds citoyen franco-allemand

Le Fonds citoyen franco-allemand conseille, met en réseau et finance les projets qui mettent en lumière l'amitié franco-allemande et l'Europe. Il soutient des projets de toutes tailles aux thèmes et formats variés et s'adresse à l'ensemble des actrices et acteurs de la société civile. Lancé en avril 2020, le Fonds citoyen est issu du traité d'Aix-la-Chapelle signé en 2019. Sa mise en œuvre est confiée à l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) et il est financé à parts égales par les gouvernements français et allemand.

Des associations, initiatives citoyennes, collectives, ou même un groupe de 3 personnes peuvent soumettre leur idée au Fonds citoyen qui couvre jusqu'à 80 % des frais de projet et peut accorder des subventions allant jusqu'à 5 000 €. <https://www.fondscitoyen.eu/>

Le Service international pour la Jeunesse de la République fédérale d'Allemagne (IJAB) est spécialisé dans les activités internationales pour les jeunes. Les organisations membres de l'IJAB renseignent sur diverses rencontres nationales et internationales de jeunes dans le domaine de la politique, de la culture et du sport. De nombreuses adresses de fédérations pour les jeunes figurent sur leur site Internet. <https://ijab.de/themen/zugaenge-zu-internationaler-jugendarbeit>



06

**TRAVAILLER DANS LE
FRANCO-ALLEMAND**

VOUS VIVEZ EN FRANCE ET VOUS RECHERCHEZ UN EMPLOI EN ALLEMAGNE ?

Le Service de placement transfrontalier *Agentur für Arbeit Saarland und Kaiserslautern – Pirmasens* et *Pôle emploi Grand Est* s'adresse aux personnes en recherche d'emploi qui souhaitent travailler dans cette région transfrontalière et aux entreprises installées en Sarre / dans la région de Kaiserslautern – Pirmasens ou dans le bassin d'emploi Grand Est.

<https://www.arbeitsagentur.de/vor-ort/saarland/arbeitsvermittlung/gues-saarbruecken.grenzueberschreitenderservice@arbeitsagentur.de>

Tél. : 0049 681 944 2205 · spt.54076@pole-emploi.fr



RÉUSSIR SANS FRONTIÈRE

Les entreprises du Bade-Wurtemberg et de la Rhénanie-Palatinat recherchent des personnes qualifiées ou à qualifier disposant de connaissances minimales en allemand pour travailler des secteurs d'activité variés. Les entreprises allemandes proposent souvent des CDI.

Le Service de placement frontalier est un service commun à Pôle emploi et à l'Agentur für Arbeit. Il est ouvert à toute personne envisageant de travailler de l'autre côté du Rhin. Un entretien personnalisé avec un conseiller ou une conseillère bilingue permettra d'étudier votre projet.

Le conseiller ou la conseillère pourra vous guider dans la préparation de votre dossier de candidature ou encore vous proposer des offres d'emploi adaptées à votre projet professionnel et vos qualifications.

Le Service de placement transfrontalier (SPT) est également en lien avec les entreprises qui recrutent. Chaque agence vous informe sur les possibilités d'emploi qui s'offrent à vous : <https://reussirsansfrontiere.eu/>

En Allemagne

Il existe environ **2 700 filiales françaises** à vocation commerciale et industrielle en Allemagne. Elles sont logiquement présentes dans les métiers où l'Allemagne est particulièrement puissante. Plus du tiers de ces compagnies travaillent ainsi dans l'industrie (37,8 %), les services (28,6 %) et la distribution (23,5 %).

// Plateformes de recrutement de Français en Allemagne

Emploi-Allemagne

Emploi-Allemagne s'adresse aux Français et aux Françaises qui souhaitent bénéficier d'un soutien professionnel dans leur langue maternelle afin de s'adapter professionnellement, mais aussi à celles et ceux qui veulent dynamiser leur réseau ou leur activité professionnelle en Allemagne.

C'est une association à but non lucratif dont le nom officiel est *Verein für Beschäftigung und Berufsausbildung für Franzosen e. V.*

Sa mission principale consiste à **favoriser l'insertion professionnelle des Français(es) résidant en Allemagne ou désirant s'y installer.** Séminaires, ateliers, coaching et networking sont proposés.

Tél. : 0049 8924883220
www.emploi-allemande.de
info@emploi-allemande.de

Travailler à l'ambassade de France en Allemagne

<https://de.ambafrance.org/-Recrutement-et-stages->

Le centre français à Berlin

<https://centre-francais.de/mobilite-professionnelle-volontariat/>

Recrutement à Munich

Le Forum Emploi placé sous le haut patronage du ou de la consule général(e) de France à Munich est conçu et organisé par Munich Accueil. Ce forum est soutenu par l'Agentur für Arbeit - EURES qui collabore à son organisation et accueille l'événement dans ses locaux. <https://forumemploi.munichaccueil.org/>

Le ministère français de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) recrute chaque année plusieurs centaines d'agents pour exercer des dizaines de métiers différents sous des statuts très divers.

Le ministère de l'Europe et des affaires étrangères offre aux étudiant(e)s inscrit(e)s dans un établissement d'enseignement supérieur français la possibilité d'effectuer un stage intégré à un cursus pédagogique, au sein de son administration centrale (à Paris ou à Nantes) ou à l'étranger.

À l'étranger, l'étudiant(e) effectue son stage dans une ambassade, un consulat, ou une représentation permanente de la France auprès d'une organisation internationale.

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/emplois-stages-concours/stagiaires-etudiants/>

LES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

// Chambre franco-allemande de commerce et d'industrie (CFACI)

La CFACI propose des offres d'emploi à pourvoir en France et en Allemagne. Elles sont consultables sur son site Internet.
www.emploi-francoallemand.com

La CFACI organise également des formations dont certaines sont consacrées aux techniques de recherche d'emploi sur le marché allemand.
Tél. : 01 40 58 35 70

CABINETS DE RECRUTEMENT FRANCO-ALLEMANDS

// La VILLAFRANCE

La VILLAFRANCE est un centre d'affaires privé franco-allemand. Il informe et organise notamment des rencontres entre dirigeants allemands et français.

<http://www.villafrance.de/fr/>

Il organise CONNECTI, salon du recrutement franco-allemand à Paris, Lyon, Cologne et Berlin, et propose des offres d'emploi et de stage.
<https://www.fradeo.com/fr/candidats>

// Connexion Emploi

Connexion Emploi est un site franco-allemand proposant des offres d'emploi et de stage en France, en Allemagne, en Belgique, en Autriche, au Luxembourg et en Suisse. Il organise le salon franco-allemand virtuel Connexion-Career et fournit des informations sur le recrutement en Allemagne ainsi que des séances de coaching (payantes).

<https://www.connexion-emploi.com/fr/>

GBO

Conseil en recrutement franco-allemand
<https://gbo.fr/>

JPB-Consulting

<https://www.jpbn.net/>

// La Chambre de commerce et d'industrie française en Allemagne (CCFA)

vous informe sur le marché allemand et propose des offres d'emploi en ligne.

<https://www.ccifrance-allemande.fr/mieux-connaître-le-marché-allemand/présence-française-en-allemande/>

Tél. : 0049 681 9963

jobs@strategy-action.com

https://strategy-action.gestmax.fr/search/index/lang/fr_FR

S'informer sur la présence française en Allemagne : <https://www.businessfrance.fr/>

Les conseillères et conseillers du commerce extérieur français <https://allemagne.cnccef.org/>

Tedd's Consultants

<http://tedd-consultants.de/>

Euro Triade Cross Border RH expertise

<https://www.eurotriade.com/>

DFP-Consulting

<http://www.dfp-consulting.com/>

IMS- International Management Services

<https://www.ims-mgt.com/>

EuroRekruter

<https://www.eurorekruter.com>

Alcandre

<https://alcandre.com/>

Voici une liste non exhaustive de cabinets de recrutement dont certains sont spécialisés dans le placement transfrontalier :

<https://www.france-consult.com/>

<https://w-st-pb.de/>

<https://www.zapp-consulting.de/>

<https://www.odyssee-rh.fr/>

<https://b--p.de/stellenangebote/>

LES CLUBS D'AFFAIRES ET LES RÉSEAUX

Réseau des jeunes cadres franco-allemands

La *Deutsche Gesellschaft für Auswärtige Politik* (DGAP) et l'Institut français des relations internationales (Ifri) ont lancé le Dialogue d'avenir franco-allemand en 2007 afin d'encourager les jeunes cadres prometteurs. Soutenue par la Fondation Robert Bosch, cette initiative repose sur la volonté d'établir un réseau franco-allemand composé de jeunes actifs et de docteurs qui ont développé, au cours de leur activité professionnelle ou de leurs études, un intérêt particulier pour le pays partenaire.
<https://dgap.org/de/forschung/expertise/themen>

Le Club des jeunes business leaders

Le Club des jeunes business leaders s'adresse aux jeunes ayant créé leur entreprise, exerçant des fonctions managériales, d'encadrement, de direction sur le marché franco-allemand ou bien y portant un vif intérêt. L'objectif est de favoriser les liens personnels et professionnels entre ses membres, d'engager un échange d'expérience et d'expertise constructif sur des thématiques actuelles, et de renforcer les liens entre les jeunes et les entreprises franco-allemandes.

Tél. : 01 40 58 35 49

<https://www.francoallemand.com/fr/membres/jeunes-business-leaders>

Il existe un réseau de CLUBS D'AFFAIRES franco-allemands qui compte environ 3 000 MEMBRES.
<http://clubs-des-affaires.org/>

AJFA (Association des juristes franco-allemand(e)s)

<https://www.facebook.com/AJFA.DFJ/>
<https://www.avocatparis.org/vie-associative/association-des-juristes-francais-et-allemands>

Réseaux franco-allemands de traductrices et traducteurs

<https://www.sft.fr/fr/petites-annonces>
<https://aticom.de/netzwerke/reseau-franco-allemand/>

Réseau des personnes ayant étudié en Allemagne

<https://www.alumniportal-deutschland.org/digitales-lernen/karriere-berufswahl>

Portail jeunes d'Europe

https://europa.eu/youth/home_fr

Fondation Erasmus, pour les anciens bénéficiaires de bourses de ce programme.
<https://garagerasmus.org/>

Espaces de co-working franco-allemand en Allemagne

<https://www.betahaus.com/>
<https://sanktoberholz.de/>



LA RECHERCHE FRANCO-ALLEMANDE

Campus France

Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale. <https://www.campusfrance.org/fr>

Procope est le Partenariat Hubert Curien (PHC) franco-allemand. Il est mis en œuvre en Allemagne par le DAAD et en France par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ainsi que le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

<https://www.campusfrance.org/fr/procope>

Portail pour la science de l'ambassade de France en Allemagne

<https://www.science-allemande.fr/>

Pour les chercheuses et chercheurs ainsi que les ingénieur(e)s des domaines suivants

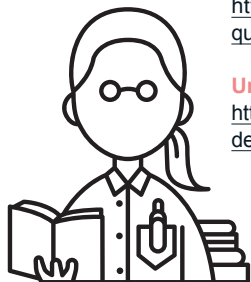
Mécanique du vol, mécanique des fluides, électromagnétisme, acoustique, physique des lasers, traitement du signal, électronique, informatique, automatique :

Vous pouvez envoyer votre CV à l'**Institut franco-allemand de recherches de Saint-Louis (ISL)**. Cet établissement binational exploité en commun par la France et l'Allemagne a pour mission d'effectuer des recherches et études scientifiques et techniques fondamentales dans les domaines de la défense et de la sécurité. L'ISL s'ouvre également aux questions de sécurité civile et à la protection contre la menace terroriste sur le territoire national et dans les zones d'opérations extérieures.

<https://www.isl.eu/emplois/postes-ouverts>

<https://www.internationales-buero.de/>

<https://euraxess.ec.europa.eu/jobs>



Office franco-allemand pour la transition énergétique

Depuis sa création en 2006 à l'initiative des gouvernements français et allemand, l'**Office franco-allemand pour la transition énergétique (OFATE)** a progressivement développé ses activités. De nombreux syndicats professionnels de l'industrie, des entreprises et des instituts de recherche apportent également leur soutien aux activités de l'OFATE. Les bureaux situés à Paris et Berlin sont directement ancrés au sein du ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES) et du ministère fédéral de l'Économie et de l'Énergie (BMWi), permettant un échange étroit avec les responsables politiques des deux pays.

Bureau à Paris - Tél. : 01 40 81 12 65

Une bourse d'emploi est proposée :

<https://energie-fr-de.eu/fr/forum-emploi.html>

L'**Institut franco-allemand de sciences historiques et sociales à Francfort** dispose d'un programme de bourses à la mobilité dans le but d'encourager une recherche sur l'espace germanique.

<https://ifra-francfort.fr/fr/list/stipendien-des-ifha>

Institut franco-allemand de Ludwigsbourg

L'Institut a mis en place, avec le soutien financier de la *Wüstenrot Stiftung Deutscher Eigenheimverein e.V.*, un programme de bourses de recherche qui s'adresse aux jeunes titulaires d'un diplôme ou en cours de doctorat dans les domaines de la recherche sur la France en sciences sociales et culturelles, de la recherche comparée entre les deux pays ou des relations franco-allemandes.

https://www.dfi.de/fr/bibliothek/bibliothek_bourses.shtml

Université franco-allemande

<https://www.dfh-ufa.org/fr/programmes/guide-des-programmes-de-soutien-a-la-recherche>

PROGRAMMES ET INFORMATIONS DANS LE FRANCO-ALLEMAND TRANSFRONTALIER

ASSOCIATIONS ET ORGANISMES TRANSFRONTALIERS

La coopération franco-allemande est structurée autour de deux territoires : l'espace du Rhin Supérieur pour le bassin rhénan et l'espace de la Grande Région pour le bassin de la Moselle et de la Sarre. Le réseau des EURES a pour but d'encourager et de soutenir le marché du travail transfrontalier européen.

// EURES Grande Région

L'équipe de conseil EURES de la Grande Région propose aux salarié(e)s et personnes à la recherche d'un emploi qui habitent dans un pays et travaillent ou désirent travailler dans un autre pays, un service et un soutien personnalisés concernant leurs droits et devoirs, ainsi qu'une aide au placement transfrontalier.

La Grande Région Saar - Lor - Lux - Rhénanie - Palatinat - Wallonie - Communauté germanophone de Belgique, située entre Rhin, Moselle, Sarre et Meuse, compte 11,2 millions d'habitants. On y dénombre un mouvement d'environ 200 000 travailleurs frontaliers.

<https://www.eures-granderegion.eu/fr>

// EURES Rhin Supérieur

EURES-T (Transfrontalier) Rhin supérieur fait partie du réseau EURES et est l'un des 12 partenariats transfrontaliers EURES-T en Europe. Il encourage le développement d'un marché du travail européen et transfrontalier commun.

Les services du partenariat s'étendent sur toute la région du Rhin supérieur (Alsace, sud du Palatinat, pays de Bade et nord-ouest de la Suisse). Vous y trouverez entre autres conseils et soutien pour toutes les questions liées au marché du travail transfrontalier.

<https://www.eures-t-rhinsuperieur.eu/>

<https://www.eures-t-rhinsuperieur.eu/a-propos-deures-t/equipe-de-conseillers/#onestopshop>

200 000 travailleuses et travailleurs frontaliers



// Emplois transfrontaliers

Les « Services de placement transfrontaliers » sont une offre conjointe de Pôle Emploi et de l'Agentur für Arbeit. Ils s'adressent aux chercheurs et chercheuses d'emploi qui souhaitent travailler dans les zones frontalières franco-allemandes et aux entreprises installées dans ces régions.

Il existe cinq agences de placement transfrontalier :

- SPT Saarland, Lorraine, Kaiserslautern – Pirmasens
- SPT Wissembourg, Haguenau, Landau, Karlsruhe-Rastatt
- SPT Strasbourg-Ortenau
- SPT Sélestat, Freiburg – Emmendingen
- SPT Haut Rhin – Freiburg / Lörrach

<https://www.s-p-t.eu/>

<https://www.arbeitsagentur.de/vor-ort/landau/Arbeiten+in+der+Grenzregion>

Le land de Sarre a mis en place une « Stratégie France » pour renforcer la formation et l'emploi transfrontalier. Son objectif est de créer un espace plurilingue d'ici 2043.

<https://frankreichstrategie.saarland.de/fr/inform-frankreichstrategie@saarland.de>
https://www.saarland.de/FR/home/home_node.html

La chambre du travail du land de Sarre propose des publications en ligne très utiles, notamment des fiches informatives en français sur le contrat du travail en Allemagne, le licenciement, les gratifications, etc.

<https://www.arbeitskammer.de/publikationen>
<https://www.saarland.ihk.de/>
<https://www.arbeitskammer.de/publikationen/info-faltblaetter-zu-gesetzlichen-regelungen-in-deutsch/info-faltblaetter-zu-gesetzlichen-regelungen-en-francais>

// Maison de l'emploi de Strasbourg

La Maison de l'emploi de Strasbourg travaille en étroite collaboration avec l'Agentur für Arbeit d'Offenbourg et a signé une convention fixant le cadre stratégique de coopération pour l'emploi transfrontalier.

<https://www.maisonemploi-strasbourg.org/>
<https://www.maisonemploi-strasbourg.org/notre-programme/un-marche-de-lemploi-ouvert-a-360-degres/>

La Maison de l'emploi de Strasbourg propose un accompagnement personnalisé à toute personne française intéressée par les opportunités professionnelles dans l'Ortenau. Ces parcours conçus sur mesure intègrent aussi bien des cours linguistiques de remise à niveau que des ateliers de préparation à la candidature en Allemagne.

Contactez l'équipe de la Mission Locale interreg@mlpe.eu ou le Service de placement transfrontalier de Kehl : spt-kehl@arbeitsagentur.de
<https://reussirsansfrontiere.eu/>

// Maison de l'emploi de Mulhouse

La Maison de l'emploi de Mulhouse travaille en étroite collaboration avec différentes agences pour l'emploi en Allemagne (Fribourg, Offenbourg, Lörrach) et a signé une convention fixant le cadre stratégique de coopération pour l'emploi transfrontalier. Elle organise un salon annuel « Emploi et formation en Allemagne, WARUM NICHT ? » réunissant tous les acteurs du transfrontalier sur une seule journée. Elle sensibilise les élèves de collège et de lycée aux métiers de la métallurgie et de l'électrotechnique (en vue d'un apprentissage franco-allemand). Elle organise des permanences mensuelles (« MonatsTreff ») le dernier mercredi de chaque mois à Mulhouse et édite un guide « TOP10 des métiers qui recrutent en Allemagne ».

Tél. : 03 89 63 46 38
<https://www.mef-mulhouse.fr/>
<https://www.monmetierdedemain.com/>

// FRONTALIERS GRAND EST

Frontaliers Grand Est offre une information juridique unique sur le statut de travailleuse frontalière/travailleur frontalier dans le Grand Est. Sa principale mission est d'informer les frontaliers et frontalières (employeurs/euses, salarié(e)s, en recherche d'emploi, en cours d'études) sur leurs droits en matière de droit du travail, de fiscalité et de protection sociale en Allemagne, en Belgique, au Luxembourg et en Suisse.

Ce centre de ressources publie également des fiches sur les opportunités d'emploi dans différents secteurs en Allemagne ainsi que sur les droits et devoirs des stagiaires.

Tél. : 03 87 20 40 91
contact@frontaliers-grandest.eu
<https://frontaliers-grandest.eu/>

SITES D'INFORMATION

Région métropolitaine trinationale du Rhin supérieur

Afin de répondre aux attentes et besoins des citoyens du Rhin supérieur, de nombreuses instances d'informations et de conseil ont été mises en place, dont l'Euro-institut et Infobest.
<https://www.rmtmo.eu/fr/region-metropolitaine/services-dinformation-et-de-conseil.html>

// Institut pour la coopération transfrontalière

L'Euro-Institut propose des formations orientées vers la pratique professionnelle, un accompagnement personnalisé de votre projet, la réalisation d'études sur mesure.
Tél. : 00 49 7851 7407-0
euoinstitut@euoinstitut.org
<https://www.euoinstitut.org/fr/>

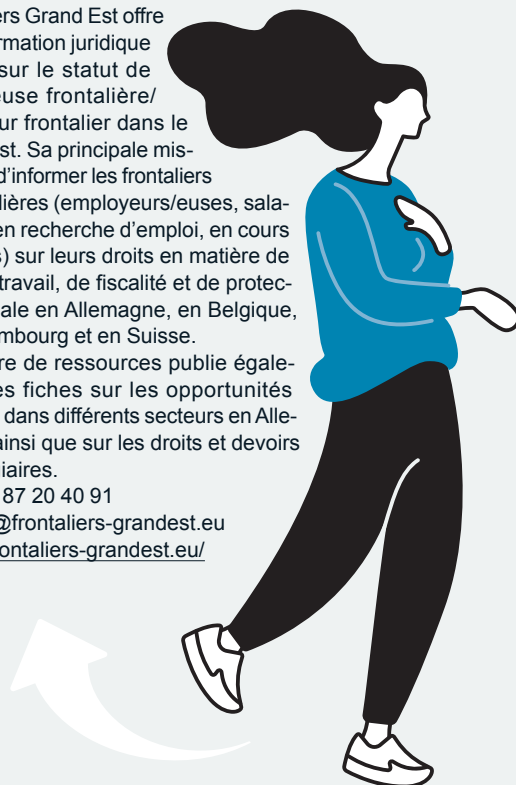
// Autre site ressource sur la coopération transfrontalière aux frontières françaises, la Mission opérationnelle transfrontalière (MOT) : www.espaces-transfrontaliers.org/

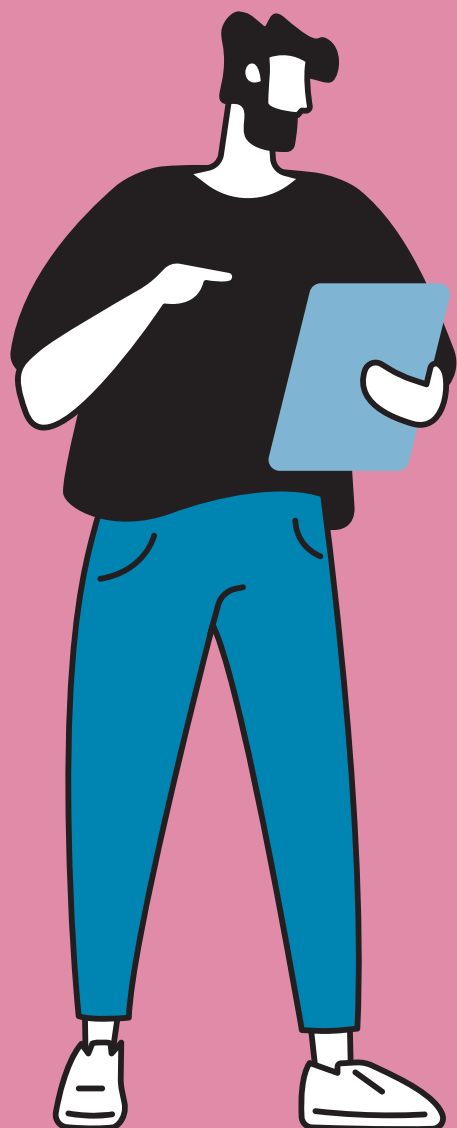
LE SITE INCONTOURNABLE INFOBEST

Les INFOBESTs informent et conseillent gratuitement sur les questions transfrontalières en matière de conditions de vie et de travail, systèmes fiscaux, protection sociale, systèmes éducatifs et de formation, systèmes administratifs, conventions bilatérales, réglementations nationales et européennes.
<https://www.infobest.eu>

// Comité de Coopération transfrontalière (CCT)

Signé en 2019, le traité d'Aix-la-Chapelle sur la coopération et l'intégration franco-allemandes est entré en vigueur mercredi 22 janvier 2020. Un comité de coopération transfrontalière (CCT) a été constitué en janvier 2020, qui est chargé de définir une stratégie commune, d'assurer le suivi des difficultés rencontrées dans les territoires frontaliers et d'émettre des propositions en vue d'y remédier. Parmi les premiers projets à faire avancer figure l'apprentissage transfrontalier qui a fait l'objet d'une résolution le 31 mai 2021.
<https://www.agz-cct.eu/agz-cct-fr>





07

**RECHERCHE
PAR SECTEUR**

SITES GÉNÉRAUX POUR LA RECHERCHE D'EMPLOI

Les 3 meilleures « *Jobsuchmaschine* »
(source : deutschlandsbestejobportale.de)

Indeed <https://de.indeed.com/>
stellenonline www.stellenonline.de
et kimeta www.kimeta.de

www.stepstone.de/
www.jobware.de/
www.stellenanzeigen.de
www.xing.com/jobs
www.staufenbiel.de/
www.monster.de/
www.jobstairs.de/
www.t5-karriereportal.de/
www.joblift.de
www.xn--jobbrse-stellenangebote-blc.de
www.absolventenkongress.de
www.jobboerse.de
www.jobrobot.de/
<https://www.deutschland.de/en/topic/business/how-to-find-an-internship-in-germany>
<http://jobs.e-fellows.net/Jobs-Praktika-suchen>
www.cesar.de
www.mobilejob.com
www.yourfirm.de (Job dans une PME)

// Pour les étudiant(e)s et la recherche d'un premier emploi (voir page 63)
<https://www.unicum.de/>,
e-fellows.net et staufenbiel.de

// Pour les titulaires d'un bac et les élèves en alternance :
(voir page 43) Azubiyo.de
Aubi-plus.de et Ausbildungsheld.de

// Des portails de recherche par land :
<https://www.localjob.de/>
www.karriere-suedwestfalen.de/
<https://oberfrankenjobs.de/>
www.regio-jobanzeiger.de/
<https://jobboersencheck.de/>
<https://jobs-im-nordschwarzwald.de/>
www.hamburg.de/jobs/
<https://willkommen.saarland/jobs/>
<https://jobsinberlin.de/>

// Les offres d'emploi paraissent aussi dans les journaux nationaux et régionaux !

- Badische Zeitung :
<http://jobs.badische-zeitung.de/>
- Badische Neueste Nachrichten :
<https://jobs.bnn.de/>
- Südkurier : <https://www.suedkurier.de/anzeigen/stellenanzeigen/>
- Rheinpfalz :
<http://job.rheinpfalz.de/>
- Frankfurter Allgemeine Zeitung :
<https://stellenmarkt.faz.net/>
- Süddeutsche Zeitung :
<https://stellenmarkt.sueddeutsche.de/>
- Die Zeit :
<https://jobs.zeit.de/>
- Berliner Zeitung :
www.berliner-jobmarkt.de/



TRAVAIL SAISONNIER

Il s'adresse à des personnes de plus de 18 ans. Le travail saisonnier s'effectue essentiellement à la campagne (récolte de fruits et légumes, travail en forêt ou dans l'hôtellerie).
<https://www.meinsaisonjob.de/>

Un emploi saisonnier est **différent d'un minijob**. Les droits et devoirs de l'employé(e) et de l'employeur également.
www.arbeitsagentur.de/jobsuche/ > saisonarbeit.
La durée d'un travail saisonnier ne doit pas dépasser **3 mois ou 70 jours** ouvrés par année civile. Cette durée doit être définie dans le contrat, avant le début de la mission.

Pour plus d'informations :
<https://www.arbeitsagentur.de/saisonbeschaeftigung>
<https://www.arbeitsagentur.de/fuer-menschen-aus-dem-ausland/saisonarbeit-in-deutschland>

INTÉRIM (ZEITARBEIT) EN ALLEMAGNE

<https://www.arbeitsagentur.de/arbeitslos-arbeit-finden/zeitarbeit>
<https://info-zeitarbeit.de/zeitarbeit-jobs>
<https://www.personalorder.de/> > Personal und Stellenpool
www.dekra-arbeit.de

PETITS BOULOTS, JOB D'ÉTÉ, JOB ÉTUDIANTS

www.nebenjob.de/
www.gelegenheitsjob.de
<https://www.minijob-zentrum.de/>
<https://www.minijob-zentrale.de/>
www.wesser.de (Croix-Rouge, WWF, Pro natura, etc...)

// Un « Bon coin – emploi » allemand
www.kalaydo.de

CARRIÈRES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

https://epso.europa.eu/home_fr
https://epso.europa.eu/job-opportunities_fr
<https://www.jobs-io.de/>

// Commission européenne
<https://traineeships.ec.europa.eu/fr/>
https://ec.europa.eu/info/jobs-european-commission_fr

// Accélérateur d'idées pour projets européens portés par des consultants
www.up2europe.eu (Partners - Germany)

// Nations Unies
<https://careers.un.org/lbw/home.aspx>
<https://careers.un.org>

// OCDE
www.oecd.org/fr/carrieres/stagiaires

// Ministère allemand des affaires étrangères
<https://stellenangebote.diplo.de>

// Bundestag
<https://www.bundestag.de/stellenausschreibungen>

// Services publics, länder, communes
https://www.service.bund.de/Content/DE/Home/homepage_node.html > Stellenangebote

CULTURE

www.kulturmanagement.net
(rubrique « *Stellenmarkt* »)
www.portalkunstgeschichte.de
<https://www.kulturpersonal.de/stellenboerse/>
<https://www.kulturrat.de/karriere/>
www.museumsbund.de
(emplois et stages dans les musées)
<https://www.newsroom.de/jobs/aktuelle-jobs/>
(journalisme)
<https://www.touring-artists.info/home/>
(artistes, créatives et créatifs)

// Culture et arts de la scène

<http://buehnenjobs.de/>
<http://www.vioworld.de/stellenmarkt/>

// Design et graphisme

www.precore.net
<https://dasauge.de/jobs/stellenangebote/>

// Édition, bibliothèque et métiers des archives

<https://medienjobs.boersenblatt.net/>
<https://bibliotheksportal.de/informationen/beruf/>
www.bib-info.de/aus-fortbildung/ausbildung.html rubrique DAPS (stages en bibliothèques)
<https://www.augias.net/stellenmarkt/>
<https://www.archivschule.de/DE/service/stellenanzeigen/>
<https://jobs.openbiblio.eu/>

// Traduction et interprétariat

Berufsverband professioneller Dolmetscher und Übersetzer in Deutschland
<https://bdue.de/der-bdue>



ARCHITECTURE ET BTP

www.german-architects.com/de/stellenanzeigen
www.architekten-jobs.com/
<https://stellenmarkt.bauwelt.de/>
<http://www.baunetz.de/stellenmarkt/index.html>
<https://www.arcguide.de/jobs/>
<https://www.competitionline.com/de/jobs>

// **Chambre fédérale des ingénieurs**
Bundesingenieurkammer
<https://bingk.de/stellenmarkt/>

ENSEIGNEMENT, ÉDUCATION, DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

Chaque land gère de manière autonome le recrutement du personnel dans l'enseignement ou la culture. Il existe donc 16 ministères de la culture !

Si vous souhaitez enseigner, saisissez le mot-clé « *Lehrereinstellung* » puis le nom du land de votre choix dans un moteur de recherche paramétré pour l'Allemagne. Vous obtiendrez ainsi les adresses des sites proposant des offres d'emploi adaptées.

// **Dans le Bade-Wurtemberg, par exemple :**
www.lehrer-online-bw.de/,Lde/Startseite

www.lehrer.biz/stellen/
www.bildungsserver.de/jobboerse/jobboerse.de.html
<https://www.kmk.org/service/stellenausschreibungen.html>
<https://privatschulen.de/service/#stellenangebote>

// **Enseigner le français dans le monde**
(rubrique « offres d'emploi »)
www.fdlm.org/
<https://aefe.fr/>

Certains postes sont aussi annoncés dans la presse allemande ou française.

// Autre site intéressant

www.deutsch-als-fremdsprache.de

// Informations sur l'enseignement en Allemagne et comparaison des systèmes éducatifs avec la base européenne de données Eurydice

https://eacea.ec.europa.eu/national-policies/eurydice/index_en.php_en

// Site répertoriant les établissements universitaires dans le monde

<https://www.iau-aiu.net/Base-de-donnees-mondiale-des-universites-WHED>

RECHERCHE

<https://euraxess.ec.europa.eu/>
<https://www.isl.eu/emplois/postes-ouverts>
(Institut franco-allemand de recherches de Saint Louis)
www.academics.de
<https://www.stifterverband.org/>
<https://www.myscience.de/jobs>

// Recherche en sciences naturelles, médecine, informatique et ingénierie

Les meilleurs portails spécialisés :
Jobvector, stepstone et Indeed, yourfirm
www.jobvector.de/

INGÉNIÉRIE

<https://jobs.ingenieur.de/>
<https://www.ingenieur-jobs.de/>
www.ingenieur24.de
<https://www.ingenieur.de/>
www.ingenieurweb.de

// Fédération allemande des ingénieurs

Verein deutscher Ingenieur
www.vdi.de/karriere/

// Fédération des ingénieurs consultants

Verband Beratender Ingenieure
www.vbi.de/inserate/stellenangebote/

NUMÉRIQUE

www.digitale-leute.de/jobs/
<http://cyber-valley.de/de/jobs>

// **Fédération de l'économie numérique**
Bundesverband Digitale Wirtschaft, BVDW
e.V. - salons spécialisés
www.bvdw.org/events/event-kooperationen/

// Informatique - Développement

www.ictjob.de/
<https://stackoverflow.co/company/careers/>

AÉRONAUTIQUE

// **Centre aérospatial allemand**
Deutsches Zentrum für Luft- und Raumfahrt
www.internationales-buero.de/de/stellenangebote.php

CHIMIE, BIOTECHNOLOGIES

www.chemie.de

www.bio-m.org
www.bionity.com/de/jobs

DÉVELOPPEMENT DURABLE

www.wila-arbeitsmarkt.de
www.nachhaltigejobs.de/jobs

// Fondation allemande pour l'environnement

Deutsche Bundesstiftung Umwelt
www.dbu.de

// Protection de l'environnement et de la nature

<http://www.eco-jobs.info/fr/accueil/>

ÉNERGIE

Site répertoriant les différents portails dans ce secteur :

<https://www.unendlich-viel-energie.de/themen/erneuerbare-karriere/jobportale/jobportale-erneuerbare>

<https://energie-fr-de.eu/fr/forum-emploi.html>
<http://www.taste-ee.de/berufsperspektiven-ee.php>
www.photon.info/de/stellenausschreibungen-bei-photon
www.sonnewindwaerme.de/jobs-karriere

FINANCE-GESTION-COMPTABILITÉ

www.dis-ag.com (consulting financier)
<https://www.bvbc-jobportal.de/startseite> (comptabilité)
www.efinancialcareers.de/
www.controllerspielwiese.de/
www.gaapweb.com/
www.icv-controlling.com/
www.iqb.de/jobcon
www.stellenmarkt.de/stellenangebote/finanz
www.bankjob.de/
www.dvfa.de/dvfa.html

DROIT

www.karriere-jura.de/de_DE/
<https://anwaltsblatt.anwaltverein.de/de/stellenmarkt>
<https://anwaltverein.de/de/>
www.lto.de/karriere/stellenmarkt
www.legalcareers.de/
<https://www.beck-stellenmarkt.de/jobs>

// **Chambre fédérale des avocats**
Bundesrechtsanwaltskammer
<https://www.brak.de/service/jobboerse/>

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

www.lzjobs.de/
www.foodjobs.de/
www.lebensmitteljob.de/
www.jobworld.de/lebensmittel-jobs
<https://www.agrifoodmatch.de/>
www.lebensmittelwelt.de/

AGRONOMIE

<https://stellenmarkt.agrajo.com/>
www.proplanta.de/Agrar-Stellenmarkt/Agrar-Job-Angebote/
www.karrero.com
<http://www.agrartechnik-jobs.de/>
www.bildungsserveragrar.de/stellenmarkt/
<https://mapjob.de/>
www.soel.de/stellenboerse

LOGISTIQUE, DISTRIBUTION

www.logistic-people.de
www.logistik-jobs.de
www.salesjob.de
<https://www.vertriebs-jobs.de/>

HÔTELLERIE-RESTAURATION

<https://www.hogapage.de/jobs/>
<https://www.hotelcareer.de>
www.jobsterne.de
www.hoteljob-deutschland.de
www.hoteljobs-aktuell.de
www.rollingpin.de/jobs

SCIENCES SOCIALES

<https://www.wila-arbeitsmarkt.de/stellenanzeigen/>
<https://www.wila-arbeitsmarkt.de/ratgeber/wila-arbeitsmarkt-publikationen.html> > *Existenzgründung in Geistes- und Sozialwissenschaften*

TOURISME

<https://www.hotelcareer.de/jobs/tourismuskauffrau>
<https://www.deutschertourismusverband.de/service/stellenboerse/stellenangebote.html>
www.tourismus.career/

SANTÉ (MÉDECINE, PHARMACIE, SOINS INFIRMIERS)

<https://jobs.kliniken.de/jobs/alle>
www.mezizin1.de/
www.stellenmaerkte.health-job.net/hjn_v2/index.php5
www.medi-jobs.de
www.aerzte-vermittlung.com/
www.pharmajob.de
www.bphd.de (Association fédérale des étudiants en pharmacie)
www.bvmd.de/wer-wir-sind/die-bvmd/
<https://medizin-und-technik.industrie.de/>
www.defa-agentur.de

KINÉSITHÉRAPIE-PHYSIOTHÉRAPIE-ERGOTHÉRAPIE-PODOLOGIE

<https://www.physio-deutschland.de/fachkreise/jobboerse.html>
<https://www.job-physio.de/>
<https://www.therapeutenonline.de/>

SECTEUR SOCIAL

www.stellenmarkt-sozial.de/Angebote/
www.socialnet.de/stellenmarkt/

ARTISANAT

// **Chambre de l'artisanat - Union centrale de l'artisanat allemand**
<https://www.zdh.de/ueber-uns/zdh/karriere-im-zdh/>
www.handwerkskammer.de
www.handwerkerstellen.de

MÉTIERS DU SPORT

www.sport-job.com/de
<https://www.sport-branchenbuch.de/sportportal/sport-jobsboerse/>
<https://karriere-im-sportmanagement.de/jobs/>

INDUSTRIE DE LA MODE ET DU TEXTILE

www.twjobs.de/
<https://fashionunited.de/stellenmarkt-der-modebranche>

COMMERCE - MARKETING - ÉCONOMIE

<https://www.wiwi-online.de/Firmenkontaktmesse>
<https://stellenmarkt.wuv.de>
www.marketing-jobs.de
www.marketingverband.de
(Fédération allemande du marketing)

Association fédérale des économistes allemands
(*Bundesverband Deutscher Volks- und Betriebswirte - bdvb*)

Avec **plus de 8 000 membres** à l'échelle nationale, l'Association fédérale des économistes allemands (bdvb) représente **le plus grand réseau** d'universitaires des affaires et d'économistes en Allemagne.
www.bdvb.de/francais/
<https://careers.bdvb.de>



08

**PRÉPARER
SON DÉPART**

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES, CONDITIONS D'ENTRÉE ET DE SÉJOUR

// Ressortissant(e)s de l'Union européenne

Les ressortissant(e)s de l'UE bénéficient de la libre circulation à l'intérieur de l'UE. Une carte d'identité ou un passeport en cours de validité suffisent. Les enfants doivent avoir leur propre passeport ou carte d'identité.

<https://allemagneenfrance.diplo.de/fr-fr/service-consulaire/visa>

COVID-19

En raison de la pandémie, l'entrée sur le territoire allemand peut être soumise à des conditions spécifiques. Vous trouverez des informations sur le site de l'ambassade d'Allemagne en France, des villes ou des Länder dans lesquels vous souhaitez vous rendre, mais également sur le site d'INFOBEST qui a mis en place un **Outil numérique de franchissement des frontières**.

www.infobest.eu

// Pour un séjour supérieur à trois mois : Déclaration de résidence obligatoire (Anmeldung)

Toute personne prenant un logement en Allemagne doit déclarer sa présence dans un **délai de deux semaines** auprès de sa mairie de résidence (*Einwohnermeldeamt*).

N'hésitez pas à prendre rendez-vous à l'avance dès que vous connaissez la date de votre déménagement. Cette déclaration est obligatoire et vous permet ensuite de procéder à d'autres démarches (ouverture d'un compte en banque, délivrance d'un numéro fiscal, etc.).

Il faut présenter ou envoyer :

- le formulaire d'inscription (*Anmeldeformular*) rempli, à télécharger sur le site de la mairie
 - une pièce d'identité en cours de validité
 - une attestation de domicile (*Wohnungsgeberbescheinigung*), à télécharger et à faire remplir au préalable par votre propriétaire
- À l'issue de cette procédure, la mairie vous délivrera un certificat d'enregistrement (*Anmeldebescheinigung*).

**Vous avez décidé de tenter
l'aventure en Allemagne ?
FÉLICITATIONS !**

Avant de partir, vous devez prendre quelques dispositions.

Si votre conjoint(e) possède la nationalité d'un pays hors Union européenne, il (elle) doit effectuer une demande de titre de séjour auprès du service des étrangers (*Ausländerbehörde*) de la commune concernée pour pouvoir s'installer avec vous.

Si vous quittez votre commune pour une autre ville allemande, il vous faut le déclarer en mairie (*Einwohnermeldeamt*) dans un délai de huit jours en indiquant votre nouvelle adresse. Si vous quittez l'Allemagne, il faut également procéder à votre Abmeldung.

Pensez à assurer **vos logement et à souscrire une assurance habitation et responsabilité civile**.

Si vous résidez **moins de trois mois** dans un hôtel ou une pension, cette déclaration ne vous concerne pas.

Si vous avez la nationalité d'un État membre de l'UE, vous n'avez pas besoin de permis de séjour **ni de permis de travail** lorsque vous vous installez dans un autre État membre de l'UE.

Le site à connaître absolument :

<https://www.eu-gleichbehandlungsstelle.de/eugs-fr/service/vivre-et-travailler-en-allemande>

ASSURANCE MALADIE

// Assurances pour les étudiant(e)s

Renseignez-vous au préalable auprès de votre **mutuelle étudiante et de celle de vos parents**. En général, elles incluent un séjour à l'étranger dans leurs prestations avec la plupart des assurances (**maladie - Krankenversicherung, logement- Hausratsversicherung, responsabilité civile - Privatpflichtversicherung**).

Lorsque le stage fait partie intégrante de l'enseignement scolaire ou des études, le ou la stagiaire reste rattaché(e) à l'établissement d'enseignement, et c'est l'organisme d'assurance accidents de cet établissement qui sera compétent en matière d'accidents du travail. <https://www.infobest.eu/fr/publications#article> > sécurité sociale pour les étudiant(e)s https://www.infobest.eu/fileadmin/data/Publikationen/Sozialversicherung/Flyer_S%C3%A9curit%C3%A9_sociale_pour_%C3%A9tudiants_stagiaires_FR_DE.pdf

Autres sites utiles :

<https://www.cec-zev.eu> > petit guide pour étudier en Allemagne

<https://www.cleiss.fr/particuliers/partir/stage/ue-eee-suisse.html>

https://www.dvka.de/de/versicherte/studierende_und_praktikanten/studierende_und_praktikanten.html

Si votre mutuelle étudiante ne couvre pas votre séjour en Allemagne, le DAAD propose un forfait :

<https://www.daad.de/de/studieren-und-forschen-in-deutschland/studium-planen/krankenversicherung/>

Le **Studentenwerk** (équivalent du CROUS français) propose également des forfaits pour étudiant(e)s qui regroupent diverses assurances (maladie, assurance responsabilité civile, logement, etc...)

www.internationale-studierende.de

Avant de partir, vous devez absolument vous procurer la carte européenne d'assurance maladie (CEAM),

quelle que soit la nature du séjour temporaire que vous effectuez (professionnel ou non professionnel) ou la qualité du titulaire de la carte (en emploi, à la retraite, en recherche d'emploi, effectuant des études). Vous devez **demandez votre carte** à votre caisse d'assurance maladie **au plus tard 15 jours avant votre départ**.

Individuelle et nominative, la carte européenne d'assurance maladie est **gratuite et valable deux ans**.

Chaque membre de votre famille doit avoir la sienne, y compris les enfants de moins de 16 ans.

Cette carte permet de **bénéficier d'une prise en charge pour les soins de santé** médicalement nécessaires survenus à l'occasion d'un séjour sur le territoire d'un autre État membre de l'Union européenne. Si vous êtes affilié(e) au régime général de la sécurité sociale, vous pouvez la demander en ligne sur : www.ameli.fr

La Chambre de commerce et d'industrie de la Sarre a établi des fiches d'informations très utiles pour les jeunes. Celles-ci donnent de précieuses informations sur les droits et devoirs des stagiaires, par exemple.

Industrie und Handelskammer des Saarlandes
Téll. + 49 (0) 6 81/95 20-0
info@saarland.ihk.de
https://www.saarland.ihk.de/p/Schwangerschaft_Kinder_und_Jugendliche_Praktikanten-9-4210.html



// Salarié(e)s, professions libérales, personnes en recherche d'emploi

En général, les employé(e)s originaires d'un autre pays sont soumis(es) aux mêmes conditions que le personnel salarié allemand. Vous êtes alors automatiquement couvert(e) par le régime de protection sociale allemand qui comprend les assurances vieillesse, maladie, dépendance et chômage. Dès votre affiliation, vous obtenez un **numéro de sécurité sociale (Sozialversicherungsnummer)** et une **carte d'assurance sociale (Gesundheitskarte)**. **Communiquez ce numéro à votre employeur et conservez-le précieusement.**

Pour l'assurance maladie, vous avez le choix entre une centaine de caisses, publiques ou privées. Votre employeur vous inscrit auprès de la caisse de votre choix. Vous obtenez alors une carte d'assurance maladie que vous devez présenter à chaque visite chez le médecin ou à l'hôpital.

<https://www.make-it-in-germany.com/fr/vivre-en-allemande/finances-assurances/assurance-maladie>

Comment choisir sa caisse d'assurance maladie ? Voici des sites pour vous aider selon votre situation : www.krankenkassen.de/meine-krankenkasse/

Assurance logement, responsabilité civile :

Comparaison des différentes caisses d'assurance :

<https://www.tarif-testsieger.de/gesetzliche-krankenversicherung/>
<https://test-vergleiche.com/fr/wohngebaeudeversicherung/>

Centre des liaisons européennes et internationales de sécurité sociale (CLEISS)

Cet organisme est dédié à la mobilité internationale et à la sécurité sociale. Il vous fournira des explications sur le régime allemand de sécurité sociale :

Tél. : 01 45 26 33 41

www.cleiss.fr

https://www.cleiss.fr/docs/regimes/regime_allemande.html

MISSOC, le « Système d'Information Mutuelle sur la Protection Sociale »

propose une base de données à jour et des informations sur les systèmes de protection sociale et leur organisation dans les 27 États membres de l'Union européenne, dans les trois pays non UE de l'Espace économique européen – Islande, Liechtenstein et Norvège – ainsi qu'en Suisse. Elle comprend également une section sur la protection sociale des travailleurs indépendants. Vous pourrez ainsi établir un tableau comparatif et analyser les systèmes de protection sociale de la France et de l'Allemagne, par exemple.

<https://www.missoc.org/?lang=fr>

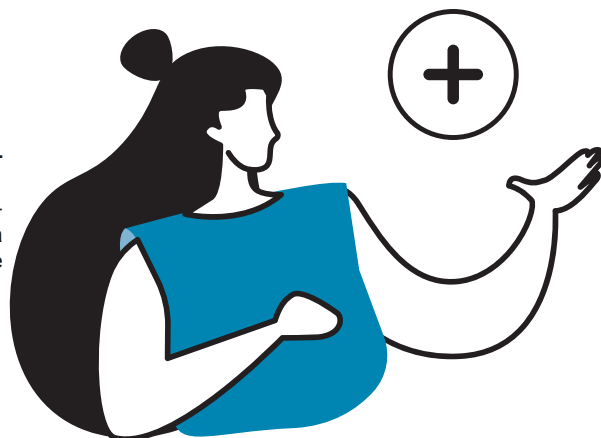
Si vous désirez continuer à bénéficier du régime de l'assurance maladie française, ou pour toute autre situation, n'hésitez pas à consulter les informations proposées sur le site Internet de la **Caisse des Français de l'étranger** ou à prendre contact avec cette organisme :

CFE

Tél. : 01 64 71 70 00

www.cfe.fr

www.cfe.fr/pages/cfe/brochure.php



LE LOGEMENT

// Contrat de location et autres formalités

En Allemagne, les baux doivent être conclus par écrit. En général, le bail mentionne le loyer hors charges, c'est-à-dire le loyer pour l'utilisation de l'espace. S'y ajoute le montant des charges (*Nebenkosten* ou NK), que les locataires versent chaque mois au propriétaire en même temps que le loyer hors charge. D'un bail à l'autre, les charges peuvent contenir différents éléments. Par exemple, l'électricité, le gaz et l'eau sont souvent inclus, mais pas systématiquement. Avant de signer le bail, demandez donc à votre propriétaire ce que comprennent les charges et quels autres coûts vous pourriez avoir à payer.

N'oubliez pas d'indiquer votre nom sur la boîte aux lettres et la sonnette (si votre propriétaire ne s'en est pas déjà occupé). Votre courrier ne sera distribué que si votre nom apparaît sur la boîte aux lettres. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire à la poste.

N'oubliez pas de faire suivre votre courrier depuis votre pays d'origine vers votre nouvelle adresse. De même, si vous vous absentez pour une période assez longue, vous pouvez demander à la poste allemande de faire suivre votre courrier, même à l'étranger.

<https://umziehen.de/>

Concernant le tri des déchets, la qualité de l'eau du robinet, l'abonnement au téléphone, à Internet et à la télévision (par câble), la *Kehrwoche* (planning du nettoyage des parties communes à tour de rôle par les résidents, courant en Allemagne), la souscription d'un contrat de fourniture d'énergie et d'eau, la redevance audiovisuelle, etc..., nous vous invitons à consulter les sites suivants :

<https://www.make-it-in-germany.com/fr/vivre-en-allemande/logement-mobilite/recherche-logement>

<https://www.cec-zev.eu>

> brochure étudier et vivre en Allemagne
Pour les étudiant(e)s : <https://www.studis-online.de/wohnen/mietrecht.php>

Voici quelques sites nationaux utiles lors d'une recherche :

www.wg-gesucht.de
https://housinganywhere.com/de/?utm_source=Zwischenmitte
auf Zeit : biens loués pour une durée limitée
<http://easy-apartments-to-rent.com/wg-welt.de/blog/>
www.wg-suche.de
www.homecompany.de
www.immobilienscout24.de
www.immowelt.de
www.vermietung-online.de
<https://www.immonet.de/>
www.wohnung-mieten.de
www.wohnungsmarkt24.de
<http://dsble.de/wohnen>

Le site à connaître :

Service pour l'égalité de traitement des travailleurs de l'UE

<https://www.eu-gleichbehandlungsstelle.de/eugs-fr/service/vivre-et-travailler-en-allemande/se-loger>

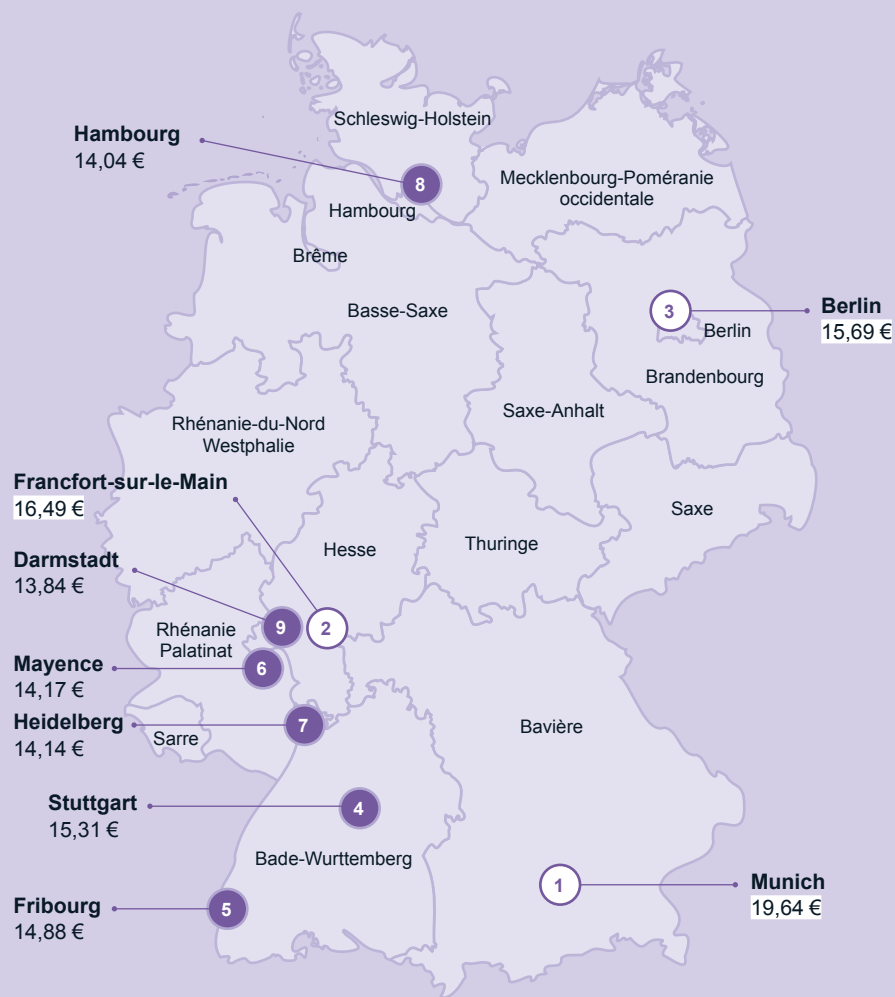
TIPPS !

Sous le lien suivant, vous trouverez de nombreuses informations en français sur les formalités à accomplir selon les situations de la vie courante.

<https://www.service-bw.de/zufi/lebenslagen>

La recherche d'un logement s'effectue de la même manière qu'en France. Le coût d'un logement peut varier selon sa nature (foyer, colocation, appartement, etc...) et les villes.

LES LOYERS LES PLUS CHERS



Prix moyen au m² par ville (second trimestre 2022)

<https://de.statista.com/statistik/daten/studie/1885/umfrage/mietpreise-in-den-groessten-staedten-deutschlands/>

LOYERS DANS LES PRINCIPALES VILLES ATTIRANT LES ÉTUDIANT(E)S FRANCAIS(E)S

(Prix moyen-hors charges)

Ville	Prix en € au m ² pour 30 m ² (06/2022)	Prix en € au m ² pour 100 m ² (06/2022)	Loyer/mois pour 30 m ² en € (2022)
Munich	25,94 €	20,04 €	778,20 €
Francfort/Main	20,85 €	16,35 €	625,50 €
Stuttgart	20,58 €	15,66 €	617,40 €
Berlin	19,22 €	17,79 €	576,60 €
Cologne	17,29 €	13,38 €	518,70 €
Hambourg	16,61 €	15,06 €	498,30 €
Potsdam	16,37 €	19,03 €	491,10 €
Heidelberg	16,30 €	13,97 €	489 €
Fribourg-en-Brigau	15,82 €	13,81 €	474,60 €
Karlsruhe	15,29 €	11,58 €	458,70 €
Mayence	15,13 €	13,79 €	453,90 €
Mannheim	14,36 €	11,65 €	430,80 €
Aix-la-Chapelle	13,85 €	10,02 €	415,50 €
Sarrebruck	10,84 €	8,90 €	352,20 €
Leipzig	9,54 €	9,93 €	286,20 €

<https://www.wohnungsboerse.net/mietspiegel-mietpreise>
www.wohnpreis.de/mietspiegel

BUDGET POUR UN(E) ÉTUDIANT(E)

Le budget moyen est estimé à 867 €

pour un(e) étudiant(e), mais il est possible de vivre avec 650 € dans certaines villes d'Allemagne, cela dépend essentiellement du coût du logement.



// Estimation des frais à prévoir pour une expérience en Allemagne

<https://www.studying-in-germany.org/fr/bourses-et-financement/>
www.studis-online.de/studienkosten (06/2022)

Frais de logement (loyer et charges) <i>Wohnungskosten (Miete und Nebenkosten)</i>	294 - 641€
Alimentation <i>Ernährung</i>	153 - 233 €
Frais de transports (les transports en commun et voiture) <i>Fahrkosten (Auto/öffentlicher Nah – und Fernverkehr)</i>	85 - 137 €
Vêtements <i>Kleidung</i>	34 - 63 €
Moyens de communication (téléphone, Internet, redevance audiovisuelle, poste) <i>Kommunikation (Telefon, Internet, GEZ, Post)</i>	25 - 39 €
Matériel de travail/pédagogique (livres etc.) <i>Arbeitsmaterialien/Lernmittel (Bücher etc.)</i>	19 - 27 €
Assurance maladie, médecin, médicaments <i>Krankenversicherung, Arztkosten, Medikamente</i>	0 - 206 €
Loisirs, culture, sport <i>Freizeit, Kultur, Sport</i>	48 - 91 €
Frais universitaires semestriels (cotisation sociale, frais de gestion) <i>Semesterweise auftretende Kosten (Sozialbeitrag, Verwaltungskostenbeiträge)</i>	14 - 178 €
Frais totaux minimum Kosten insg. mind.	642 - 1.547 €

À noter : Dans certaines régions, les frais semestriels d'inscription à l'université comprennent une carte de transport.

Sites du DAAD et du *Studentenwerk* :
www.internationale-studierende.de
 (Site du CROUS)

// Loyers pour une colocation (Wohngemeinschaft – WG)

<https://www.studis-online.de/studienkosten/wg-zimmer-mietspiegel.php>
<https://www.wg-suche.de/wg-zimmer-kosten>

Ville	Prix pour une chambre en colocation en 2020 (Wohngemeinschaft – WG)
Munich	697€
Stuttgart	549€
Francfort-sur-le-Main	531€
Fribourg	507€
Constance	494€
Hambourg	455€
Düsseldorf	442€
Mayence	439€
Cologne	437€
Erlangen	435€
Karlsruhe	431€
Berlin	429€
Wiesbaden	429€
Augsbourg	412€
Bonn	398€
Münster	392€



www.unicum.de/de/studentenleben/wohnen/mietkosten-fuer-studierende-uni-staedte-im-vergleich

Aide au logement, Wohngeld

Exemple de demande d'aide au logement dans le Bade-Wurtemberg
<https://www.service-bw.de/zufi/leistungen/96>

Informations diverses pour les étudiants en Bavière :

www.bayern-france.org/fr/ (études > conseils pratiques)

Pour vous aider à trouver un logement en Allemagne,

Allemagne Diplomatie a publié une fiche d'information que vous pouvez demander par e-mail :
allemagne@pari.diplo.de

INFORMATIONS CONCERNANT LES VÉHICULES



Si vous déménagez en Allemagne, vous êtes dans l'obligation d'immatriculer votre véhicule sur place.

Cette démarche s'effectue auprès des services d'immatriculation (*Kfz-Zulassungsstelle*) de votre lieu de résidence. Auparavant, vous devez soumettre votre véhicule à un contrôle technique en Allemagne et y assurer le véhicule.

Pour plus d'informations :

Vous pouvez consulter la brochure : « Immatriculer un véhicule importé de France en Allemagne » sur : www.infobest.eu
> Publications/véhicules et circulation.

Consultez également le site de l'ambassade d'Allemagne en France :

allemagneenfrance.diplo.de

> services consulaires > véhicules et permis de conduire

et le site www.service-public.fr

> conduire à l'étranger

Si vous devez résider dans une ville ou même la traverser, il vous faudra souvent acheter une vignette.

De nombreuses villes allemandes ont en effet aménagé des « zones environnementales » (« *Umweltzonen* ») afin de réduire la pollution atmosphérique.

Si vous vous déplacez dans la région frontalière, sachez que les vignettes françaises Crit'Air 0, 1, 2 et 3 sont acceptées à Fribourg-en-Brisgau, à Karlsruhe et dans la commune de Pfinztal depuis le 1^{er} juin 2022.

Il n'est plus nécessaire, pour les automobilistes disposant déjà d'une vignette Crit'Air 0, 1, 2 ou 3, de se procurer une vignette environnementale verte allemande pour circuler dans les zones environnementales de ces trois agglomérations.

Attention : dans les autres zones environnementales, une vignette allemande reste exigée.

www.umwelt-plakette.de/fr/

<https://www.bmv.de/themen/luft-laerm-mobilitaet/luft/umweltplakette-umweltzone>



DROIT DU TRAVAIL ET CONTRAT DE TRAVAIL

// Concernant les conventions collectives

En France, les textes négociés entre organisations patronales et syndicales sont applicables à toutes et tous, que l'on en soit membre ou non. En Allemagne, il faut au contraire en faire partie. Il existe de très nombreuses conventions collectives mais elles ne s'appliquent que si employeurs et salarié(e)s sont liés par une convention (le ou la salarié(e) doit être membre d'un syndicat, et l'employeur d'une organisation patronale, chacun ayant signé cette convention, par ex.)

<https://www.eu-gleichbehandlungsstelle.de/eugs-fr/service/vivre-et-travailler-en-allemande/syndicats>

L'employeur ne donne pas automatiquement d'exemplaire de la convention collective mais on peut la lui demander.

Les conventions collectives (*Tarifverträge*) sont très importantes en Allemagne. Elles fixent par exemple la base d'une rémunération, les horaires de travail, la durée des congés payés et les délais de préavis.



Temps de travail moyen par semaine
entre 37 et 40 heures



Congés payés annuels :
entre 27 et 30 jours

L'âge légal
de départ à la
retraite est fixé
à 67 ans.



Les personnes
ayant cotisé 45 ans
peuvent cependant
partir plus tôt.

www.bmas.de/DE/Themen/Arbeitsrecht/Tarifvertraege/tarifvertraege.html

www.boeckler.de

www.arbeitsratgeber.com

À SAVOIR !

Le droit du travail en France et en Allemagne sont DIFFÉRENTS

En France, le droit du travail découle essentiellement du code du travail (recueil de toutes les lois sur ce sujet). En Allemagne, le code du travail n'existe pas mais il existe de nombreuses bases juridiques inscrites dans différentes lois individuelles.

(Il s'agit en fait d'un millefeuille de lois). Une partie d'entre elles sont rassemblées dans le code civil allemand, le *Bürgerliches Gesetzbuch* (BGB). S'y ajoutent d'autres dispositions telles la loi allemande sur la protection contre le licenciement - *Kündigungsschutzgesetz* (KSchG) -, la loi allemande relative à la durée du temps de travail - *Arbeitszeitsgesetz* (ArbZG) -, la loi allemande sur les congés - *Bundesurlaubsgesetz* (BUrlG) -, la loi allemande sur le maintien de la rémunération - *Entgeltfortzahlungsgesetz* (EntgFG) -, la loi allemande relative au travail à temps partiel et aux contrats de travail à durée déterminée - *Teilzeit- und Befristungsgesetz* (TzBfG) -, etc.

// Types de contrat de travail

Le site suivant renseigne sur les différents types de contrats de travail existants, ce qui vous offre un point de comparaison si vous avez des doutes sur la façon dont le vôtre est rédigé :

www.arbeitsratgeber.com

www.arbeitsrecht.de

<https://arbeitsrecht.online/arbeitsvertrag/ratgeber/haeufige-fragen-zum-arbeitsvertrag/>

<https://www.frontaliers-grandest.eu/fr/salaries>

www.jobber.de

www.infobest.eu

// Informations sur les salaires

Il existe un salaire horaire minimum (*Mindestlohn*) qui s'élève à 12 euros en octobre 2022.

Informations très complètes du ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales : appli, hotline et brochures également disponibles en anglais. www.bmas.de/DE/Themen/Arbeitsrecht/Mindestlohn/inhalt.html
<https://www.bmas.de/DE/Arbeit/Arbeitsrecht/arbeitsrecht.html>
<http://www.mindest-lohn.org/>

// Comment évaluer votre salaire ?

En premier lieu, vérifiez si votre métier dépend d'une convention collective, d'un accord de branche (*Branchentarifvertrag*) ou d'une convention d'entreprise (*Firmentarifvertrag*). **Il existe jusqu'à 77 000 conventions collectives différentes.**

Les salaires dépendent :

- de votre qualification
- du land dans lequel vous travaillerez (*cf. carte*)
- de la taille de l'entreprise
- du secteur d'activité
- de la convention collective/de l'accord de branche ou d'entreprise

// Lors d'un entretien, ne discutez pas du salaire avant l'employeur.

Cependant, le sujet peut être abordé dès la première entrevue. Renseignez-vous auparavant, par exemple ici :

<https://web.arbeitsagentur.de/entgeltatlas>
> Beruf
<https://www.stepstone.de/gehaltsplaner>
www.gehalt.de/
www.lohnspiegel.de/
> rubrique « *Lohn-und-Gehalts-Check* »
www.absolventa.de/karriereguide
www.personalmarkt.de

Comparateur de salaire :

<http://www.gehaltsvergleich.com/>



TIPPS !

Votre salaire sera toujours indiqué en brut, les impôts étant prélevés à la source.

Afin de connaître le salaire net, vous pouvez calculer votre prélèvement fiscal sur : www.elster.de

// Analysez aussi les éventuels avantages

tels que les frais de déménagement, frais de déplacement, voiture, parking à vélo, bornes de recharge, garderie, crèche, sport sur le lieu de travail, cantine, salle de repos, horaires flexibles, journées de télétravail, assurances, épargne salariale.

L'indemnité de stage (*Vergütung*)

dépend de plusieurs facteurs :

- la branche dans laquelle vous travaillez
- le diplôme
- la région
- la taille de l'entreprise.

La moyenne des indemnités de stage s'élève à environ 1 071 euros par mois (stage non obligatoire - *Freiwilliges Praktikum* - dont la durée est supérieure à trois mois).

<https://www.praktikum.info/karrieremagazin/gehalt/praktikum-gehalt>

Nous vous invitons à consulter l'étude Future Talents Report 2022, très complète sur les stages en Allemagne.

<https://www.clevis.de/future-talents-report-2022/>

FISCALITÉ ET NUMÉRO D'IDENTIFICATION FISCALE

En Allemagne, les salarié(e)s paient leur impôt sur le revenu sous forme d'**impôt sur le salaire (*Lohnsteuer*)**. L'impôt est ainsi prélevé chaque mois à la source, c'est-à-dire qu'il est directement déduit du salaire par l'employeur. Toute personne domiciliée en Allemagne est assujettie à cet impôt.

Toute personne allant travailler en Allemagne **même pour un job d'été ou un stage** doit demander en ligne un **numéro d'identification fiscale (*Steuer-ID*)**.

Cette démarche est à effectuer auprès du *Bundeszentralamt für Steuern* à l'adresse suivante : https://www.bzst.de/SiteGlobals/Kontaktformulare/DE/Steuerliche_IDNr/Mitteilung_IdNr/mitteilung_IdNr_node.html

Depuis 2022, les employeurs allemands doivent transmettre le numéro d'identification fiscale (*Steuer-ID*) de leurs « mini-jobbers » (= personnes gagnant moins de 520 €) à la centrale des minijobs dans le cadre de la procédure de déclaration électronique. (<https://www.minijob-zentrale.de/DE/home>)

Les « mini-jobbers » ont donc besoin d'un tel numéro conformément au droit national allemand, même s'ils ou si elles sont de nationalité française ou qu'ils/elles résident en France.

Même si le numéro d'identification est attribué à des fins fiscales, **son attribution ne signifie pas que la personne concernée est assujettie à l'impôt**. Cette décision incombe en effet à l'administration fiscale compétente.

Pour les personnes concernées résidant de manière permanente à l'étranger, il faut tenir compte des conventions fiscales entre les pays pour éviter la double imposition.

<https://www.infobest.eu/fr/themes/article/impots/la-convention-fiscale-franco-allemande>

Pour la population étudiante française, l'article 17 de la convention fiscale entre la France et l'Allemagne entre en ligne de compte.

Si celui-ci s'applique, l'employeur allemand doit certes déclarer l'employé(e) avec son numéro d'identification fiscale, mais il n'est pas autorisé à prélever l'impôt sur le salaire s'il a préalablement reçu ce que l'on appelle une « **attestation d'exonération (*Freistellungsbescheinigung*)**. Pour ce faire, l'employé(e) ou l'étudiant(e) doit déposer une **demande d'exonération** auprès du service fiscal au moyen du formulaire « *Antrag auf Erteilung einer Bescheinigung für den Lohnsteuerabzug 20 für beschränkt einkommensteuerpflichtige Arbeitnehmer* » : www.formulare-bfinv.de/info_steuformular.html

La demande d'exonération (cases A et B du formulaire + explication de la situation en référence à l'article 17) doit être adressée au bureau des impôts, le *Finanzamt*, idéalement dès le début de l'emploi.

Les emplois occupés par les étudiant(e)s sont également soumis aux règles relatives aux mini-jobs si le salaire est inférieur à 520 € : <https://www.minijobs-aktuell.de/ein-vergleich-zwischen-minijob-und-studentenjob/>

Pour les personnes gagnant plus de 520 €, la déclaration fiscale est à remplir sur le site www.elster.de

À quelle tranche d'imposition appartenez-vous ?

À partir du numéro d'identification fiscale, votre employeur saura à quelle tranche d'imposition vous appartenez.

Votre niveau d'imposition dépend en premier lieu de votre état civil. Il existe 6 catégories fiscales. Les personnes célibataires n'ayant pas de patrimoine et exerçant un seul métier appartiennent, par exemple, à la *Steuerklasse 1*.

www.vlh.de/wissen-service/steuer-abc/welche-steuerklassen-gibt-es-und-was-bedeutet-sie.html

// Taxes spéciales

Il existe certaines taxes auxquelles vous pourriez être assujéti(e) :

- la taxe annuelle sur les véhicules ;
- la redevance audiovisuelle (*Rundfunkbeitrag*) dont le montant mensuel fixe est de 18,36 € ;
https://www.rundfunkbeitrag.de/welcome/franzoesisch/index_ger.html
- l'impôt du culte si vous faites partie d'une Église ;
- l'impôt sur les chiens ;
- les taxes communales.

Il n'existe pas de taxe d'habitation sur la résidence principale.

Les étudiant(e)s français(es) qui perçoivent une rémunération en Allemagne pendant un stage de formation professionnelle ou un travail d'une durée n'excédant pas 183 jours restent imposables en France.

Site répertoriant les centres des impôts selon les länder : *Steuerliches Info-Center*

Tél. : +49 (0)228 4061240

[https://www.bzst.de/DE/](https://www.bzst.de/DE/Service/SteuerlichesInfocenter/)

[Service/SteuerlichesInfocenter/](https://www.bzst.de/DE/Service/SteuerlichesInfocenter/)

[steuerlichesinfocenter_node.html](https://www.bzst.de/DE/Service/SteuerlichesInfocenter/)

Information en français sur les mini-jobs et job intermédiaires, cotisations, imposition.

<https://www.arbeitskammer.de/publikationen/info-faltblaetter-zu-gesetzlichen-regelungen-in-deutsch/info-faltblaetter-zu-gesetzlichen-regelungen-en-francais>

Autres sites d'information :

www.infobest.eu/fr

www.laure-klein.de/impot-sur-le-revenu-en-allemanne

<https://www.impots.gouv.fr/les-conventions-internationales>

<https://www.impots.gouv.fr/international>

Comment savoir si vous payez trop d'impôts ?

En faisant une déclaration de revenu (*Einkommensteuererklärung*). Celle-ci est en général facultative (sauf si vous avez plusieurs employeurs). En la remplissant en fin d'année civile, vous déclarez la somme que vous avez gagnée dans l'année et le montant que votre employeur a transféré aux impôts en votre nom. Très souvent, les contribuables perçoivent un remboursement de la part de l'État. www.elster.de

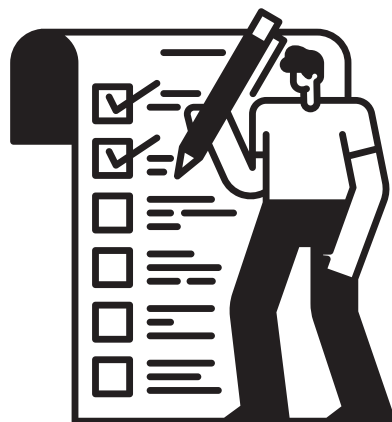
LES CAHIERS FISCAUX EUROPÉENS

Ce site est dédié à la fiscalité européenne. Il rassemble auteurs, avocats, experts et consultants, spécialistes des questions juridiques et fiscales en Europe.

Il permet de :

- se documenter gratuitement en ligne,
- se procurer de nombreuses études de fiscalité internationale,
- entrer en relation avec une équipe de spécialistes de ces domaines.

<http://www.fontaneau.com/>



GUIDES D'INFORMATION SUR L'EXPATRIATION DU CÔTÉ FRANÇAIS

// **Que vous partiez à l'étranger pour des vacances, un voyage d'affaires ou pour vous y installer, vous pouvez faire face à des situations imprévues. Et il n'est pas toujours facile de savoir comment réagir lorsqu'on ne maîtrise ni la langue ni les codes du pays.** Pour limiter les risques d'incidents et leurs conséquences, il vous appartient de vous informer avant le départ et de prendre des précautions élémentaires (assurance rapatriement, respect de la loi locale, budget suffisant, moyens de paiement adaptés).

Le ministère français des Affaires étrangères préconise notamment de **s'inscrire sur la liste Ariane** (<https://ariane.diplomatie.gouv.fr>).

Ainsi, vous recevrez des messages de sécurité si la situation dans le pays que vous visitez le justifie et vous pourrez enregistrer les coordonnées d'un proche à prévenir en cas d'urgence.

Le ministère des Affaires étrangères a également mis en place un site sur l'expatriation : www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-francais/preparer-son-expatriation/
<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/allemanne/>

Pour des questions très spécifiques sur place, vous pouvez contacter l'**ambassade de France à Berlin** :

Tél. : +49 (0)30 590 03 9100

Tél. : +49 (0)30 590 03 9000 (service consulaire)

<https://de.ambafrance.org/-Francais->

<https://de.ambafrance.org/-Informations-pratiques,760->

Si vous voulez des informations en français sur la ville qui va vous accueillir, la possibilité d'y rencontrer des Français et des francophones, la **FIAFE** est une fédération qui anime un **réseau international** dont la **mission est d'accueillir les Français et les francophones expatriés** de manière indépendante, apolitique et non confessionnelle. Elle est gérée par des bénévoles à Berlin, Munich, Francfort, Hanovre, Hambourg, Düsseldorf, Stuttgart et Cologne-Bonn. www.fiafe.org/

Pour la Bavière par exemple, voici leur site : <https://www.munichaccueil.org/fr/association.php>

Autres sites pour aider à l'installation : <https://dessinemoimunich.com/presentation>
www.expatriation-allemanne.com/

GUIDES D'INFORMATION DU CÔTÉ ALLEMAND

// **Le service pour l'égalité de traitement des travailleurs de l'UE** dispose d'un comptoir d'information et d'une offre de service intéressante. Ce site traduit en français est incontournable et vous donne les renseignements essentiels pour vous installer en Allemagne.

<https://www.eu-gleichbehandlungsstelle.de/eugs-fr/service/vivre-et-travailler-en-allemanne>

Concernant le travail en Allemagne : Make-it-in-germany, vidéos à l'appui !
www.make-it-in-germany.com/fr

Différents centres d'accueil ont ouverts en Allemagne pour accueillir étudiant(e)s, main

d'œuvre qualifiée et chercheurs ou chercheuses souhaitant travailler en Allemagne.

Ces *Welcome Centers* dépendent des länder et existent à Berlin, Duisbourg, Düsseldorf, Dresde, Essen, Hambourg, Heidelberg, Kiel et Stuttgart.

Tél. : +49 (0)711 76 16 46 40

www.welcome-center-stuttgart.de

L'Office fédéral des migrations a publié une brochure en français intitulée « *Bienvenue en Allemagne* » pour vous aider dans votre installation :

<http://www.bamf.de/SharedDocs/Anlagen/DE/Publikationen/Broschueren/willkommen-in-deutschland.html?nn=1366152>

DU CÔTÉ TRANSFRONTALIER ET EUROPÉEN

www.eures-t-rhinsuperieur.eu
www.frontaliers-grandest.eu
www.infobest.eu

Informations sur l'Allemagne à partir de sites consacrés à l'Europe :

EUROPE DIRECT est un portail européen qui vous renseigne sur les conditions de vie et de travail dans un pays européen.

https://european-union.europa.eu/contact-eu_fr

// Euroguidance

Ce site propose des informations sur les études en Europe, les stages, les programmes européens, les lieux ou ressources utiles ainsi que les réseaux pertinents :

www.euroguidance-france.org

// **Le Centre européen de la consommation** est une association franco-allemande d'information et de conseils et a pour objet social de « garantir et promouvoir les droits des consommateurs et consommatrices en Europe ». Informations gratuites sur de nombreux sujets franco-allemands (publications en ligne sur le déménagement, les véhicules, etc. : <https://www.cec-zev.eu>)

<https://www.cec-zev.eu/thematiques/etudier-en-allemande/guide-interactif-etudier-en-allemande/>

Autres informations sur la défense du consommateur : www.verbraucherzentrale.de (site général de la défense des consommateurs) www.verbraucherschutz.de (site général pour les questions des consommateurs)

ÉQUIVALENCES DE DIPLÔMES ET DE QUALIFICATIONS

// **Les diplômes et les formations diffèrent d'un pays à l'autre.** Il existe cependant certaines équivalences. N'hésitez pas à consulter le portail d'information du gouvernement allemand sur la reconnaissance des qualifications professionnelles étrangères (traduit en français).

Une hotline est également mise à disposition. www.anererkennung-in-deutschland.de/html/fr/index.php

<https://www.euroguidance-france.org/faire-reconnaitre-son-diplome/titulaire-dun-diplome-francais/>

// Métiers de la santé

Deutsches Kompetenzzentrum für internationale Fachkräfte in den Gesundheits-und Pflegeberufen

<https://dkf-kda.de/>

// La carte professionnelle européenne

(*European Professional Card - EPC*)

est une procédure électronique permettant de faire reconnaître des qualifications professionnelles dans un autre pays de l'Union européenne.



BERUFENET

+ de 427 professions réglementées en Allemagne

Certaines professions sont réglementées en Allemagne et, souvent, la formation requise ne correspond pas à celle dispensée en France. Il est donc préférable de se renseigner auparavant sur le métier que l'on souhaite exercer.

<https://berufenet.arbeitsagentur.de>

Ce site de l'Agence fédérale pour l'emploi (BA) est indispensable pour trouver des informations sur un métier donné. Il propose en effet une base de données sur tous les métiers exercés en Allemagne et **donne une vue d'ensemble de la profession en indiquant les qualifications et les diplômes requis, le salaire et les évolutions de carrière possibles.**

Elle concerne les professions suivantes : infirmiers et infirmières responsables de soins généraux, pharmacien(ne)s, kinésithérapeutes, guides de montagne et agent(e)s immobiliers(ères).

<https://www.euroguidance-france.org/faire-reconnaitre-son-diplome/la-carte-professionnelle-europeenne/>
https://europa.eu/youreurope/citizens/work/professional-qualifications/european-professional-card/index_fr.htm

// Où faire traduire son diplôme ?

Lors de la constitution de votre dossier de candidature, vous devrez faire traduire vos diplômes en allemand. La traduction officielle en langue allemande doit être établie par un(e) traducteur(trice) assermenté(e).

Vous trouverez une liste de traducteurs(trices) assermenté(e)s en France sur le site Internet de l'ambassade d'Allemagne en France :

<https://allemagneenfrance.diplo.de/fr-fr/>
Rubrique « Service consulaire » > Paris – « Médecins, avocat(e)s, notaires, traducteurs(trices), écoles & jardins d'enfants allemands »

Liste de professionnel(les) assermenté(e)s pour l'allemand : <https://www.justiz-dolmetscher.de/> (site également en anglais)

// Certains diplômes français sont automatiquement reconnus, d'autres non.

ANABIN

Pour connaître la dénomination exacte de votre diplôme en langue allemande, il existe une **base de données incontournable** appelée « *anabin* » (*Anerkennung und Bewertung ausländischer Bildungsnachweise*).

Vous y trouverez par exemple l'explication en allemand des diplômes français tels que le brevet, le BEP, le CAP, le BTS, le CAPES, le DESS, le diplôme de professeur(e) des écoles, etc. <https://anabin.kmk.org/anabin.html> > Glossar

Sites utiles :

<https://www.enic-naric.net/germany.aspx>
<https://www.france-education-international.fr/>

// **Les diplômes de BTS et de DUT** sont désormais mieux reconnus en Allemagne. Le gouvernement fédéral leur attribue 120 crédits ECTS,

ce qui permet de s'inscrire en Bachelor dans une université allemande.

// **Si vous êtes titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur français** et souhaitez faire reconnaître votre diplôme :

TIPPS !

Le supplément au diplôme

Vous souhaitez vous inscrire dans une université allemande ou rédiger un CV sur lequel doit figurer la note qui a sanctionné votre année universitaire ? Et vous vous demandez s'il existe des équivalences de notation entre la France et l'Allemagne ? La réponse est oui ! Il existe un document qui explique le système de notation en France, votre positionnement dans la classe, la répartition des notes, etc. **Ce document est délivré dans les universités françaises** et s'appelle « **Supplément au diplôme** ». Il faut absolument réclamer ce document officiel à votre université. Il doit être rédigé en deux langues et décrire le diplôme et les options du cursus ainsi que votre classement. Vous pouvez également trouver ces informations sur : <https://europa.eu/europass/fr/diploma-supplement>

// Le **DAAD (Office allemand d'échange universitaire)** informe lui aussi sur les équivalences de diplômes de l'enseignement supérieur. N'hésitez pas à consulter son site : www.daad-france.fr/fr/

Vous pouvez également vous adresser directement à l'administration suivante en Allemagne (mais les délais de réponse sont longs). *Zentralstelle für ausländisches Bildungswesen im Sekretariat der Ständigen Konferenz der Kultusminister der Länder in der Bundesrepublik Deutschland*
<https://www.kmk.org/zab/zentralstelle-fuer-auslaendisches-bildungswesen.html>

Reconnaissance de vos qualifications professionnelles obtenues à l'étranger :

Réseau pour l'intégration par la qualification : <https://www.ihk-fosa.de/fr/>

VIE ÉTUDIANTE, RÉDUCTIONS ÉTUDIANTES



Je souhaite étudier en Allemagne.

Que dois-je savoir ?

Pour vous informer sur les universités allemandes, les conditions d'entrée, les tests de langue, la reconnaissance de diplômes étrangers, les aides financières, la vie étudiante, etc., les liens suivants sont indispensables :

www.daad-france.fr/fr/

www.internationale-studierende.de (site du CROUS allemand)

www.uni-assist.de

<https://www.study-in-germany.de/de/>

www.young-germany.de

// Hochschulstart

Le portail d'information pour postuler en ligne dans une université

Dans certaines filières, les places sont limitées. C'est pourquoi le Centre national d'attribution des places dans les universités allemandes (*Zentralstelle für die Vergabe von Studienplätzen, ZVS*) joue le rôle de « gardien ». Pour savoir si ce que vous cherchez est très demandé ou est soumis à un numerus clausus local : www.hochschulstart.de

// Hochschulkompass.de

Annuaire des universités allemandes, portail mis à jour par les universités.

// Studis-online.de

Étudier est une chose, mais en dehors des cours, vous aurez sûrement le temps de profiter un peu de la vie. Le site **Studis Online** est une mine d'informations sur les cursus universitaires, l'actualité des universités mais aussi la vie quotidienne et les loisirs des étudiant(e)s. www.studis-online.de

UNICUM

Avant, pendant et après les études : le portail d'informations UNICUM est incontournable. Unicum-abi.de s'adresse aux titulaires du baccalauréat, Unicheck.de informe sur les universités et leur cursus, et unicum.de sur toutes les questions ayant trait aux études universitaires et aux débuts professionnels. www.unicum.de

// UTILE

Les **ASTA/USTa** (*Allgemeiner/Unabhängiger Studierendenausschuss*) ou le **Studentenrat (StuRat)**

Vous partez étudier en Allemagne et vous croulez sous les questions pratiques ?

Pas de panique, vous pourrez vous adresser à la commission des étudiants de votre université d'accueil. Les associations étudiantes (ASTA/USTa), présentes dans chaque université, sont au service des autres étudiants. Elles peuvent vous aider à régler les petits tracas de la vie quotidienne et fournissent de nombreux renseignements sur les contrats de location, les petits boulots, les cours... Rendez-vous directement sur le site de l'université et cherchez « *Studierendenausschuss (ASTA/USTa)* ».

Réductions étudiantes : N'oubliez pas que vous pouvez bénéficier de tous les avantages de vos camarades allemand(e)s (restaurants et résidences universitaires, tarifs réduits...)

En Allemagne, pour bénéficier des réductions, il vous suffit de présenter votre carte d'université allemande.

Nouveau ! La carte étudiante européenne est devenue réalité. Ce projet de la Commission européenne permet aux universités d'apposer le logo de l'Union européenne sur votre carte d'étudiant(e) qui sera ainsi reconnue sur tous les campus en Europe. <http://europeanstudentcard.eu/fr/>

Si votre université ou école française n'a pas encore apposer le logo européen sur votre carte, vous pouvez acheter la **carte d'étudiant international (ISIC)** attestant de votre statut d'étudiant(e) ou de lycéen(ne). Elle coûte 13 € en format numérique et est valable 16 mois (de septembre à décembre) dans 130 pays. <https://isic.fr/>



Source : (c) GeoBasis-DE/BKG 2021

La recherche d'emploi et de stage en Allemagne

Réalisation : Ambassade d'Allemagne

Direction de projet : Agnès Caraby

Graphisme : ©bigbabuatelier, Clotilde Monnet

Crédits photographiques : Picture Alliance et Colourbox

Impression : Imprimerie du Noisetier

Rédaction et recherches : Agnès Caraby

Relecture : Alexandra Albert

Ambassade d'Allemagne, Allemagne Diplomatie,

Service des Relations publiques et des Médias

31 rue de Condé, 75006 Paris

Allemagneenfrance.diplo.de

allemagne@pari.diplo.de



14^e tirage, 2022, 5000 exemplaires

Copyright 2022, Paris - Toute reproduction, même partielle, est autorisée uniquement avec la mention de la source et à des fins strictement non commerciales.

ISBN : 978-2-493280-37-4

Pour la version en ligne :

ISBN : 978-2-493280-38-1

Informations non contractuelles, données à titre indicatif.

Cet exemplaire ne peut être vendu.